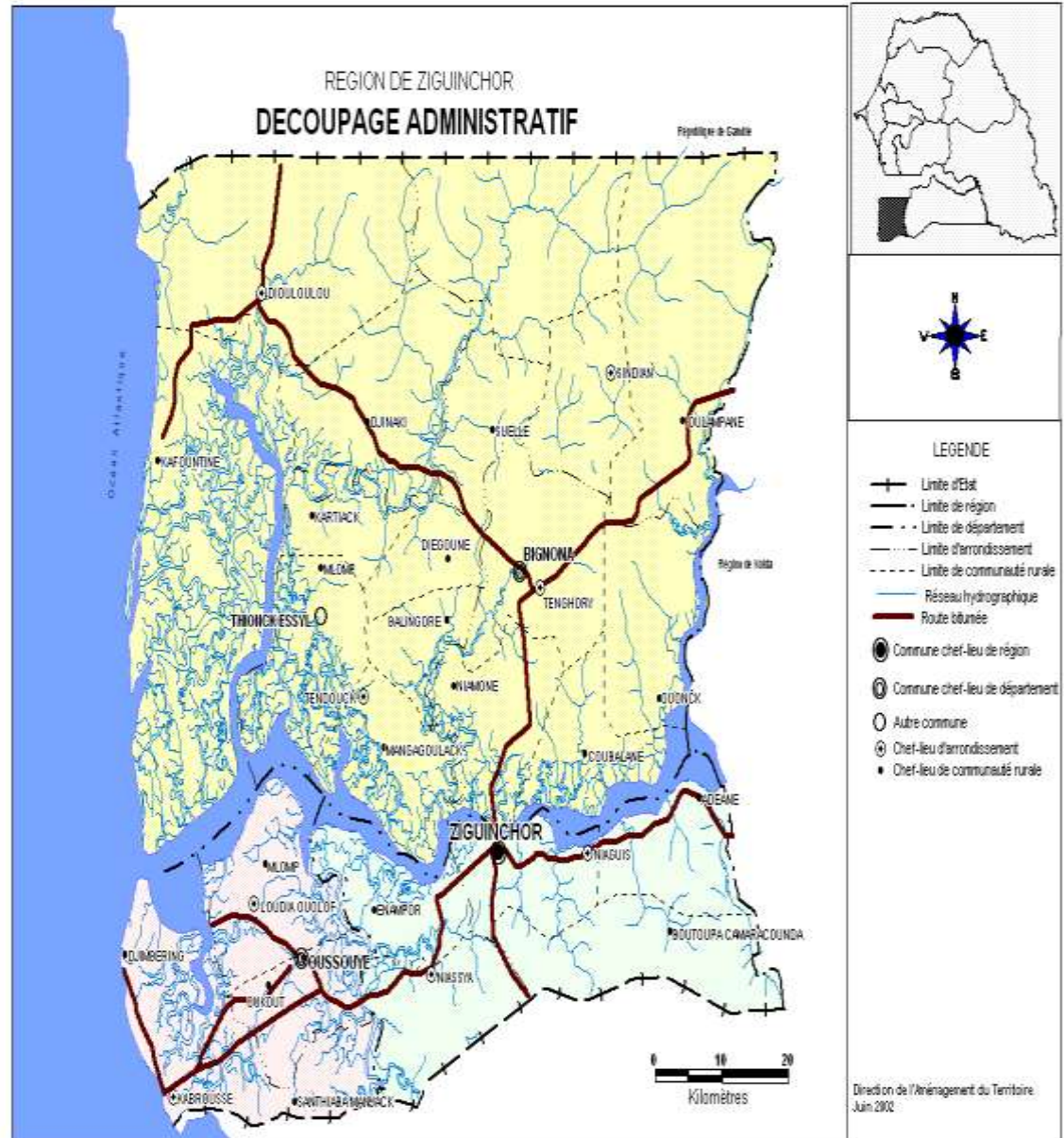


ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Service régional de la Statistique et de la
Démographie de Ziguinchor



COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Dr Abdou DIOUF
Directeur Général Adjoint	Dr Momath CISSE
Directeur à l'Action régionale	Dr Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et de Validation	Elhadji Omar SENHOR

COMITE DE REDACTION	
Cheffe du service régional	Awa CISSOKO
Adjoint cheffe de service	Libasse BA
Agents d'appui	Aly DIEME/ Alabatou TAMBA/ Djimé SIDIBE

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION	
Direction générale	Elhadji Omar SENHOR
	Jean Pierre Diamane BAHOU
	Papa Ibrahima Sylmang SENE
	Nalar K. Serge MANEL
Direction à l'Action régionale	Dr Jean Rodrigue MALOU
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Dr Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Tidiane KAMARA
	Babacar GUEYE
	Djiby DIOP
	Maguette SARR
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mambodj FALL
	Manga NDIAYE
	Seydou BA
	Modou Dame Ndoumbé DIOP
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Ousmane DIOUF
Cellule de Gestion des Partenariats	Insa SADIO
	Oumy DIOP

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS		11
<u>SECTION A.</u>	<u>TERRITOIRE - POPULATION</u>	13
CHAPITRE I :	TERRITOIRE	14
I.1	LA REGION DE ZIGUINCHOR DANS LE SENEGAL	15
I.2	ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE	16
CHAPITRE II :	POPULATION	18
II.1	STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION	19
II.2	REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE	21
II.3	DYNAMIQUE DE LA POPULATION (FECONDITE, MORTALITE)	23
CHAPITRE III :	OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	25
III.1	OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE	26
III.2	OCCUPATION DU SOL	28
III.3	RESSOURCES FORESTIERES, FAUNIQVES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	30
III.4	CONDITIONS CLIMATIQUES	32
<u>SECTION B.</u>	<u>EMPLOI – TRAVAIL</u>	34
CHAPITRE IV :	EMPLOI	35
IV.1	POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER	36
IV.2	POPULATION EN EMPLOI REMUNERE	38
IV.3	ETABLISSEMENTS OUVERTS, CONFLITS ET CONTRATS DE TRAVAIL	40
CHAPITRE V :	TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE	42
V.1	TRAVAIL FAMILIAL	43
V.2	JEUNES NI EN COURS DE SCOLARISATION, NI EN EMPLOI ET NI EN FORMATION (NEET)	45
<u>SECTION C.</u>	<u>CONDITIONS D’HABITAT – VULNERABILITE</u>	47
CHAPITRE VI :	LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES	48
VI.1	LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES	49
VI.2	STATUT D’OCCUPATION DU LOGEMENT	51
VI.3	REPARTITION SPATIALE DES MENAGES LOCATAIRES	53
VI.4	ACCES A INTERNET	55
CHAPITRE VII :	EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE	57
VII.1	EAU	58
VII.2	ASSAINISSEMENT	60
VII.3	SOURCES D’ENERGIE DES MENAGES	62
CHAPITRE VIII :	POPULATION VULNERABLE	64
VIII.1	SITUATION DES ENFANTS (0-14 ANS)	65
VIII.2	SITUATION DES FEMMES	67

VIII.3	SECURITE ALIMENTAIRE	69
--------	----------------------	----

SECTION D. SERVICES SOCIAUX **71**

CHAPITRE IX :	PROTECTION SOCIALE	72
IX.1	ASSISTANCES SOCIALES ET SECOURS AUX VICTIMES	73
IX.2	PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE	75
CHAPITRE X :	JUSTICE	77
X.1	ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	78
X.2	POPULATION PENALE	80
CHAPITRE XI :	SANTE	82
XI.1	PERSONNEL ET EQUIPEMENTS DE SANTE	83
XI.2	RESULTATS DES PROGRAMMES DE SANTE	85
CHAPITRE XII :	EDUCATION	87
XII.1	PRESCOLAIRE	88
XII.2	ELEMENTAIRE	90
XII.3	MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL	92
XII.4	SUPERIEUR	94
XII.5	FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE	96
XII.6	ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE L'EDUCATION	98
CHAPITRE XIII :	CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS	100
XIII.1	CULTURE ET LOISIRS	101
XIII.2	JEUNESSE ET SPORTS	103

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES **105**

CHAPITRE XIV :	SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION	106
XIV.1	SITUATION DES MARCHES	107
XIV.2	PRIX A LA CONSOMMATION	109
CHAPITRE XV :	POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE	111
XV.1	ACTIVITES DES SFD	112
XV.2	ACTIVITES POSTALES	114
CHAPITRE XVI :	FINANCES PUBLIQUES LOCALES	116
XVI.1	DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	117

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF **119**

CHAPITRE XVII :	ENTREPRISES	120
XVII.1	FORMALISATION DES ENTREPRISES	121
CHAPITRE XVIII :	AGRICULTURE	123
XVIII.1	PRODUCTION	124
CHAPITRE XIX :	ELEVAGE ET PECHE	127
XIX.1	ELEVAGE	128
XIX.2	PECHE – AQUACULTURE	130
CHAPITRE XX :	ENERGIE - MINES - CARRIERES	132
XX.1	ENERGIE	133
XX.2	MINES ET CARRIERES	135
CHAPITRE XXI :	SERVICES	137

XXI.1	TRANSPORT	138
XXI.2	TOURISME	140
<u>SECTION G.</u>	<u>ANNEXES</u>	142
CHAPITRE XXII :	GLOSSAIRES	143
CHAPITRE XXIII :	INDEX MOTS CLES	147

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1 : Organisation administrative et territoriale de la région de Ziguinchor	17
Tableau I-2: Densités de population de la région de Ziguinchor selon le département	17
Tableau II-1 : Structure de la population par grands groupes d'âges et rapport de dépendance en 2023	20
Tableau II-2 : Structure de la population par grands groupes d'âges et rapport de dépendance en 2024	20
Tableau II-3 : Répartition de la population de la région de Ziguinchor selon le département, le milieu de résidence et sexe	22
Tableau II-4 : Indice synthétique de fécondité 15-49 ans (en ‰)	24
Tableau II-5 : Quotient de mortalité dans la zone Sud (en ‰)	24
Tableau II-6 : Taux de fécondité par groupe d'âge pour les trois années ayant précédé l'enquête en 2023 (en ‰)	24
Tableau II-7: Indice synthétique de fécondité selon le département et le milieu de résidence en 2024	24
Tableau III-1 : Évolution des indicateurs du secteur de l'urbanisme et de l'habitat dans la région de Ziguinchor	27
Tableau III-2: Evolution de la population urbaine des régions du Sénégal entre 2013 et 2023	29
Tableau III-3: Evolution des superficies urbaines des régions du Sénégal entre 2013 et 2023	29
Tableau III-4: Ratio entre taux d'utilisation annuel moyen des terres urbaines (TUT) et le taux d'accroissement annuel moyen démographique en zone urbaine (TAMD)	29
Tableau 12.III-5 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative en 2024	31
Tableau III-6 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative	31
Tableau III-7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative	31
Tableau III-8: Évolution de la pluviométrie par poste de 2020 à 2024 (mm)	33
Tableau III-9: Évolution mensuelle des températures de 2022 à 2024 (En °C)	33
Tableau IV-1 : Structure de la population en âge de travailler en 2024	37
Tableau IV-2 : Répartition de la population en emploi en 2024	39
Tableau IV-3 : Répartition de la population en emploi selon le statut et la branche d'activité en 2024	39
Tableau IV-4 : Taux d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe en 2024	39
Tableau IV-5: situation des établissements ouverts/fermés et des emplois générés/perdus dans la région	41
Tableau IV-6: situation des conflits et de l'immatriculation des travailleurs dans la région	41
Tableau IV-7: répartition des contrats de travail enregistré par l'IRTSS de ZIGUINCHOR en 2024	41
Tableau V-1: Répartition des aides familiaux selon les	44
Tableau V-2: Structure des jeunes ni en cours de scolarisation, ni en formation, ni en emploi (NEET) en 2024	46
Tableau V-3: Taux de NEET selon le milieu de résidence et le sexe en 2024	46
Tableau VI-1: Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement en 2023	50
Tableau VI-2: Répartition de la taille moyenne des ménages ordinaires par département selon le milieu de résidence en 2023	50

Tableau VI-3 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le type de logement en 2023.....	50
Tableau VI-4: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement	52
Tableau VI-5: Répartition des ménages locataires par région et milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement	54
Tableau VI-6 : Taux d'accès à l'internet à Ziguinchor.....	56
Tableau VI-7: Répartition des ménages selon le type de connexion internet utilisé en 2023	56
Tableau VII-1 : Nombre de branchements et d'abonnés au niveau de la région de Ziguinchor.....	59
Tableau VII-2 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement	61
Tableau VIII-1: Principaux indicateurs suivis par AEMO	66
Tableau VIII-2: Évolution des violences physiques, sexuelles et émotionnelles infligées aux femmes âgées de 15-49 ans, zone Sud (en %)	68
Tableau VIII-3 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2022 en phase courante (octobre-novembre-décembre)	70
Tableau VIII-4 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2023 en phase courante (octobre-novembre-décembre)	70
Tableau VIII-5 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2022 en phase projetée (juin-juillet-Août).....	70
Tableau VIII-6 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2023 en phase projetée (juin-juillet-Août).....	70
Tableau IX-1 : Répartition des sorties effectuées par le Bureau des Opération des transmissions (BOT) de la 41 ^{ème} Compagnie selon les types d'intervention par département	74
Tableau IX-2: Répartition du nombre de victimes dénombrés par types d'intervention en 2024.....	74
Tableau IX-3: Répartition du nombre de BSF payés en 2024 par département par rapport au nombre total de bénéficiaires.....	76
Tableau X-1: Répartition des établissements pénitentiaires par département	79
Tableau X-2: surpopulation carcérale et capacité d'accueil réelle des établissements pénitentiaires	79
Tableau X-3: Répartition de l'effectif carcéral par département au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024.....	81
Tableau X-4: Répartition des personnes écrouées selon la nature de l'Infraction en 2024	81
Tableau X-5: Répartition des étrangers écroués selon les établissements pénitentiaires en 2024.....	81
Tableau XII-1 : Synthèse des indicateurs	89
Tableau XII-2 : Réparation des structures du préscolaire selon département, le milieu de résidence et le statut.....	89
Tableau XII-3 : Réparation des effectifs du préscolaire par département selon sexe et le milieu de résidence.....	89
Tableau XII-4 : Evolution du TBPS de la région par sexe (en %).....	89
Tableau XII-5 : Répartition des effectifs de l'élémentaire selon sexe et le milieu de résidence	91
Tableau XII-6 : Réparation des structures de l'élémentaire selon le milieu de résidence et le statut	91
Tableau XII-7 : Évolution de quelques indicateurs de performance dans l'élémentaire 2023 /2024.....	91
Tableau XII-8 : Évolution des indicateurs de performance dans l'élémentaire	91
Tableau XII-9 : Répartition des effectifs du moyen et secondaire général selon sexe et le milieu de résidence.....	93

Tableau XII-10 : Taux de flux des élèves du moyen et secondaire général à Ziguinchor (en %)	93
Tableau XII-11 : Indicateurs de performance du moyen général de la région de Ziguinchor en 2024 (en %)	93
Tableau XII-12 : Répartition des structures du moyen et	93
Tableau XII-13 : Nombre d'étudiants inscrits en université par discipline à la rentrée et par niveau	95
Tableau XII-14: Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor selon l'UFR et le sexe	95
Tableau XII-15: Évolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative en 2024	97
Tableau XII-16: Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative en 2023/2024	97
Tableau XII-17 : Évolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel au cours des trois dernières années selon le diplôme	97
Tableau XII-18 : Financement de programme d'enseignement (crédits alloués) par source (en FCFA)	99
Tableau XII-19 : Exécution du budget (crédits dépensés) par source (en FCFA)	99
Tableau XII-20 : Allocation budgétaire totale par nature de dépenses (en FCFA)	99
Tableau XIII-1: Infrastructures culturelles par circonscription administrative	102
Tableau XIII-2: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région	102
Tableau XIII-3 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative	104
Tableau XIII-4 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative	104
Tableau XIII-5: Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative	104
Tableau XIII-6: Évolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe	104
Tableau XIV-1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative	108
Tableau XIV-2 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative (en FCFA)	108
Tableau XIV-3 : Evolution des prix au Kg des céréales de base à Ziguinchor (en FCFA)	110
Tableau XIV-4 : Evolution des prix au Kg des légumineuses à Ziguinchor (en FCFA)	110
Tableau XV-1 : Nature et effectif des SFS inscrits dans la région de Ziguinchor	113
Tableau XV-2 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD	113
Tableau XV-3 : Evolution du montant de l'encours d'épargne (en millions de FCFA)	113
Tableau XV-4 : Evolution du montant de l'encours de crédits (en millions de FCFA)	113
Tableau XV-5 : Répartition des crédits accordés selon le secteur d'activités bénéficiaires et l'objet (en FCFA)	113
Tableau XV-6: Évolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative (montant en millier de FCFA)	115
Tableau XV-7 : Montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent (en milliers de FCFA)	115
Tableau XV-8: Évolution du montant des mandats émis et payés par la poste (en milliers de FCFA)	115
Tableau XVI-1 : Répartition des dépenses des Collectivités territoriales, par département en 2024 (en FCFA)	118
Tableau XVII-1 : Répartition des immatriculations au	122
Tableau XVII-2 : Répartition des immatriculations au NINEA par type	122

Tableau XVII-3 : Répartition des immatriculations au NINEA des entreprises individuelles selon le sexe du propriétaire.....	122
Tableau XVII-4 : Répartition immatriculations au NINEA selon les branches d'activités.....	122
Tableau XVIII-1 : Evolution des quantités de semences par produit	125
Tableau XVIII-2: Évolution des superficies emblavées de céréales dans la région (hectare)	125
Tableau XVIII-3: Évolution des superficies emblavées de cultures industrielles dans la région (en hectare)	125
Tableau XVIII-4: Évolution des quantités produites par spéculations (en Tonne)	126
Tableau XIX-1: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Ziguinchor selon les espèces, par circonscription administrative	129
Tableau XIX-2 : Evolution de la production de lait par circonscription administrative	129
Tableau XIX-3 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative.....	129
Tableau XIX-4: Indicateurs de performance du secteur de l'élevage et de la production animale	129
Tableau XIX-5 : Évolution des débarquements selon la circonscription administrative... ..	131
Tableau XX-1 : Evolution de principaux indicateurs du secteur de l'énergie	134
Tableau XX-2: Évolution de la Production de latérite par département.....	136
Tableau XX-3: Évolution de la Production de sable par département	136
Tableau XX-4: Évolution de la Production totale des carrières (sable et latérite) par département.....	136
Tableau XXI-1 : Evolution des linéaires de routes de 2023 à 2024.....	139
Graphique XXI-2: Répartition du parc par type de véhicule	139
Tableau XXI-3 : Nombre de réceptifs, de chambre et de lits par département en 2023 et 2024.....	141
Tableau XXI-4: Évolution de l'occupation des réceptifs par circonscription administrative	141
Tableau XXI-5: Évolution du nombre d'arrivées de touristes dans la région de Ziguinchor	141

LISTE DES FIGURES

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Ziguinchor en 2024	20
Graphique II-2 : Evolution des rapports de masculinité selon les groupes d'âge en 2024	20
Graphique II-3 : Carte administrative de la région de Ziguinchor	22
Graphique II-4: Evolution de la Fécondité	24
Graphique II-5: Evolution de la Mortalité (‰)	24
Graphique V-1 : Part des aides familiaux dans la population active en 2024 (en %)	44
Graphique V-2 : Répartition des aides familiaux par secteur d'activité en 2024	44
Graphique VII-1: Répartition des ménages selon la source d'accès à l'eau de boisson au niveau régional et par milieu de résidence (pour toutes les régions)	59
Graphique VII-2: Evacuation des eaux usées des ménages de Ziguinchor en 2023 (en %)	61
Graphique VIII-2: Violence subie par les femmes en 2019 au niveau de la zone Sud (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Kédougou et Tambacounda) par les femmes de la tranche d'âges 15-49 ans en 2019 (en %).....	68
Graphique VIII-3 : Violences physiques, sexuelles et émotionnelles subies par les femmes âgées de 15-49 ans en 2017 à Ziguinchor (en %).....	68
Graphique XII-1: Synthèse des indicateurs des conditions d'apprentissage à l'élémentaire	91

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
BAC	Baccalauréat
BDEF	Banque de Données Economiques et Financières
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BRH	Brigade Régional de l'Hygiène
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion sociale
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DHS	Demographic and Health Surveys
DRDR	Direction Régionale de Développement Rural
DRS-SFD	Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés
EAA	Enquête Agricole Annuelle
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EPS	Établissements Publics de Santé
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IA	Inspection d'Académie
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêt
IRSV	Inspection régionale des services vétérinaires
LPSD	Lettre de Politique Sectorielle de Développement
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MW	Méga Watt
NINEA	Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAS	Office National de l'Assainissement du Sénégal
PNADT	Plan national d'Aménagement et de Développement Territorial
PRA	Pharmacie Régionale d'Approvisionnement
PSE	Programme Sénégal Emergent
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RAC	Revue Annuelle Conjointe
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RNEA	Répertoire national des Entreprises et Associations
RNSE	Rapport national sur la Situation de l'Education
SENELEC	Société nationale d'électricité du Sénégal
SESR	Situation Economique et Sociale Régionale
SFD	Système financier décentralisé
SRAS	Services Régionaux de l'Action Sociale
SSN	Système National Statistique
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
VA	Valeur Ajoutée

AVANT PROPOS

La Situation économique et sociale régionale (SESR) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs missions.

La SESR essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques de la région.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESR constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs au développement de notre pays.

La présente édition traite la situation économique et sociale de l'année 2024.

La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Qu'ils trouvent tous ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce document.

Dr Abdou DIOUF

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION

CHAPITRE I : TERRITOIRE

CHAPITRE II : POPULATION

CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Chapitre I : TERRITOIRE

I.1 La région de Ziguinchor dans le Sénégal

La région de Ziguinchor est située à 12°33' Latitude Nord et 16°16' Longitude Ouest, déclinaison magnétique 13°05. Son altitude est de 19,30m dans la partie Sud-ouest du Sénégal. Elle est limitée au Nord par la République de Gambie, au Sud par la République de Guinée Bissau, à l'Est par les régions de Kolda et Sédhiou et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La région occupe une superficie de 7 329 km², soit 3,7% du territoire national.

La région dispose de fortes potentialités économiques favorables à son émergence. Elle est pourvue de conditions climatiques et naturelles favorables à la pratique de plusieurs activités économiques dont les principales sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le tourisme y est également pratiqué grâce aux nombreux atouts et potentialités naturelles. La région bénéficie d'une façade maritime et de l'embouchure du fleuve Casamance. Sa position géostratégique fait qu'elle concentre une grande partie des activités économiques de la Casamance. Elle est une région chaude et humide qui peut recevoir en moyenne 1200 mm de pluie par an. La région de Ziguinchor dispose d'un important potentiel

faunique composé de galeries forestières et de certaines forêts classées.

Au niveau démographique et social, c'est la troisième région la moins peuplée et la cinquième région la plus affectée par la pauvreté. La région a enregistré un recul de la pauvreté au cours des dix dernières années. En effet, le taux de pauvreté est ressorti à 66,8% en 2011 contre 48,3% en 2021-2022, soit une baisse de 18,5%.

Sur le plan économique, il ressort des résultats du Recensement général des Entreprises (RGE), qu'en 2015, 15 743 unités économiques ont été dénombrées dans la région de Ziguinchor. Elle fait partie des régions ayant les plus faibles nombres d'unités économiques. Ces dernières sont concentrées principalement dans le département de Ziguinchor (63,1%). La répartition du nombre d'entreprises montre une prédominance du commerce avec plus de la moitié des unités économiques de la région (54,8%). Il est suivi des unités qui évoluent dans les industries textiles (9,2%) constituées majoritairement de tailleurs. Suivant la forme juridique, les résultats révèlent une prédominance des personnes physiques (97,1%).

I.2 Organisation administrative et territoriale

L'adoption de l'Acte III de la décentralisation a entraîné une communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes. Le territoire national comprend ainsi 14 régions, 46 départements, 117 arrondissements et 557 communes.

La région de Ziguinchor est née de la réforme administrative de juillet 1984 qui scinde l'ancienne région de la Casamance en deux entités administratives : la région de Kolda et celle de Ziguinchor. Elle est actuellement composée de 3 départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), 8 Arrondissements, 30 Communes et d'environ 502 villages. Ziguinchor est le chef-lieu de la région. Parmi les communes, 04 sont rattachées aux Préfets et 26 aux Sous-Préfets. La majorité des communes se trouve dans le département de Bignona

qui concentre 19 communes. En termes de superficie, Bignona est aussi le département le plus vaste avec une superficie de 5 295 km², soit 72,1% de la superficie totale de la région. Le département d'Oussouye est le moins étendu avec une superficie de 891 km², contre 1 153 km² pour Ziguinchor.

Cependant, les services, les infrastructures, le pouvoir décisionnel et l'activité économique sont majoritairement concentrés dans le département de Ziguinchor. L'importance de l'attractivité du département de Ziguinchor s'apprécie aussi au regard de la densité de population largement supérieure à celui des autres départements. En effet, Ziguinchor présente une densité de 243 hbt/km² contre 62 hbt/km² pour Oussouye et 54 hbt/km² pour Bignona en 2024.

Définitions :

- Le **territoire** est un espace délimité, approprié par un individu ou une communauté, sur lequel s'exerce un pouvoir.
- Le **département** est une collectivité locale, personne morale de droit public. Il est administré par un conseil départemental élu au suffrage universel direct.
- La **commune** est une collectivité locale, personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité composée de quartiers et/ou de villages unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation
- L'**indicateur de densité** exprime le rapport entre l'effectif de la population et la superficie et mesure la pression qu'exercent les hommes sur un espace donné. Il est généralement utilisé pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population et avoir un meilleur aperçu de la répartition de la population.

En savoir plus :

- <https://mairiedeziguinchor.sn/posts/4j4/histoire-de-ziguinchor>
- Rapport RGPH-5, 2023
- Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales
- Projet de décret fixant le ressort territorial et le Chef-lieu des régions, départements et arrondissements.

Tableau I-1 : Organisation administrative et territoriale de la région de Ziguinchor

Départements	Chefs-lieux	Communes rattachées aux préfets	Arrondissements	Chefs-lieux	Communes rattachées aux sous-préfets
Ziguinchor	Ziguinchor	Ziguinchor	Niaguis	Niaguis	Niaguis
					Adéane
			Niassia	Niassia	Boutoupa Camacounda
					Niassia
Doussouye	Doussouye	Doussouye	Cabrousse	Cabrousse	Enampore
					Diembéring
			Loudia Ouolof	Loudia Ouolof	Santhiaba Manjack
					Dukout
Bignona	Bignona	Bignona Thionck-Essyl	Kataba I	Kataba I	Mlomp
					Kataba I
					Djinaky
					Kafoutine
			Tenghori	Tenghori	Diouloulou
					Tenghori
					Niamone
					Duonck
			Tendouck	Tendouck	Coubalan
					Balinghore
					Diégoûne
					Kartiack
			Sindian	Sindian	Mangagoulack
					Mlomp
					Djibidione
					Dulampane
					Sindian
					Suelle

Source : Ministère de l'intérieur, rapport de présentation du projet de décret fixant le ressort territorial et le chef-lieu des régions, départements et arrondissements

Tableau I-2: Densités de population de la région de Ziguinchor selon le département

Département	Superficie (km ²)	Densité (hbts/km ²) en 2023	Densité (hbts/km ²) en 2024
Ziguinchor	1 153	239	243
Bignona	5 295	54	55
Doussouye	891	61	62
Région de Ziguinchor	7 339	84	86

Source : ANSD, RGPH-5 2023 et Projections démographiques

Chapitre II : POPULATION

II.1 Structure globale de la Population

La population de la région de Ziguinchor ne cesse de s'accroître depuis 1976, année du premier recensement de la population du Sénégal. Le taux d'accroissement le plus élevé est observé sur la période 1976-1988 où il s'est établi à 4,0%.

Sur la période 1988-2002, une faible progression de la population de la région de Ziguinchor est notée avec un taux d'accroissement de moins de 1%. Entre 2002 et 2013, une hausse non négligeable de 3,0% du taux d'accroissement est enregistrée. Les résultats du dernier recensement (RGPH-5) montrent un taux d'accroissement démographique intercensitaire de 1,2 qui est inférieur à la moyenne nationale (2,9).

La population de la région de Ziguinchor s'élève à 628 865 personnes en 2024 selon les données de projections démographiques. Ziguinchor est la troisième région la moins peuplée avec une part dans la population nationale évaluée à près de 3,4%.

Suivant le sexe, la population est composée de 324 768 hommes et 304 097 femmes, soit un rapport de masculinité de 107 hommes pour 100 femmes en 2024. Cette

supériorité numérique des hommes sur les femmes est notée quel que soit le milieu de résidence et le département. Cependant, l'analyse de la distribution par âge montre qu'à partir de 55 ans la situation s'inverse et les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes.

La pyramide des âges de la région de Ziguinchor est une pyramide en expansion, typique des régions en développement où la fécondité est élevée et relativement constante et la mortalité en baisse. Elle a une base large et un sommet rétréci, ce qui traduit un pourcentage important d'enfants et de jeunes et une faible proportion de personnes âgées. En effet, les personnes de 60 ans et plus constituent 7,2% de la population, tandis que les enfants de moins de 5 ans représentent 11,2% de l'effectif total. De même, 36,0% de la population ont moins de 15 ans et près de 58,6% ont moins de 25 ans. Ainsi, le ratio de dépendance démographique demeure relativement élevé. Il correspond à 75,8 personnes inactives (moins de 15 ans et 60 ans et plus) pour 100 personnes potentiellement actives (15 à 64 ans). La même configuration est notée en 2023.

Définitions :

Le rapport de masculinité est un indicateur du poids démographique des hommes par rapport aux femmes d'une population donnée. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population. Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes ; une valeur supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes.

La population désigne l'ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si ces personnes en sont temporairement absentes.

Le ratio de dépendance démographique désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – moins de 15 ans et 65 ans et plus – au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans.

En savoir plus :

<https://senegal.opendataforafrica.org/idajiti/projections-de-la-population-par-r%C3%A9gion-et-sexe>
<https://www.insee.fr/fr/accueil>
<https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-11/8-%20migration%20urbanisation.pdf>

Tableau II-1 : Structure de la population par grands groupes d'âges et rapport de dépendance en 2023

	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
Moins de 15 ans	119 379	108 426	227 805	110%
15-64 ans	187 320	172 943	360 262	108%
65 ans et plus	12 282	17 218	29 500	71%
Total	318 981	298 587	617 567	107%
Part des moins de 15 ans	37,43%	36,31%	36,89%	-
Part des 15-64 ans	58,72%	57,92%	58,34%	-
Part des 65 ans et plus	3,85%	5,77%	4,78%	-
Rapport de dépendance	70,29%	72,65%	71,42%	-

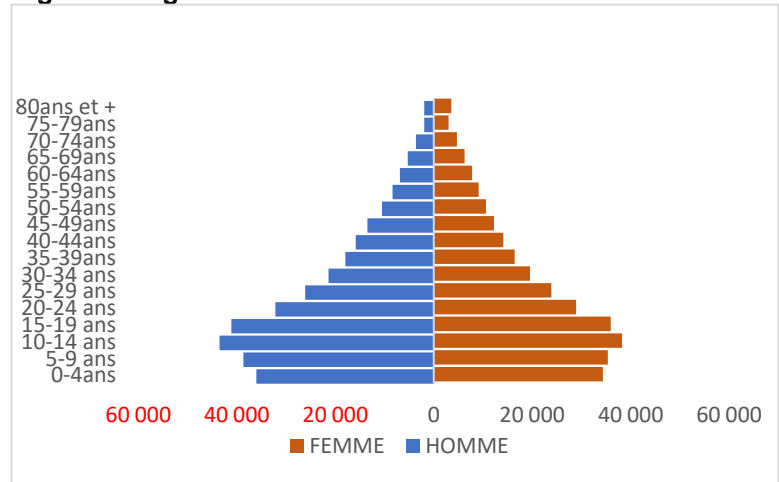
Source : ANSD, RGPH-5

Tableau II-2 : Structure de la population par grands groupes d'âges et rapport de dépendance en 2024

	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
Moins de 15 ans	118 233	107 957	226 190	110%
15-64 ans	193 799	178 592	372 391	109%
65 ans et plus	12 737	17 547	30 284	73%
Total	324 769	304 096	628 865	107%
Part des moins de 15 ans	36,41%	35,50%	35,97%	-
Part des 15-64 ans	59,67%	58,73%	59,22%	-
Part des 65 ans et plus	3,92%	5,77%	4,82%	-
Rapport de dépendance	67,58%	70,27%	68,87%	-

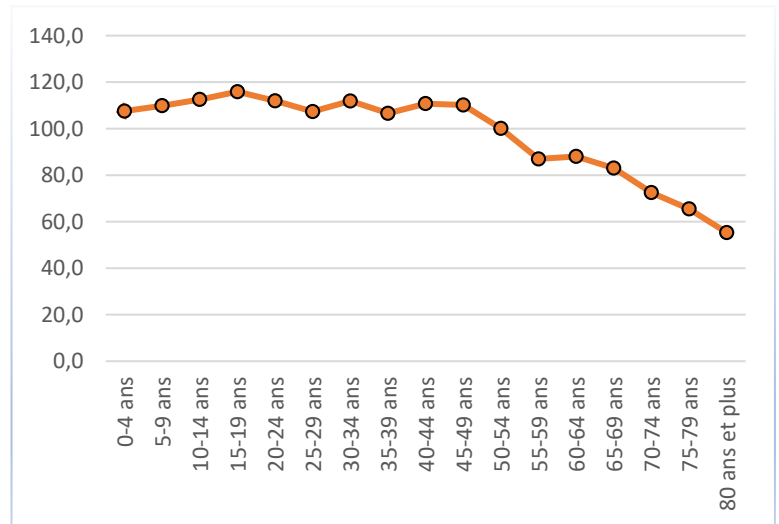
Source : ANSD, projections démographiques

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Ziguinchor en 2024



Source : ANSD, Projections démographiques et RGPH-5

Graphique II-2 : Evolution des rapports de masculinité selon les groupes d'âge en 2024



Source : ANSD, Projections démographiques et RGPH-5

II.2 Répartition de la population par département et milieu de résidence

La densité de population de la région de Ziguinchor s'établit à 85,54 hbts/km² en 2024 contre 84, 1 hbts/km² en 2023. Cette densité de population cache des disparités au niveau des départements.

Avec une densité de 243,0 hbts/km², Ziguinchor est le département le plus dense dans la région. Il est suivi par le département d'Oussouye (62,0 hbts/km²). Bignona est le département le moins dense de la région. Cependant, avec une population estimée à 292 759 personnes, le département de Bignona concentre 46,6% de la population totale de la région en 2024. Il est suivi par le département de Ziguinchor qui compte 280 541 habitants et représente 44,6% de la population. Le département d'Oussouye est le moins peuplé avec

55 565 habitants, soit 8,8% du total de la région.

Au niveau national, sur les 46 départements, Bignona et Ziguinchor occupent respectivement les 27^e et 29^e places en termes d'habitants. Le département d'Oussouye occupe, quant à lui, la 45^e place juste devant le département de Salémata.

La concentration progressive de la population dans les zones urbaines est une tendance observée à l'échelle nationale. A Ziguinchor, le taux d'urbanisation a connu une augmentation régulière depuis plusieurs années. La part de la population vivant en milieu urbain est passée de 50,0% en 2022 à 55,4% en 2024.

Définitions :

Densité de population : Rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. Le résultat s'exprime généralement en nombre d'habitants par kilomètre carré.

Les projections de population établies par l'ANSD ont pour point de départ les derniers effectifs définitifs de la population par sexe et âge du RGPH-5 de 2023. Elles simulent jusqu'à l'horizon de projection le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, mortalité et migration.

Le taux d'urbanisation est le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines (définies selon les critères nationaux appliqués lors du dernier recensement de la population). Il montre la concentration des populations dans les villes. Indirectement, il décrit les modes de vie, l'équilibre des populations dans le territoire et le pouvoir attractif des villes.

En savoir plus :

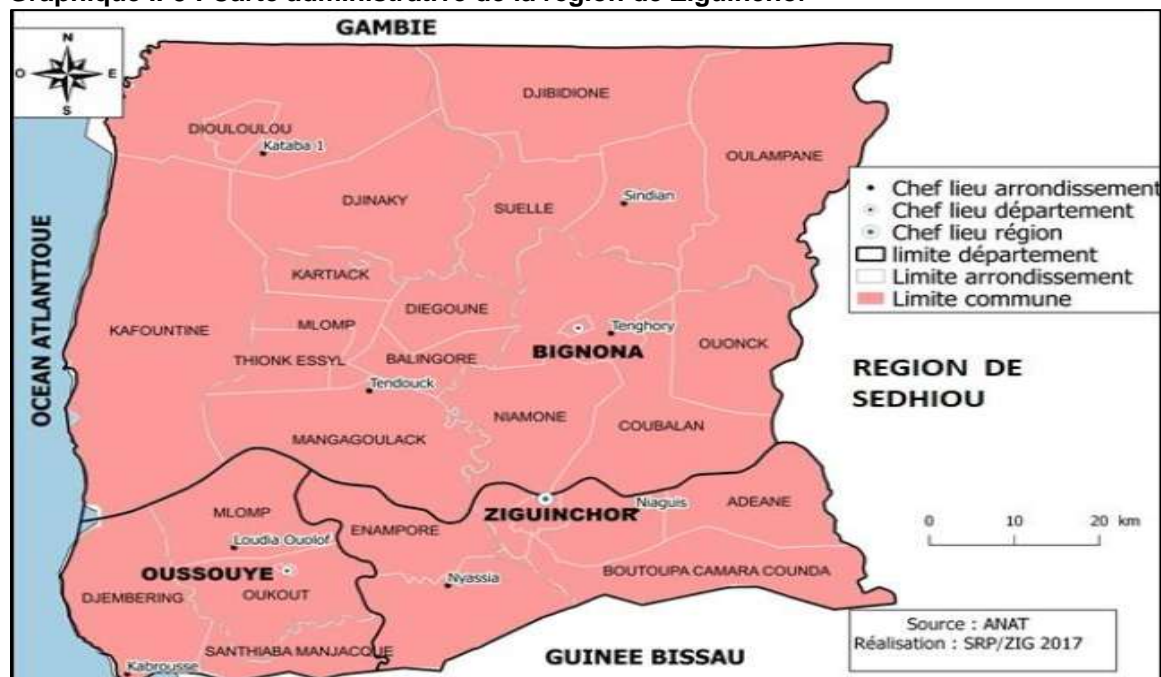
- <https://www.ansd.sn/Indicateur/projections-demographiques>
- Rapport RGPH-5 2023

Tableau II-3 : Répartition de la population de la région de Ziguinchor selon le département et le milieu de résidence

	2022		2023		2024	
	Population	Part (%)	Population	Part (%)	Population	Part (%)
Milieu de Résidence						
Urbain	364989	50,0%	339 292	54,9%	348245	55,38%
Rural	364988	50,0%	278 276	45,1%	280619	44,62%
Département						
BIGNONA	335704	46,0%	287499	46,6%	292 759	46,6%
OUSSOUYE	64245	8,8%	54567	8,8%	55 565	8,8%
ZIGUINCHOR	330003	45,2%	275501	44,6%	280 541	44,6%
Région	729952		617567		628 865	

Source : ANSD, RGPH-5 et projections démographiques

Graphique II-3 : Carte administrative de la région de Ziguinchor



Source : SRP de Ziguinchor, RAC

II.3 Dynamique de la population (Fécondité, Mortalité)

Les résultats de l'enquête EDS montrent, en 2023, une fécondité toujours élevée dans le Sud. En effet, le niveau de la fécondité dans le Sud du pays (Ziguinchor et Sédhiou, Tambacounda, Kolda et Kédougou) qui couvre la région de Ziguinchor est estimé à 4,7 enfants par femme. Cependant, la fécondité de la zone a diminué par rapport à 2019 où elle était estimée à 5,3 enfants par femme. La fécondité varie selon les tranches d'âge et demeure aussi toujours précoce dans la zone. En effet, sur la période 2020-2021, le taux est estimé à 83‰ chez les femmes de 15-19 ans et augmente rapidement pour atteindre un maximum de 215‰ chez les femmes de 25-29 ans. La fécondité commence à baisser à partir de 30-34 ans.

S'agissant de la mortalité, le quotient de mortalité infantile pour les cinq années antérieures à l'enquête est estimé à 31‰ et celui de la mortalité juvénile à 40‰. Cela veut dire sur 1 000 naissances vivantes, 31 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire et 40 décèdent entre le premier et le cinquième anniversaire.

Cependant, les résultats du cinquième recensement général de la Population et de l'Habitat de 2023 révèlent un niveau de fécondité de 4,0 enfants par femme, contre 4,2 au niveau national. Cet indice de fécondité était plus élevé au moment du RGPHAE de 2013 (5,5) et de l'EDS de 2017 (4,6). A l'échelle départementale, Bignona enregistre la fécondité la plus élevée (4,5) ; suivi de Ziguinchor avec un niveau de fécondité de 3,6. Oussouye ; avec un niveau de fécondité de 3,5 enfants par femme, enregistre la fécondité la plus faible de la région. Pour la mortalité, elle s'établit à 8,7 ‰ en 2024 contre 9,2 ‰ en 2013, soit un repli du niveau de la mortalité dans la région.

Cette tendance baissière est également notée dans le cadre de l'Enquête Démographique et de Santé, où les tendances de la mortalité des enfants au cours des vingt (20) dernières années montrent globalement une baisse du niveau de la mortalité quelle que soit l'année.

Définitions :

Quotient de mortalité infantile Probabilité de décès avant le premier anniversaire pour la période des cinq ou dix années ayant précédé l'enquête, pour 1 000 naissances vivantes. Les estimations sont données pour des périodes de dix ans pour toutes les caractéristiques, mais pour des périodes de cinq ans seulement pour le total national, selon le lieu de résidence et selon le sexe.

Indice synthétique de fécondité pour le groupe d'âge 15-49 ans, exprimé par femme Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité par âge actuels.

Les taux de fécondité par âge sont calculés pour la période des trois années qui précèdent l'enquête, basés sur l'historique détaillé des naissances fournies par les femmes. Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

En savoir plus :

- <https://www.statcompiler.com/fr/>
- <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/MIS38/MIS38.pdf>
- Rapport final de l'Enquête sur les indicateurs du paludisme (EIPS) 2020-2021
- Rapport EDS 2017

Tableau II-4 : Indice synthétique de fécondité 15-49 ans (en ‰)

Année	Zone Sud	National
2023	4,7	4
2020-21	4	3,9
2019	5,3	4,7
2018	5,2	4,4
2017	5,4	4,6
2016	5,6	4,7
2015	5,9	4,9
2014	5,9	5
2012-13	6,3	5,3
2010-11	6,1	5
2008-09	5,5	4,9
2006	5,8	4,9
2005	5,9	5,3
1997	6,5	5,7
1992-93	6,5	6
1986	6,9	6,4

Source : DHS Program, 2023

Tableau II-5 : Quotient de mortalité dans la zone Sud (en ‰)

	Quotient de mortalité infantile	Quotient de mortalité infanto-juvénile
2023	31	40
2019	45	71
2018	55	89
2017	47	77
2016	55	100
2015	56	93
2014	57	100
2012-13	57	103
2010-11	66	126
2008-09	75	135
2005	92	184
1997	92	188
1992-93	98	195
1986	119	261

Source : DHS Program, 2023

Tableau II-6 : Taux de fécondité par groupe d'âge pour les trois années ayant précédé l'enquête en 2023 (en ‰)

Agés	Zone Sud	National
10-14 ans	3	1
15-19 ans	83	68
20-24 ans	209	172
25-29 ans	215	186
30-34 ans	198	176
35-39 ans	147	125
40-44 ans	54	57
45-49 ans	28	14
15-49 ans	4,7	4
15-44 ans	4,5	3,9

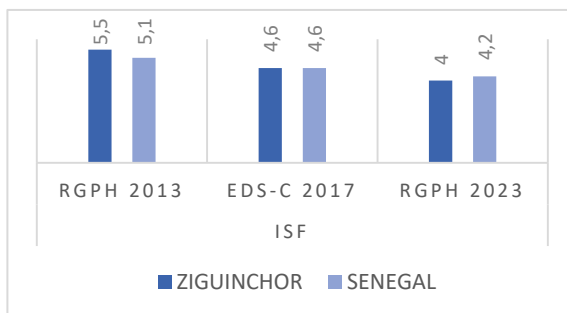
Source : DHS Program, 2023

Tableau II-7: Indice synthétique de fécondité selon le département et le milieu de résidence en 2024

DEPARTEMENT	ISF
BIGNONA	4,5
OUSSOUYE	3,5
ZIGUINCHOR	3,6
MILIEU DE RESIDENCE	ISF
URBAIN	3,6
RURAL	4,4
ENSEMBLE	3,9

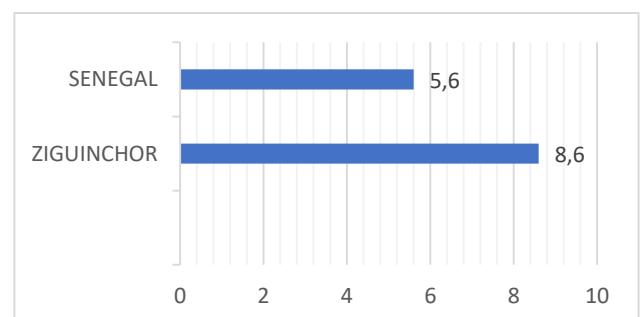
Source : ANSD, RGPH-5

Graphique II-4: Evolution de la Fécondité



Source : ANSD, RGHP-5

Graphique II-5: Evolution de la Mortalité (‰)



Source : ANSD, RGHP-5

Chapitre III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

III.1 Occupation physique du territoire

Le territoire régional est caractérisé par un relief généralement plat. Le long du fleuve Casamance, le niveau est sensiblement celui de la mer. Une petite portion côtière est constituée de basses terres et se trouve à moins d'un mètre par rapport au niveau de la mer, ce qui facilite l'intrusion marine en cet endroit.

Les principaux types de sols rencontrés dans le périmètre régional sont :

- ✓ les sols hydro morphes au niveau des vallées, exploités pour la riziculture et le maraîchage ;
- ✓ les sols ferrugineux tropicaux et ferrallitiques sableux ou argilo-sableux sur les plateaux et terrasses formant les bassins versants, exploités en cultures pluviales (arachide, niébé, riziculture, etc.) et colonisés par des formations ligneuses, le plus souvent des palmeraies.

La région subit l'influence du climat sub-guinéen, favorisant ainsi une forte pluviométrie par rapport aux régions centres et nord du pays. Nous notons la formation d'un domaine forestier constitué par des forêts denses sèches et des forêts galeries localisées principalement dans la partie sud. La mangrove et la palmeraie

colonisent la zone fluviomaritime, on note également la présence de rôneraies.

La région recèle un important potentiel faunique. Les galeries forestières et certaines forêts classées comportent une variété d'espèces animales telles que les guibs harnachés, des céphalophes à flanc roux, des céphalophes à dos jaune et des cercopithèques (singes verts, patas et colobes), des porcs épics et des reptiles. La végétation rupicole si bien représentée constitue l'habitat de premier choix des singes verts.

Dans le département d'Oussouye et plus précisément à Santhiaba-Manjaque, le parc national de la basse Casamance constitue une importante zone de repli de la faune.

Concernant l'accès à l'habitat, l'année 2024 a été marquée par l'absence de construction de logements sociaux alors qu'en 2023, il a été constaté une construction de 38 logements sociaux. Cependant, sur un nombre de dossiers enregistrés de 114 en 2024, 25 ont été autorisés contre 24 dossiers sur un total de 312, en 2023. Par ailleurs, aucune parcelle n'a été viabilisée dans la région tant en 2023 qu'en 2024. Egalement, il a été relevé l'inexistence de taux de couverture des villes en documents de planification dans la région.

Définitions :

Les sols assurent un ensemble de services indispensables au maintien de la vie sur Terre. Ils sont essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes et offrent un habitat naturel à la faune et à la flore. Ils fournissent des matières premières et des ressources énergétiques, minérales et agricoles indispensables à l'humanité. Ils assurent le stockage de quantités importantes de carbone et contribuent à la régulation du climat. En même temps, ils constituent le support principal des infrastructures et des activités humaines (bâtiments, infrastructures de transport, aménagements urbains, etc.)

En savoir plus :

- <https://observatoireadl.net/wp-content/uploads/2021/10/PNADT-Synthese.pdf>
- Revue annuelle conjointe des politiques publiques de la région de Ziguinchor

Tableau III-1 : Évolution des indicateurs du secteur de l'urbanisme et de l'habitat dans la région de Ziguinchor

Indicateurs	2023	2024
Nombre de logements sociaux construits	38	0
Nombre de parcelles viabilisées	0	0
Nombre de dossiers enregistrés	312	114
Nombre de dossiers autorisés	24	25
Taux de couverture des villes en documents de planification	0	0

Source : SRP de Ziguinchor, RAC

III.2 Occupation du sol

Au regard des agendas internationaux, le Nouvel Agenda Urbain (NAU) et les Objectifs de Développement Durable (ODD accordent une importance particulière à l'urbanisation durable. Cette orientation se traduit notamment par la cible 11.3 de l'ODD 11, qui ambitionne, à l'horizon 2030, de promouvoir une urbanisation inclusive et durable, tout en renforçant les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et pérennes des établissements humains dans l'ensemble des pays. La mise en œuvre de cette cible est mesurée à travers l'indicateur 11.3.1, intitulé « ratio entre le taux de consommation des terres urbaines et le taux de croissance de la population ».

Entre 2013 et 2023, la population urbaine de la région a progressé de **252 256 à 339 292 habitants**, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,0%, inférieur à la dynamique nationale qui s'établit à 4,9%.

Parallèlement, la superficie urbaine s'est considérablement étendue, passant de **186,6** à

298,6 Km², soit un taux moyen annuel d'utilisation des terres urbaines de **4,7 %**, porté par l'attractivité économique et le poids démographique croissant de la région.

L'étude du ratio entre le taux d'utilisation des terres (TUT) et le taux de croissance moyen démographique (TAMD) révèle que l'étalement urbain progresse plus rapidement que la population elle-même. En effet, le ratio est ressorti à 1,6 dans la région alors qu'au niveau national, il est inférieur à l'unité (1).

Ce résultat confirme la densification de la zone urbaine; une expansion urbaine, marquée par le phénomène d'étalement urbain et la pression croissante sur les terres disponibles dans la région de Ziguinchor engendrant des défis importants en matière de planification urbaine (accès au logement, accès à l'assainissement, gestion des inondations, mobilité urbaine, etc.)

Définitions :

Taux d'accroissement annuel moyen démographique (TAMD) en zone urbaine : rythme moyen annuel de croissance de la population vivant en milieu urbain sur une période donnée ;

Taux annuel moyen d'utilisation des terres (TUT) urbaines : rythme moyen annuel de la superficie urbaine sur une période donnée

Tableau III-2: Evolution de la population urbaine des régions du Sénégal entre 2013 et 2023

REGION	POPULATION URBAINE		TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DÉMOGRAPHIQUE EN ZONE URBAINE (TAMD)
	2013	2023	
DAKAR	3 026 316	4 004 426	2,8
DIOURBEL	239 870	1 391 336	17,6
FATICK	110 489	207 002	6,3
KAFFRINE	85 877	125 905	3,8
KAOLACK	338 760	510 962	4,1
KEDDUGOU	37 528	76 683	7,1
KOLDA	169 637	330 817	6,7
LOUGA	189 682	303 823	4,7
MATAM	119 784	262 270	7,8
SAINT LOUIS	412 037	562 310	3,1
SEDHIOU	87 014	131 024	4,1
TAMBACOUNDA	161 439	260 938	4,8
THIES	872 112	1 415 612	4,8
ZIGUINCHOR	252 256	339 292	3,0
SENEGAL	6 102 801	9 922 400	4,9

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

Tableau III-3: Evolution des superficies urbaines des régions du Sénégal entre 2013 et 2023

REGION	SUPERFICIE URBAINE (en km ²)		TAUX D'UTILISATION ANNUEL MOYEN DES TERRES URBAINES (TUT)
	2013	2023	
DAKAR	375,2	549,5	3,8
DIOURBEL	61,3	281,8	15,3
FATICK	72,9	106,2	3,8
KAFFRINE	129,9	129,9	0,0
KAOLACK	185,7	209,3	1,2
KEDDUGOU	229,6	236,9	0,3
KOLDA	265,6	320,9	1,9
LOUGA	109,3	146	2,9
MATAM	314,3	397,8	2,4
SAINT LOUIS	435,9	465	0,6
SEDHIOU	152,6	156,1	0,2
TAMBACOUNDA	188,8	217,8	1,4
THIES	330,8	494,1	4,0
ZIGUINCHOR	186,6	298,6	4,7
SENEGAL	3 038,4	4 010,0	2,8

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

Tableau III-4: Ratio entre taux d'utilisation annuel moyen des terres urbaines (TUT) et le taux d'accroissement annuel moyen démographique en zone urbaine (TAMD)

REGION	TAUX D'UTILISATION ANNUEL MOYEN DES TERRES URBAINES (TUT)	TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DÉMOGRAPHIQUE EN ZONE URBAINE (TAMD)	CIBLE ODD 11.3.1=TUT/TAMD
DAKAR	3,8	2,8	1,4
DIOURBEL	15,3	17,6	0,9
FATICK	3,8	6,3	0,6
KAFFRINE	0,0	3,8	0,0
KAOLACK	1,2	4,1	0,3
KEDDUGOU	0,3	7,1	0,0
KOLDA	1,9	6,7	0,3
LOUGA	2,9	4,7	0,6
MATAM	2,4	7,8	0,3
SAINT LOUIS	0,6	3,1	0,2
SEDHIOU	0,2	4,1	0,1
TAMBACOUNDA	1,4	4,8	0,3
THIES	4,0	4,8	0,8
ZIGUINCHOR	4,7	3,0	1,6
SENEGAL	2,8	4,9	0,6

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

III.3 Ressources forestières, fauniques et risques environnementaux

Le domaine forestier régional est caractérisé par son immensité. Il s'étend sur une superficie de 116 636,3 ha répartis dans 28 forêts classées. Son taux de classement est estimé à 15,9%. L'essentiel de la superficie du domaine forestier est concentré dans le département de Bignona avec 18 forêts classées pour une superficie de 100 299,3 ha, soit un taux de classement de 18,94%. Le département de Ziguinchor, toujours en termes de superficie, vient en seconde position en regorgeant 04 forêts classées avec une superficie de 10 152 ha pour un taux de classement de 8,8%. Dans le département d'Oussouye, la superficie y est faible avec 6 469 ha répartis dans 06 forêts classées.

En 2024, la région de Ziguinchor a enregistré une production de 625 661 plants à partir de 106 pépinières contre 1 183 001 plants dans 130 pépinières en 2023, soit une baisse de 47% de la production de plants.

La production de la région est dominée essentiellement par la régie avec 331 329 plants dans 12 pépinières. Il est suivi par les privées individuelles qui ont produit 277 plants avec 83 pépinières. Les villageoises ont produit 16 400 plants dans 11 pépinières. Pour les scolaires, on note l'absence de production au cours de l'année aussi bien 2023 qu'en 2024.

Dans le cadre de la lutte active contre les feux de brousse, les comités procèdent à l'ouverture de pare feu, la réhabilitation, le traitement d'axes routiers et le traitement de superficie de feux précoces. Ainsi, seul le réseau de pare-feu de Bignona a été élargi de 37,7 km en 2024. La même situation est notée en 2023, où le seul réseau de pare-feu réhabilité a été localisé dans le département de Bignona, soit une longueur de 19,7 Km.

Définitions :

Domaine forestier : ensemble des forêts et terres à vocation forestière, il comprend le domaine forestier classé et le domaine forestier protégé

Forêt: terrain recouvert à 10% au moins d'une formation d'arbres pouvant atteindre au moins deux (02) mètres à maturité, d'arbustes ou de broussailles d'une superficie minimale d'un demi-hectare d'un seul tenant; continue d'être considérée comme forêt, durant une période de dix ans, à compter du jour où est constatée la destruction, les formations forestières ayant subi une coupe, des fouilles ou explorations, un incendie ou autres agressions entraînant leur destruction totale ; sont également considérés comme forêt, les terres à vocation forestière.

Forêt classée : forêt constituée en vue de la conservation des sols, des eaux, de la diversité biologique et d'écosystèmes particuliers ou fragiles et de la garantie d'une production durable par tout moyen approprié de gestion ou de protection.

Taux de classement : fait référence au pourcentage de la superficie forestière nationale (ou régionale) qui a été officiellement intégrée au domaine forestier classé par un acte législatif ou réglementaire, lui conférant une protection légale spécifique et une gestion durable. Ce taux permet d'évaluer l'effort de conservation de l'État et de suivre l'évolution des zones protégées par rapport au total des terres boisées.

En savoir plus :

- Loi n° 2018-25 du 12 novembre 2018 portant Code forestier

Tableau III-5 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative en 2024

Circonscription administrative	Forêts Classées		Taux de classement (%)
	Nombre	Superficie (Ha)	
Ziguinchor	4	10 152	8,8
Bignona	18	100 299,3	18,94
Dussouye	6	6 469	1,64
Région	28	116 936,3	15,93

Source : IREF de Ziguinchor

Tableau III-6 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière	Ziguinchor			Bignona			Dussouye			Région			
	2023	2024	Variation %	2023	2024	Variation %	2023	2024	Variation %	2023	2024	Variation %	
Régie	pépinières	2	5	150	5	4	-20	2	3	50	9	12	33
	plants	231002	146063	-37	162701	146286	-10	63353	38980	-38	457056	331329	-28
Villageoises	pépinières	0	3	-	12	8	-33	0	0	-	12	11	-8
	plants	0	4546	-	64241	11854	-82	0	0	-	64241	16400	-74
Communautaires	pépinières	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
	plants	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Privées / Individuelles	pépinières	13	11	-15	93	67	-28	3	5	67	109	83	-24
	plants	53060	32458	-39	520968	203429	-61	87676	42045	-52	661704	277932	-58
Scolaires	pépinières	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
	plants	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Total	pépinières	15	19	27	110	79	-26	5	8	60	130	106	-17
	plants	284062	183067	-36	747910	361569	-52	151029	81025	-46	1183001	625661	-47

Source : IREF de Ziguinchor

Tableau III-7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2023		2024		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brûlées (ha)	Nb de cas	Superficies brûlées (ha)	Nb de cas	Superficies brûlées
Ziguinchor	10	296,6	7	65,8	-30	-78
Bignona	20	1186	14	117,8	-30	-90
Dussouye	1	9,1	6	60,17	500	561
Région	31	1491,3	27	243,77	-13	-84

Source : IREF de ZIGUINCHOR

III.4 Conditions climatiques

Le climat de Ziguinchor est tropical, chaud toute l'année, avec une saison sèche de novembre à mai, et une saison des pluies de juin à octobre en raison de la mousson africaine.

L'analyse des données pluviométriques de l'ANACIM révèle que la région a enregistré 9761,4 mm de pluie en 2024 contre 7806,3 mm en 2023, soit une hausse de 1955,1 mm en valeur absolue et 25,0% en valeur relative. Il a été enregistré plus de précipitations dans les zones polarisées par le poste de Cap-srkring (2000,5 mm), Ziguinchor (1763,1 mm), Niaguis (1721,1 mm) et Oussouye (1672,1 mm). Les postes de Bignona (1282,8 mm) et Tenghorie (1321,8 mm) ont enregistré les volumes les plus faibles. Comparativement à l'année

2023, il importe de noter que les précipitations ont haussé dans tous les postes, excepté dans celui de Oussouye.

Concernant la température moyenne, celle enregistrée en 2024 (27,4 °C) est légèrement en dessous de celle de l'année 2023 (28,5 °C). La température moyenne du mois le plus froid (décembre) est de 24,6 °C, celle du mois le plus chaud (mai) est de 29,5 °C.

A l'exception du mois de février, les températures moyennes mensuelles enregistrées en 2024 sont moins élevées que celles de 2023. En 2023, janvier a été le mois le moins chaud avec une température moyenne de 26,1°C. Il faut signaler tout de même que le mois de mai reste le plus chaud quelle que soit l'année.

Définitions :

- **Température minimale** : la température minimale est la plus basse observée au cours d'une journée de 24 heures, plus exactement entre 18 heures U.T.C. la veille et 18 heures le jour même. Elle se produit le plus souvent vers le lever du jour ou dans l'heure qui suit.
- **Température maximale** : la température maximale est la plus élevée observée au cours de la journée, plus exactement entre 6 heures U.T.C. et le lendemain 6 heures. Elle se produit le plus souvent en cours d'après-midi

En savoir plus :

- <https://www.climatsetvoyages.com/climat/senegal/Ziguinchor#janvier>
- https://alertes-meteo.com/vague_de_froid/mini_maxi.htm

Tableau III-8: Évolution de la pluviométrie par poste de 2020 à 2024 (mm)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Ziguinchor	2041,5	990	1760,1	1268,7	1763,1
Niaguiss	1930	1314,8	1739,9	1513,5	1721,1
Bignona	1737,1	1168	1248,9	1005,5	1282,8
Tenghorie	1701,1	1176,7	1182,3	941,6	1321,8
Doussouye	1999,3	1035,9	1859	1715,4	1672,1
Cap-skring	1961,4	1072,2	1612	1361,6	2000,5
TOTAL	11370,4	6757,6	9402,2	7806,3	9761,4

Source : ANACIM, Ziguinchor

Tableau III-9: Évolution mensuelle des températures de 2022 à 2024 (En °C)

Mois	2022			2023			2024		
	Mini moy	Maxi moy	Moyenne	Mini moy	Maxi moy	Moyenne	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
Janvier	18	36,6	27,3	15,9	36,2	26,1	17,8	36,8	26
Février	18,2	37,9	28,1	17,8	37,8	27,8	19,4	39,6	27,8
Mars	19	38,5	28,8	18,8	39,6	29,2	20,3	39,9	27,7
Avril	18,9	37,7	28,3	19,6	38,6	29,1	20,5	38,4	28,3
Mai	22,1	37,5	29,8	23,4	38,6	31	23,7	39,1	29,5
Juin	23	33,3	28,2	23,9	35,1	29,5	23,3	34,8	28,9
Juillet	24,1	33,1	28,6	23,8	33,9	28,9	24,4	32,4	27,4
Août	23,2	32,3	27,8	23,9	33,6	28,8	24,3	32,1	27,2
Septembre	23	32	27,5	23	33	28	23,1	31,4	26,8
Octobre	22,6	34,4	28,5	23,9	34,9	29,4	23,4	34,3	27,5
Novembre	19	33,5	26,3	20,5	34,8	27,7	21,4	35,4	27,4
Décembre	16,9	34,8	25,9	18,7	35,5	27,1	18,3	34,5	24,6
Moyenne	20,7	35,1	27,9	21,1	36	28,5	21,7	35,7	27,4

Source : ANACIM, Ziguinchor

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL

CHAPITRE IV : EMPLOI

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

Chapitre IV : EMPLOI

IV.1 Population en âge de travailler

A Ziguinchor, en 2024, les personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) représentent 54,2% de la population régionale. La répartition selon l'âge et le sexe de cette population fait ressortir son caractère jeune et masculin avec un niveau d'instruction faible. En effet, cette population, légèrement dominée par les hommes (51,1%), est constituée à 51,1% de jeunes de la tranche

d'âge de 15 à 34 ans et 30,7 % ont moins de 25 ans. En outre, 41,9% n'ont jamais fréquenté l'école et 10,4% ont le niveau primaire.

La répartition de la population active révèle que 54,2% résident dans le milieu urbain et 52,3% ont au plus atteint le préscolaire ou le primaire.

Définitions :

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis (15 ans) pour pouvoir participer à l'activité de production économique telle que définie par le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN).

En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/>

Tableau IV-1 : Structure de la population en âge de travailler en 2024

Milieu de résidence	Pourcentage
Urbain	54,2
Rural	45,8
Sexe	
Homme	51,1
Femme	48,9
Groupe d'âge	
15-24 ans	30,7
25-34 ans	20,4
35 et plus	48,9
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	41,9
Préscolaire/Primaire	10,4
Secondaire	40,3
Supérieur	7,5

Source : ANSD, ENES 2024

IV.2 Population en emploi rémunéré

Les personnes en emploi sont celles qui s'engagent dans la production de biens et services marchands dans l'économie en contrepartie d'une rémunération (salaire, bénéfice). La population en emploi est répartie en deux catégories :

- emploi salarié : catégorie des personnes qui exercent une activité économique en contrepartie d'une rémunération ;
- emploi non salarié : catégorie des personnes qui travaillent pour leur propre compte ou ayant une entreprise (indépendants et employeurs).

Leur importance relative reflète le dynamisme du marché du travail en termes de capacité de création d'emplois. Le taux d'emploi qui est la part des personnes pourvues d'un emploi rémunéré sur la population en âge de travailler est estimé à 23,8% à Ziguinchor, en 2024.

Ce taux diffère selon le milieu de résidence et le sexe. Il est relativement plus important en milieu urbain avec un taux de 25,8% contre 21,4% en zone rurale. Selon le sexe, le taux d'emploi des hommes (37,1%) est plus élevé que celui des femmes (9,9%).

La population en emploi est composée majoritairement d'hommes (79,8%) et de personnes qui ont au plus le niveau préscolaire ou primaire (60,5%). Plus de la moitié (71,1%) a plus de 35 ans. La proportion des jeunes (15-35 ans) dans la population en emploi est estimée à 28,8% et celle de la tranche d'âges 25-34 ans est ressortie à 20,2%. Cette population en emploi réside majoritairement en milieu urbain (59,6%).

La population en emploi est majoritairement composée de travailleurs indépendants qui constituent 61,7% des emplois et 37,0% sont des indépendants non agricoles. La part des salariés est estimée à 30,8% et celle des apprentis ou stagiaires à 7,5%.

Par rapport aux secteurs d'activités, la majorité s'active dans les services (32,0%) et l'agriculture (26,4%). La part des personnes qui s'activent dans le commerce et réparation est évaluée à 22,8%. Par ailleurs, 18,8 % des personnes en emploi s'activent dans l'industrie, c'est à dire dans les activités de transformation et de fabrication.

Définitions :

Les personnes en emploi sont celles ayant exercé une activité de production d'au moins 1 heure, sur une période de référence d'une semaine ou de 7 jours, en vue d'un salaire, bénéfice, en nature ou en espèce.

Tableau IV-2 : Répartition de la population en emploi en 2024

Milieu de résidence	répartition (%)
Urbain	59,6
Rural	40,4
Sexe	
Homme	79,8
Femme	20,2
Groupe d'âge	
15-24 ans	8,6
25-34 ans	20,2
35 et plus	71,1
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	44,9
Pré-scolaire/Primaire	15,6
Secondaire	28,6
Supérieur	10,9

Source : ANSD, ENES 2024

Tableau IV-3 : Répartition de la population en emploi selon le statut et la branche d'activité en 2024

Statut dans l'emploi	Répartition (%)
Salariés	30,8
Apprentis/Stagiaires	7,5
Indépendants non agricole	37
Indépendants agricoles	24,7
Secteur d'activité	
Agriculture	26,4
Industrie	18,8
Commerce et Réparation	22,8
Services	32

Source : ANSD, ENES 2024

Tableau IV-4 : Taux d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe en 2024

Milieu de résidence	Taux d'emploi
Urbain	25,8
Rural	21,4
Sexe	
Homme	37,1
Femme	9,9
Ensemble	23,8

Source : ANSD, ENES 2024

IV.3 Etablissements ouverts, conflits et contrats de travail

Dans la région, le nombre d'établissements ouverts est de 118 en 2024 contre 80 en 2023, soit une hausse de 47,5%. Ces établissements ouverts ont permis la création d'emplois et inversement, ceux fermés ont occasionné des pertes d'emplois. En 2024, la totalité des établissements ouverts dans la région a contribué à générer 694 emplois contre 434 emplois en 2023.

S'agissant des fermetures, elles ont concerné 21 établissements en 2024 contre 31 en 2023. Les emplois perdus à la suite de la fermeture de 21 établissements sont au nombre de 36 en 2024.

Il a été noté une hausse du nombre de conflits individuels déclarés à l'IRTSS en 2024 comparativement à l'année 2023. En effet, le nombre de conflits individuels noté dans le cadre du travail est de 33, dépassant ainsi celui obtenu (23) en 2023. Quant aux conflits collectifs, 04 ont été déclarés à l'Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale (IRTSS) de Ziguinchor en 2024. En 2023, aucun conflit

collectif n'a été déclaré dans la région.

Aux termes des dispositions du Code du Travail et de ses textes d'application, tout travailleur embauché doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services de l'inspection du travail. Le nombre de travailleurs immatriculés est estimé à 280 unités en 2024, soit 217 unités de moins qu'en 2023 (497), correspondant à une baisse de 44%.

Concernant les contrats de travail, l'IRTSS de Ziguinchor en a enregistré 2 590 au cours de l'année 2024, contre 3 473 en 2023. Selon le type, près de 67% des contrats sont des Contrats à Durée Déterminée (CDD), 14% sont des Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et 10% sont des contrats Saisonniers. Les contrats d'apprentissage et temporaires concentrent respectivement 3% et 5% de l'ensemble des contrats de travail. Pour les stages, le nombre de contrats enregistré représente 1% du total. Suivant le sexe, 71% des contrats enregistrés sont octroyés aux hommes.

Définitions :

Au Sénégal, toute personne physique ou morale qui se propose d'ouvrir un établissement ou un chantier de quelque nature que ce soit, doit au préalable, en faire la déclaration auprès de l'Inspection du travail du ressort (article L.220 du Code du Travail). À ce titre sont à déclarer dans les mêmes conditions, la fermeture, le transfert, la mutation et, plus généralement, tout changement affectant un établissement (DSTE, Rapport annuel sur les statistiques du travail, 2021)

Le contrat de travail qui est un type de contrat par lequel une personne (employée) s'engage à effectuer un travail pour un autre employeur moyennant une rémunération.

En savoir plus :

- Rapport annuel sur les statistiques du travail, 2024

Tableau IV-5: situation des établissements ouverts/fermés et des emplois générés/perdus dans la région

Année	Indicateurs	Nombre	Indicateurs	Nombre
2023	Nombre d'établissements ouverts	80	Nombre d'emplois générés	434
	Nombre d'établissements fermés	31	Nombre d'emplois perdus	136
2024	Nombre d'établissements ouverts	118	Nombre d'emplois générés	694
	Nombre d'établissements fermés	21	Nombre d'emplois perdus	36

Source : IRTSS de Ziguinchor

Tableau IV-6: situation des conflits et de l'immatriculation des travailleurs dans la région

Année	Types de conflits	TOTAL
2023	Conflit Individuel	23
	conflit collectif	0
2024	conflit individuel	33
	conflit collectif	4
2023	Nombre de travailleurs immatriculés	497
2024	Nombre de travailleurs immatriculés	280

Source : IRTSS de Ziguinchor

Tableau IV-7: répartition des contrats de travail enregistré par l'IRTSS de ZIGUINCHOR en 2024

SEXE	COD		CDI		Stage		SAISONNIER		TEMPORAIRE		APPRENTISSAGE		ENSEMBLE
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
NOMBRE	1274	462	213	146	22	7	165	86	88	50	73	4	2590
TOTAL	1736		359		29		251		138		77		2590
%	67		14		1		10		5		3		100

Source : IRTSS de Ziguinchor

Chapitre V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

V.1 Travail familial

Les aides familiaux constituent une composante importante de la main-d'œuvre en participant dans la production de biens et services marchands dans l'économie. L'offre globale de travail des aides familiaux est captée à partir de leur proportion sur la main-d'œuvre. L'analyse du tableau ci-dessous sur leur niveau de participation montre que 1,7% de la main-d'œuvre est constituée de travailleurs familiaux.

La part des aides familiaux dans l'offre globale est plus importante en milieu rural où elle est estimée à 3,6%. Selon le sexe, le niveau de participation le plus élevé est noté chez les femmes avec une part de 6,0%.

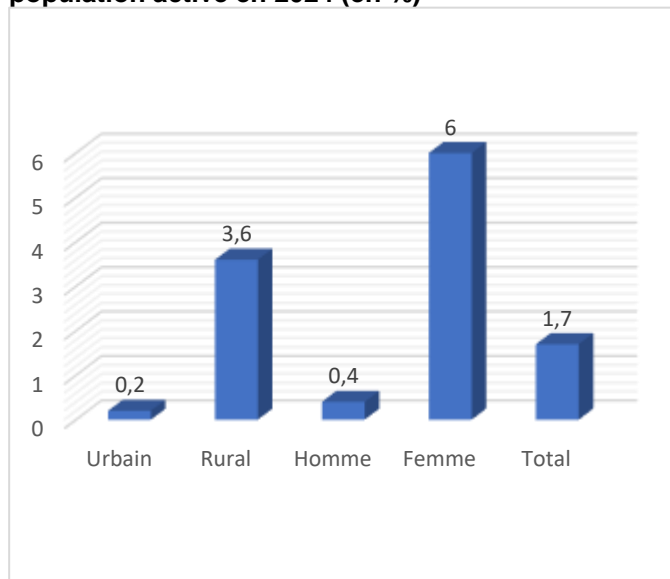
Contrairement à la population en emploi rémunéré, la grande majorité des aides familiaux s'active dans l'agriculture qui concentre 76,5% du total. Le reste est dans le commerce et réparation (15,9%). Ils sont majoritairement constitués de femmes (79,6% du total) et 92,1% des aides familiaux résident en milieu rural.

Par rapport à l'âge, 31,9% des aides familiaux ont moins de 34 ans, 8,5% ont moins de 24 ans et 68,0% ont 35 ans et plus. Ils ont aussi un faible niveau d'instruction avec 89,7 % qui n'ont jamais fréquenté le système scolaire et le reste (10,3%) est constitué par ceux qui ont le niveau préscolaire au primaire.

Définitions :

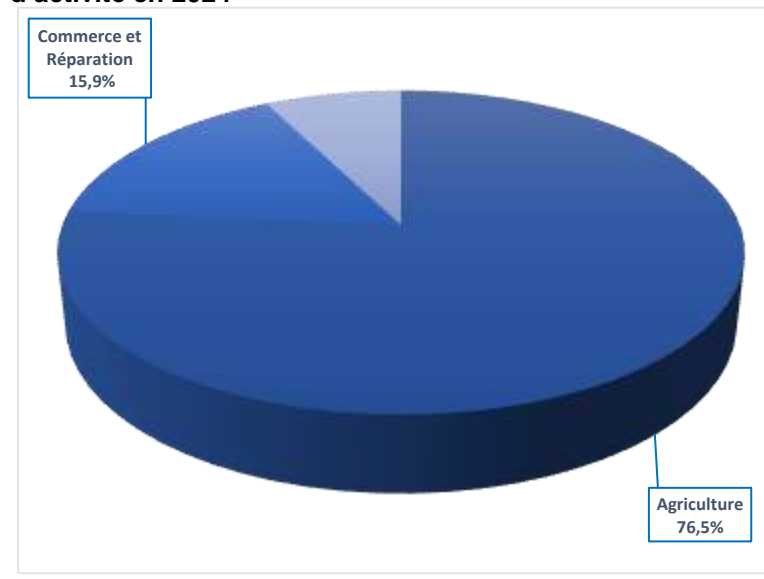
Un **aide familial** est une personne qui travaille dans une (ou plusieurs) entreprise(s) appartenant à un membre de son ménage sans recevoir de rémunération. L'indicateur associé à cette composante de la main-d'œuvre est la proportion d'aide familial dans la main-d'œuvre.

Graphique V-1 : Part des aides familiaux dans la population active en 2024 (en %)



Source : ANSD, ENES 2024

Graphique V-2 : Répartition des aides familiaux par secteur d'activité en 2024



Source : ANSD, ENES 2024

Tableau V-1: Répartition des aides familiaux selon les caractéristiques sociodémographiques en 2024

	Part en %
milieu de résidence	
Urbain	7,9
Rural	92,1
Sexe	
Homme	20,4
Femme	79,6
Groupe d'âge	
15-24 ans	8,5
25-34 ans	23,4
35 et plus	68
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	89,7
Préscolaire/Primaire	0
Secondaire	10,3
Supérieur	0

Source : ANSD, ENES 2024

V.2 Jeunes ni en cours de scolarisation, ni en emploi et ni en formation (NEET)

L'analyse du profil des personnes en âge de travailler, particulièrement celui des jeunes (de 15 à 35 ans), montre aussi que 41,5% ne sont ni en cours de scolarisation, ni en formation et ni en emploi (NEET). Cette catégorie de jeunes très vulnérables qui sont en dehors du marché du travail et en dehors du processus d'acquisition de capital humain (éducation ou formation) est plus importante en zone rurale (46,3%) qu'en milieu urbain (37,5%). Pour le sexe, les femmes demeurent plus affectées que les hommes. En effet, 50,9% des femmes sont

ni en cours de scolarisation, ni en formation et ni en emploi, contre 31,6% pour les hommes.

La répartition de la population des jeunes, ni en cours de scolarisation, ni en formation et ni en emploi (NEET), fait ressortir que plus de la moitié (62,7%) sont des femmes, 36,6% ont moins de 25 ans, 45,4% n'ont aucun niveau d'instruction et 56,0% ont au plus le niveau préscolaire ou primaire. Les proportions de ces jeunes qui ont les niveaux secondaire et supérieur sont estimées respectivement à 42,0% et 1,9%.

Définitions :

- **NEET** : ce sont les jeunes âgés entre 15 et 35 ans, qui sont ni en cours de scolarisation, ni en emploi et ni en formation.

Tableau V-2: Structure des jeunes ni en cours de scolarisation, ni en formation, ni en emploi (NEET) en 2024

Milieu de résidence	Pourcentage
Urbain	50,2
Rural	49,8
Sexe	
Homme	37,3
Femme	62,7
Groupe d'âge	
15-24 ans	36,6
25-34 ans	54,4
35 et plus	9
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	45,4
Préscolaire/Primaire	10,6
Secondaire	42
Supérieur	1,9

Source : ANSD, ENES 2024**Tableau V-3: Taux de NEET selon le milieu de résidence et le sexe en 2024**

Milieu de résidence	Taux NEET
Urbain	37,5
Rural	46,3
Sexe	
Homme	31,6
Femme	50,9
Ensemble	41,5

Source : ANSD, ENES 2024

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITE

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

CHAPITRE VIII: POPULATION VULNERABLES

Chapitre VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

VI.1 Logement et équipement des ménages

A Ziguinchor, 59,3% des ménages sont propriétaires de leur logement, 24,7% de locataires, 6,3% de copropriétaires, 2,8% de colocataires, 3,6% logés par des parents ou amis, 0,9% logés par leur employeur et 0,5% en location-vente. En considérant le milieu de résidence, 86,6% des ménages sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement en milieu rural, contre 50,1% en milieu urbain. En effet, la location est un phénomène très rare en milieu rural puisqu'elle concerne seulement 6,1% des ménages. Par contre, en milieu urbain elle est assez développée avec 38,4% des ménages qui ont le statut de locataires ou colocataires. Au niveau départemental, la proportion de ménages propriétaires de leur logement est plus élevée dans les départements de Bignona (70,8%) et Oussouye (53,6%). Par ailleurs, ceux ayant le statut de locataire représentent 32,9% à Ziguinchor, 30,3% à Oussouye et 14,4% à Bignona.

S'agissant du type de logement, le logement le plus fréquent est la maison basse. En effet, près de 9 ménages sur 10 (89,5%) vivent dans des maisons basses. Les maisons à étage et les cases suivent et concernent respectivement 7,5% et 1,5% des ménages. Quant à ceux qui logent dans une baraque, ils ne représentent que 1,2%.

Quel que soit le milieu de résidence, la maison basse occupe la première place avec 84,6 % des ménages en milieu urbain et 96,0% de ceux en milieu rural. A l'échelle départementale également, la maison basse constitue le type d'habitat le plus usité. Elle est suivie de la maison à étage pour Ziguinchor (14,6%) et Oussouye (2,6%) et la case pour Bignona (2,6%).

Selon la taille du ménage, les ménages de la région de Ziguinchor sont caractérisés par une taille moyenne de 7 individus. Elle est au même ordre aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (7 individus). La taille moyenne des ménages ordinaires a diminué d'un point par rapport au dernier recensement (RGPHAE de 2013) où elle était de 8 individus. Selon le milieu de résidence également, un écart similaire d'une unité est noté entre le milieu rural et le milieu urbain comparé au dernier recensement (RGPHAE de 2013) où la taille était de 8 individus chacun. La taille du ménage ordinaire présente des disparités selon le département. En effet, les tailles les plus élevées sont enregistrées dans les départements de Bignona (8) et Ziguinchor (7). Par contre, les tailles moyennes les moins élevées sont notées dans celui d'Oussouye avec moins de 6 personnes par ménage ordinaire.

Définitions :

- **L'incidence de la pauvreté** correspond à la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, c'est-à-dire celle dont la consommation ou le revenu se situe en dessous de la ligne de pauvreté.

Tableau VI-1: Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement en 2023

Département de résidence	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT								Total
	Propriétaire	Co propriétaire	Locataire	Co locataire	Location-vente	Logé par employeur	Logé par parents/amis	Autre	
BIGNONA	70,8%	8,1%	14,4%	1,7%	0,3%	0,6%	2,5%	1,6%	100,0
OUSSOUYE	53,6%	4,0%	30,3%	3,2%	1,4%	1,7%	2,9%	2,9%	100,0
ZIGUINCHOR	49,8%	5,4%	32,9%	3,8%	0,4%	0,8%	5,0%	1,9%	100,0
Urbain	44,5%	5,6%	38,4%	4,3%	0,4%	1,0%	4,3%	1,5%	
Rural	79,3%	7,3%	6,1%	0,8%	0,6%	0,7%	2,7%	2,6%	
Total	59,3%	6,3%	24,7%	2,8%	0,5%	0,9%	3,6%	1,9%	100,0

Source : ANSD.RGPH-5, 2023

Tableau VI-2: Répartition de la taille moyenne des ménages ordinaires par département selon le milieu de résidence en 2023

Département	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
BIGNONA	6,63	8,29	7,62
OUSSOUYE	4,19	4,75	4,56
ZIGUINCHOR	6,86	7,50	6,98
Total	6,58	7,40	6,93

Source : ANSD.RGPH-5, 2023

Tableau VI-3 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le type de logement en 2023

Département de résidence	Type de logement						Total
	Autre	Case	Baraque	Maison basse	Maison à étage	Immeuble à appartement	
BIGNONA	0,4%	2,6%	1,4%	93,9%	1,7%	0,0%	100,0
OUSSOUYE	0,2%	1,4%	1,3%	94,6%	2,6%	0,0%	100,0
ZIGUINCHOR	0,2%	0,5%	1,0%	83,6%	14,6%	0,1%	100,0
Urbain	0,4%	1,2%	1,0%	84,6%	12,6%	0,0%	100,0
Rural	0,2%	1,9%	1,4%	96,0%	0,5%	0,0%	100,0
Total	0,3%	1,5%	1,2%	89,5%	7,5%	0,0%	100,0

Source : ANSD.RGPH-5, 2023

VI.2 Statut d'occupation du logement

Au Sénégal, la question de l'habitat est devenue un enjeu stratégique majeur, portée par une urbanisation accélérée et des mutations démographiques profondes. Dans les grands centres urbains, et plus particulièrement à Ziguinchor, l'accès à un logement décent et à coût abordable demeure une équation complexe pour une part importante des citoyens.

Cette situation est exacerbée par la flambée des loyers, l'étranglement du marché locatif et l'insécurité juridique entourant le foncier. En s'inscrivant dans la trajectoire des Objectifs de Développement Durable (ODD 1, 10 et 11), l'analyse approfondie de la condition des

ménages locataires devient un impératif. Elle constitue un levier essentiel pour orienter les politiques d'aménagement du territoire et booster les programmes nationaux de logements sociaux.

Face à son urbanisation croissante, la région de Ziguinchor concentre une proportion élevée de ménages locataires. En effet, ces derniers représentent 29,9% du total, contre 70,1% qui sont propriétaires de leurs ménages. Au niveau national, cette même tendance est observée avec 24,6% de locataires contre 75,4% de propriétaires.

Définitions :

Propriétaire : les propriétaires regroupent à la fois les ménages propriétaires et les ménages copropriétaires.

Locataire : les locataires comprennent les ménages en location simple (avec ou sans contrat), les co-locataires (avec ou sans contrat) ainsi que ceux en situation de location-vente.

Tableau VI-4: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement

CONTEXTE DE RESIDENCE	Propriétaire		Locataire		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
URBAIN	771 627	62,2	469 664	37,8	1 241 291	100,0
RURAL	711 693	98,0	14 667	2,0	726 360	100,0
DAKAR	268 076	43,9	342 365	56,1	610 441	100,0
ZIGUINCHOR	57 429	70,1	24 540	29,9	81 968	100,0
DIOURBEL	181 468	95,6	8 287	4,4	189 755	100,0
SAINT-LOUIS	118 387	90,2	12 806	9,8	131 193	100,0
TAMBACOUNDA	72 408	87,5	10 304	12,5	82 712	100,0
KADLACK	106 837	89,8	12 092	10,2	118 929	100,0
THIES	211 576	83,3	42 301	16,7	253 876	100,0
LOUGA	111 821	96,7	3 861	3,3	115 682	100,0
FATICK	79 085	92,8	6 134	7,2	85 219	100,0
KOLDA	75 215	90,7	7 695	9,3	82 910	100,0
MATAM	64 010	94,6	3 625	5,4	67 635	100,0
KAFFRINE	66 823	96,0	2 812	4,0	69 635	100,0
KEDOUGOU	26 896	88,0	3 662	12,0	30 558	100,0
SEDHIOU	43 291	91,8	3 849	8,2	47 139	100,0
SENEGAL	1 483 320	75,4	484 332	24,6	1 967 651	100,0

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

VI.3 Répartition spatiale des ménages locataires

À Ziguinchor, 70,1 % des ménages sont propriétaires contre 29,9 % de locataires. Ce taux de propriété est inférieur à la moyenne nationale du Sénégal, qui s'élève à 75,4 %. Ziguinchor se distingue en affichant la deuxième plus forte proportion de locataires du pays. Seule la région de Dakar dépasse ce niveau avec une majorité de 56,1 % de locataires. À l'inverse, des régions comme Louga (96,7 %) ou Diourbel (95,6 %) sont presque exclusivement propriétaires. Le profil de Ziguinchor s'éloigne radicalement de la norme du milieu rural (98 % de propriétaires). Il se rapproche davantage de la dynamique du milieu urbain national (62,2 %

de propriétaires). Comparativement à Thiès (83,3 % de propriétaires), Ziguinchor est nettement plus orientée vers la location. Des régions comme Matam et Kaffrine affichent des taux de propriété bien plus élevés, dépassant les 94%. Cette spécificité suggère une pression immobilière ou une urbanisation plus marquée que dans l'arrière-pays. Ziguinchor présente ainsi un marché immobilier plus diversifié que la plupart des autres régions. Ses 24 540 locataires marquent une singularité forte dans le paysage résidentiel sénégalais. L'accès à la propriété y reste toutefois la norme pour sept ménages sur dix.

Définitions :

Propriétaire : les propriétaires regroupent à la fois les ménages propriétaires et les ménages copropriétaires.

Locataire : les locataires comprennent les ménages en location simple (avec ou sans contrat), les co-locataires (avec ou sans contrat) ainsi que ceux en situation de location-vente.

Tableau VI-5: Répartition des ménages locataires par région et milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement

CONTEXTE DE RESIDENCE	Co-locataire		Location simple		Location-vente		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
URBAIN	61 521	13,1	401 967	85,6	6 177	1,3	469 664	100,0
RURAL	2 581	17,6	11 067	75,5	1 019	6,9	14 667	100,0
DAKAR	40 517	11,8	298 394	87,2	3 455	1,0	342 365	100,0
ZIGUINCHOR	2 489	10,1	21 612	88,1	439	1,8	24 540	100,0
DIOURBEL	1 474	17,8	6 111	73,7	703	8,5	8 287	100,0
SAINT-LOUIS	2 533	19,8	9 996	78,1	278	2,2	12 806	100,0
TAMBACOUNDA	1 634	15,9	8 432	81,8	238	2,3	10 304	100,0
KADLACK	2 389	19,8	9 404	77,8	299	2,5	12 092	100,0
THIES	7 606	18,0	33 988	80,3	707	1,7	42 301	100,0
LOUGA	832	21,6	2 923	75,7	105	2,7	3 861	100,0
FATICK	1 167	19,0	4 792	78,1	175	2,8	6 134	100,0
KOLDA	957	12,4	6 591	85,7	147	1,9	7 695	100,0
MATAM	692	19,1	2 828	78,0	105	2,9	3 625	100,0
KAFFRINE	712	25,3	2 042	72,6	58	2,1	2 812	100,0
KEDOUGOU	481	13,1	2 902	79,3	279	7,6	3 662	100,0
SEDHIOU	619	16,1	3 020	78,5	209	5,4	3 849	100,0
SENEGAL	64 102	13,2	413 034	85,3	7 196	1,5	484 332	100,0

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

VI.4 Accès à Internet

Le taux de pénétration d'internet mobile a connu une légère hausse en passant de 51% en 2022 à 55% en 2023. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile qui est estimé à 101% en 2023, a lui enregistré une évolution de 3,3 points de pourcentage par rapport à 2022. Le taux de pénétration d'internet fixe a connu aussi une augmentation de 5 points de pourcentage en 2023 (6% en 2022 et 11% en 2023). Pour ce qui est de l'accès aux réseaux mobiles 2G et 3G, il est toujours de 100% au niveau de la région. L'accès au réseau mobile 4G est resté constant de 2022 à 2023, soit 98%.

Pour ce qui est du type de connexion utilisé, les ménages qui font recours soit au câble ADSL, soit au Box Wifi/Modem/Routeur et à la fibre optique, s'établissent à 1,6% des ménages de la région en 2023. Selon le milieu de résidence, ce nombre est relativement plus important en milieu urbain où 2,2% des ménages utilisent ce type de connexion.

Définitions :

- **Le taux de pénétration** de la téléphonie mobile fait référence au nombre d'utilisateurs actifs utilisant des téléphones mobiles au sein d'une population.

En savoir plus :

- RAC région de Ziguinchor

Tableau VI-6 : Taux d'accès à l'internet à Ziguinchor

Indicateurs	2022	2023
Taux de pénétration de l'internet fixe	6,0%	11,0%
Taux de pénétration de l'internet Mobile	51,0%	55,0%
Taux de pénétration de la téléphonie Mobile	97,7%	101,0%
Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 2G	100,0%	100,0%
Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 3G	100,0%	100,0%
Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 4G	98,0%	98,0%

Source : SRP de Ziguinchor, RAC

Tableau VI-7: Répartition des ménages selon le type de connexion internet utilisé en 2023

Région			Milieu de résidence		Total
			Urbain	Rural	
ZIGUINCHOR	Internet (Cable ADSL, Box Wifi/Modem/Routeur, fibre optique)	Non	97,8%	99,3%	98,4%
		Oui	2,2%	0,7%	1,6%

Source : ANSD, RGHP-5

Chapitre VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

VII.1 Eau

Le nombre d'abonnés à la SEN'EAU a connu une hausse de 4,8% au niveau de la région de Ziguinchor. Il a évolué de 26 070 à 27 313 abonnés sur la période 2023-2024. La région a aussi enregistré en 2024, 864 branchements, dont 578 branchements sociaux et 286 branchements ordinaires. Les branchements sociaux ont augmenté par rapport à 2023. Le nombre de bénéficiaires de branchements ordinaires par contre a baissé de 13,3%.

Par ailleurs, les données du RGPH-5 sur les sources d'eau utilisées dans la région de Ziguinchor révèlent une prédominance de l'utilisation de l'eau provenant des robinets, avec 28,3 % des ménages ayant accès à un robinet

dans leur logement, suivi par 17,7 % ayant un robinet dans la cour. Les puits constituent également une source majeure d'approvisionnement en eau, avec 25,8 % des ménages utilisant des puits non protégés et 15,1 % des puits protégés. L'accès aux puits à pompe ou forage et à l'eau fournie par le voisin reste marginal (4,9 % et 4,3 % respectivement). Quant aux robinets publics ou bornes fontaines, ils sont utilisés que par une faible proportion (2,3 % au total), tandis que des sources alternatives comme l'eau minérale sont peu exploitées (0,6 %). Les autres sources, telles que les camions citernes ou les charrettes avec petite citerne ou tonneau, ne sont pas utilisées.

Définitions :

Sources d'approvisionnement améliorées de l'eau de boisson : Comprennent l'eau de robinet, les puits à pompe ou forage, les puits creusés protégés, l'eau de source protégée et l'eau de pluie. Les ménages qui utilisent de l'eau en bouteille pour boire sont considérés comme utilisant une source d'eau améliorée seulement si l'eau qu'ils utilisent pour cuisiner ou se laver les mains provient aussi d'une source améliorée.

Méthodes de traitement appropriées : l'ébullition, l'ajout de chlore, le filtrage et la désinfection solaire.

En savoir plus :

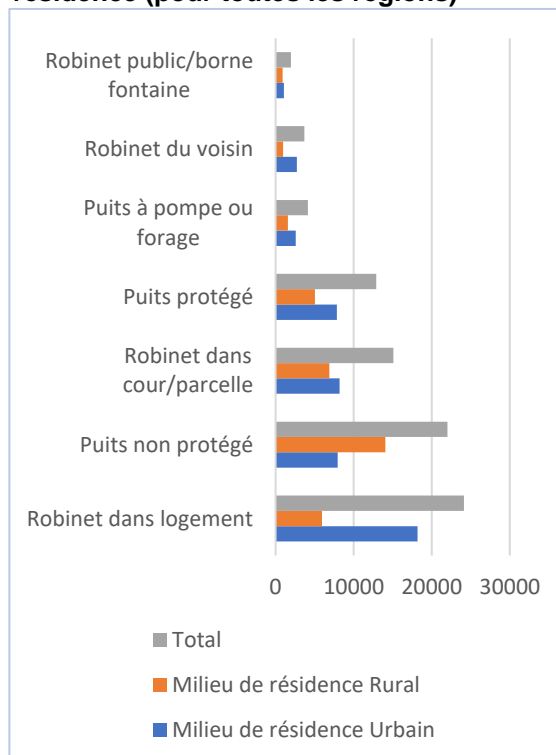
- Données RGPH-5 de 2023
- Rapport RAC région de Ziguinchor

*** Tableau VII-1 : Nombre de branchements et d'abonnés au niveau de la région de Ziguinchor**

	2023	2024
Nombre de ménages bénéficiaires de branchements sociaux	493	578
Nombre de ménages bénéficiaires de branchements ordinaires	330	286
Nombre d'abonnés	26070	27313

Source : SRP de Ziguinchor, RAC

Graphique VII-1: Répartition des ménages selon la source d'accès à l'eau de boisson au niveau régional et par milieu de résidence (pour toutes les régions)



Source : ANSD, RGPH-5, 2023

VII.2 Assainissement

Il existe un réseau d'assainissement des eaux usées dans la ville de Ziguinchor et une station de pompage. Également, on note l'existence de réseaux de drainage des eaux pluviales à Ziguinchor, Bignona et Oussouye. La gestion des eaux usées est dominée, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, par des ouvrages d'assainissement autonomes qui peuvent provoquer la pollution de la nappe phréatique si les constructions ne respectent pas les normes. Le réseau d'égout construit dans la ville de Ziguinchor n'est pas encore fonctionnel. En 2023, la région a compté un (01) seul réseau d'assainissement existant localisé dans le département de Ziguinchor. Ce réseau est long de 19 504 mètres. Le nombre de latrines construites s'élève à

341 contre 690 en 2023, soit un repli de 51% en 2024. S'agissant des édicules, 5 ont été construits en 2024 contre 14 en 2023.

Le cinquième recensement général de la population et de l'habitat a révélé qu'à Ziguinchor, 57,5% des ménages utilisent la rue/nature comme mode d'évacuation des eaux usées et 9,8% une fosse/puisard. Les ménages utilisant le canal à ciel ouvert et le trou creusé représentent respectivement 8,0% et 7,0% des ménages. Le réseau d'égout, le canal fermé et le cours d'eau sont utilisés que par une faible proportion des ménages comme mode d'évacuation des eaux usées (4,8%, 5,5% et 5,2% respectivement). Par contre, la grille ou bouche avaloir n'est utilisée que par 0,2% des ménages.

Définitions :

- **Réseau d'assainissement** : Ensemble des ouvrages construits par l'homme pour canaliser les eaux pluviales et les eaux usées à l'intérieur d'une agglomération.
- **Les eaux usées domestiques** se composent des eaux vannes d'évacuation des toilettes, des eaux ménagères d'évacuation des cuisines et salles de bains.

En savoir plus :

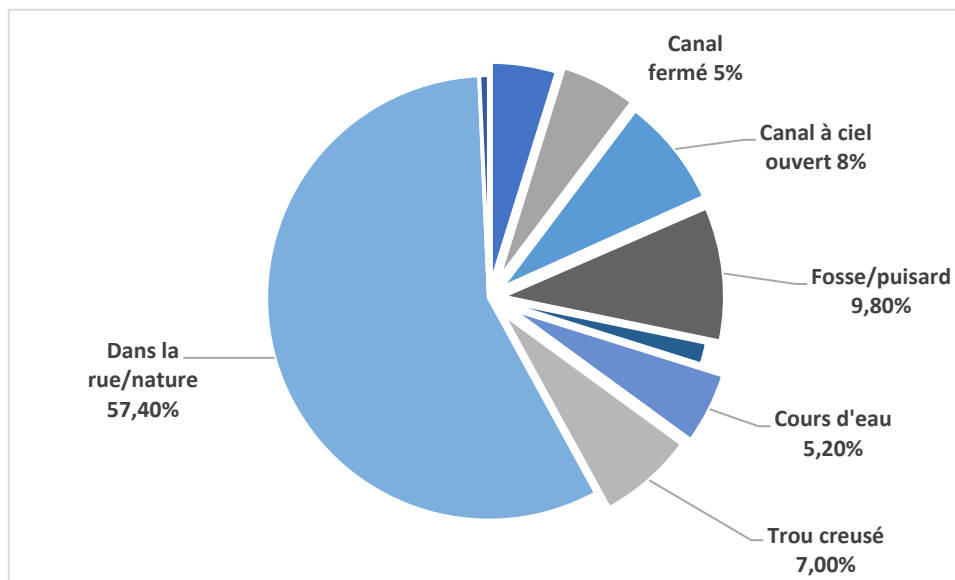
- <https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-11/Rapport-final-EHCVM-vf-Senegal.pdf>
- Rapport RAC de Ziguinchor

Tableau VII-2 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement

Indicateurs	2023	2024
Nombre de latrines construites	690	341
Nombre d'édicules construits	14	05

Source : RAC Ziguinchor 2023-2024

Graphique VII-2: Evacuation des eaux usées des ménages de Ziguinchor en 2023 (en %)



Source : ANSD, données RGPH-5 2023

VII.3 Sources d'énergie des ménages

Il ressort de l'analyse des résultats du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat que l'Electricité (RGPH-5) demeure le mode d'éclairage le plus répandu dans la région en 2023. En effet, la proportion de ménages qui utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage est estimée à 74,8% en 2023, contre 54,3% et 26,5% respectivement en 2013 et 2002. Le solaire apparait comme le deuxième mode d'éclairage des ménages avec 14,8% de

ménages qui y ont recours. En 2002, le mode d'éclairage le plus utilisé était la lampe tempête avec une proportion de ménages qui l'utilisent estimée à 61,5% contre 0,7% en 2023. Le gaz et les lampes à pétrole artisanales demeurent les modes d'éclairage les moins utilisés par les ménages (moins de 1%).

Définitions :

- **Combustible solide** pour cuisiner : Charbon/lignite, Charbon de bois, Bois, Résidus agricoles et Bouse et Paille/branchage/herbe,
- **Combustible non polluant** : Electricité, le GPL, le gaz naturel et le Biogaz

En savoir plus :

- <https://senegal.opendataforafrica.org/rreedf/r%C3%A9partition-des-m%C3%A9nages-par-mode-d-%C3%A9clairage?regionId=SN-ZG>

Tableau : Répartition des ménages par modes d'éclairage (en %)

Mode d'éclairage	2002	2013	2023
Electricité	26,5	54,3	74,8
Solaire	0,5	2,8	14,8
Groupe électrogène	0,2	0,2	0
Gaz	0,2	0,1	0,1
Lampe à pétrole artisanale	8,7	2,5	0,1
Lampe tempête	61,5	11,4	0,7
Bougie	2	10,3	1,7
Bois	0,1	0,4	0,2
Lampe rechargeable		17,5	4,1
Lampe torche	-	-	3
Autre	0,2	0,6	0,6

Source : ANSD, RGPH, 2002, 2013, 2023

Chapitre VIII : POPULATION VULNERABLE

VIII.1 Situation des enfants (0-14 ans)

Ziguinchor est la région où le niveau de scolarisation des enfants reste parmi les plus élevés. En 2024, les Taux Brut de Scolarisation (TBS) au préscolaire, à l'élémentaire et au moyen général sont respectivement de 67,3%, 115,2% et 86,3%. S'agissant du Certificat de Fin d'Etudes élémentaires (CFEE), la région a enregistré un taux de réussite de 79,4% en 2024. La région a aussi enregistré un taux de réussite de 81,3% au Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM). Ce sont les taux de réussite les plus élevés au niveau national. (Voir chapitre éducation).

D'autre part, en 2024, 72 mineurs en conflit avec la loi dont 69 garçons (95,8%) et 3 filles (4,2%), ont été pris en charge par l'AEMO de Ziguinchor. Le nombre de mineurs en conflit avec la loi a regressé, en passant de 87 en 2023 à 72 cas en 2024, soit une baisse de 17%. Il faut cependant relever la prépondérance des garçons sur les filles.

Les mineurs en danger sont au nombre de 771 dont 480 filles contre 291 garçons.

Définitions :

Couverture de tous les vaccins de base : On considère qu'un enfant a reçu tous les vaccins de base, s'il a reçu au moins :

- Une dose du vaccin BCG qui protège contre la tuberculose
- Trois doses de vaccin DTC qui protège contre la diphtérie, la coqueluche
- Trois doses de vaccin contre la polio
- Une dose de vaccin contre la rougeole

En savoir plus :

- Rapport RAC de la région de Ziguinchor
- Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE) (2024)

Tableau VIII-1: Principaux indicateurs suivis par AEMO

	2023	2024
Mineurs en conflit avec la loi	87	72
Garçon	85	69
Fille	2	3
Ratio d'encadrement des mineurs par région	2/87	7/72

Source : SRP de Ziguinchor, RAC

VIII.2 Situation des femmes

Selon l'ONU FEMME, la violence à l'égard des femmes et des filles est l'une des atteintes aux droits de la personne les plus fréquentes dans le monde, se produisant et se répétant au quotidien dans tous les pays. Elle entraîne pour celles qui en sont victimes de graves conséquences physiques, économiques et psychologiques, à court et à long terme, entravant leur participation pleine et égalitaire à la vie en société.

En 2019, selon l'EDS, 30 % des femmes de 15-49 ans de la zone Sud du pays, dont fait partie la région de Ziguinchor, ont subi des violences physiques et 2,5% ont été victimes de violences sexuelles depuis l'âge de 15 ans. Au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 7,9% et 2,4% ont estimé en avoir été victimes respectivement des violences physiques et sexuelles. Sur la même période, dans la même zone, 22,4% des femmes ont subi des violences de nature physique ou sexuelle perpétrée par leur mari ou conjoint. Pour les 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, ce sont 8,4% qui ont déclaré avoir été victimes de cette violence conjugale. Par rapport aux années précédentes, une baisse des différents types de violence est constatée au niveau national.

Les analyses des résultats obtenus en 2017, montrent qu'à Ziguinchor, les violences physiques ou sexuelles subies depuis l'âge de 15 ans, concernent respectivement 32,7% et 8,1% des femmes de la tranche d'âge 15-45 ans. Sur les 12 derniers mois précédents l'enquête, ces deux types de violences ont affecté 7,8% et 0,6% des femmes. S'agissant des violences conjugales, elles ont affecté 19,1% des femmes depuis l'âge de 15 ans et 3,4% au cours de cette période.

Par ailleurs, pour corriger les disparités entre les sexes et repositionner les femmes dans le système de production, des stratégies innovantes ont été mises en place pour promouvoir un entrepreneuriat féminin durable et porteur de croissance. Ainsi, 35 femmes de la région ont bénéficié des renforcements des capacités managériales et entrepreneuriales. Les activités concernent, entre autres, l'organisation des sessions de renforcement de capacités des organisations de femmes sur l'alphabétisation fonctionnelle, la transformation des fruits et légumes, l'artisanat, le micro-jardinage, l'éducation financière, le leadership, etc.

Définitions :

La violence basée sur le genre (VBG), parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes

La violence physique conjugale a été évaluée au moyen des questions suivantes : Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari/partenaire vous bouscule, pousse, secoue, ou vous jette quelque chose ; vous gifle ; vous torde le bras ou vous tire les cheveux ; vous frappe à coups de poing ou avec quelque chose qui pouvait vous blesser ; vous donne des coups de pied, vous traîne par terre ou vous batte ; essaye de vous étrangler ou de vous brûler intentionnellement ; menace de vous attaquer avec un couteau, un fusil ou une autre arme.

La violence sexuelle conjugale a été évaluée à l'aide des questions suivantes : Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari/partenaire vous force physiquement à avoir des rapports sexuels avec lui contre votre gré ; vous force physiquement à pratiquer des actes sexuels que vous ne voulez pas ; vous force sous la menace ou d'une autre manière à pratiquer des actes sexuels que vous ne voulez pas.

En savoir plus :

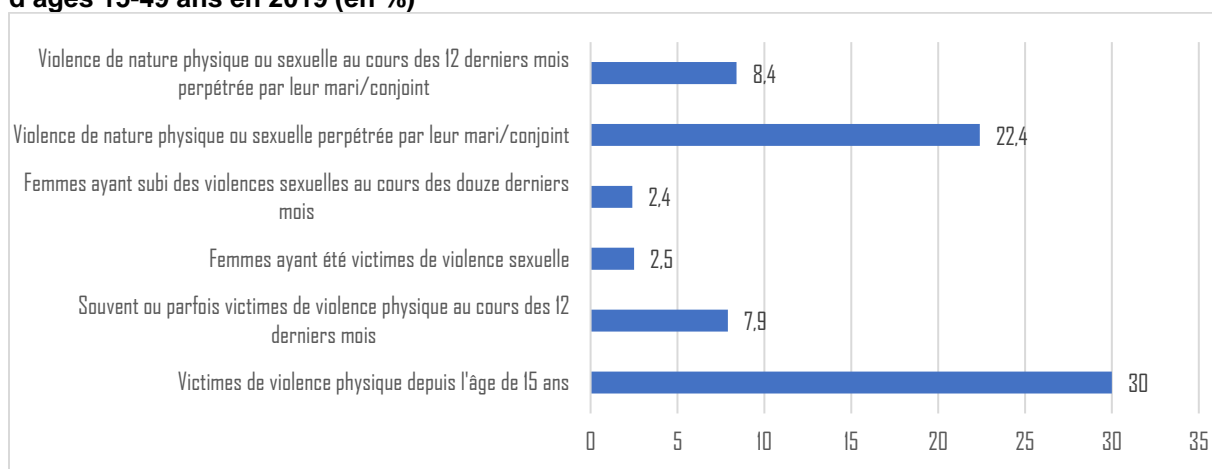
- <https://www.unwomen.org/fr/>
- Rapports EDS, 2017 et 2019
- <https://www.statcompiler.com/fr/>

Tableau VIII-2: Évolution des violences physiques, sexuelles et émotionnelles infligées aux femmes âgées de 15-49 ans, zone Sud (en %)

Enquête	Victimes de violence physique depuis l'âge de 15 ans	Femmes ayant été victimes de violence sexuelle	Violence de nature émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint	Violence de nature sexuelle perpétrée par leur mari/conjoint	Violence de nature physique ou sexuelle ou émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint
National (15-49)	17	3,4	9,9	3,9	16,9
2019 DHS	30	2,5	13,1	3	26,6
National (15-49)	21,9	6,5	10,1	5,2	21,5
2018 DHS	40,1	5,8	15,2	5,6	38,1
National (15-49)	26,5	8,4	13,3	7,4	24,1
2017 DHS	35,7	7,1	18,7	4,5	35,1

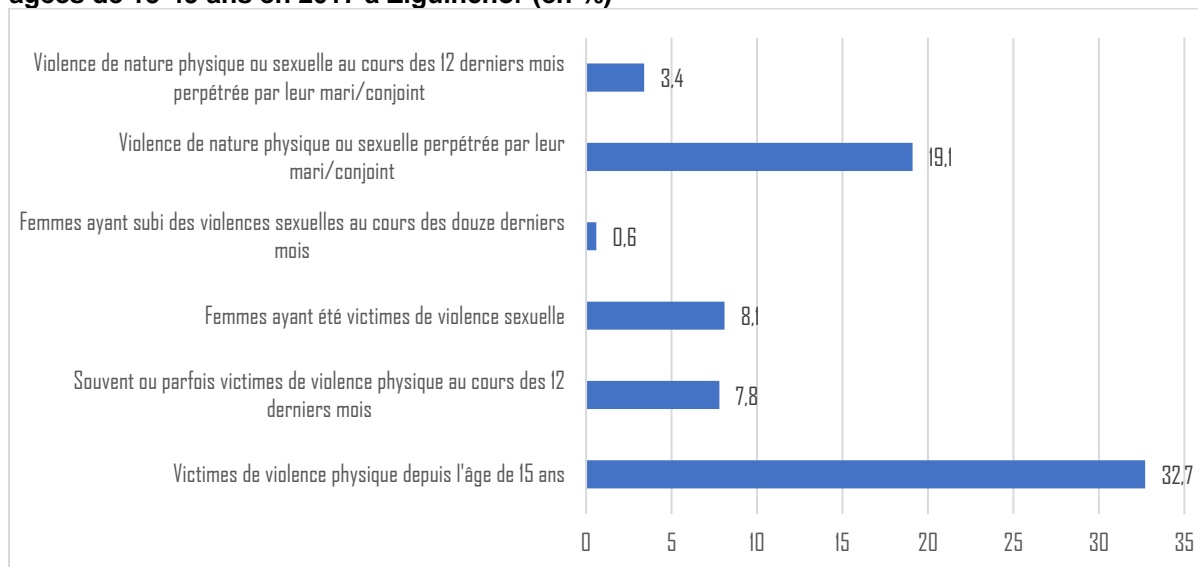
Source : DHS program

Graphique VIII-1: Violence subie par les femmes en 2019 au niveau de la zone Sud (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Kédougou et Tambacounda) par les femmes de la tranche d'âges 15-49 ans en 2019 (en %)



Source : ANSD, EDS, 2019

Graphique VIII-2 : Violences physiques, sexuelles et émotionnelles subies par les femmes âgées de 15-49 ans en 2017 à Ziguinchor (en %)



Source : ANSD, EDS, 2017

VIII.3 Sécurité alimentaire

La situation de l'insécurité alimentaire est appréhendée à travers les résultats du Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH). Le Cadre Harmonisé classe la population en 5 catégories (Minimale, Sous-pression, Crise, Urgence et Famine ou Catastrophe).

En 2023, en phase courante (octobre-novembre-décembre), tous les départements de la région sont en phase minimale. Cela signifie dans ces départements, au moins 80% des personnes sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversible pour accéder aux aliments et aux revenus.

Cependant, malgré une situation alimentaire acceptable, certaines populations ont des

problèmes pour subvenir correctement à leurs besoins alimentaires. En effet, au niveau de la région 11,2% des personnes sont sous-pression et 1,0% sont en crise.

A l'échelle départementale, la proportion des personnes en sous-pression est plus importante dans les départements d'Oussouye, soit 15,2% de la population contre 9,1% à Bignona et 10,0% à Ziguinchor. Il faut noter que dans tous les départements, il existe des personnes en situation de crise.

En phase projetée (juin-juillet-août), pour l'année 2023, tous les départements restent en phase minimale. Cependant, le nombre de personnes en phase sous-pression ou pire va augmenter. En 2022, tous les départements resteront en phase minimale, malgré la hausse de la population en phase sous-pression ou pire.

Définitions :

- **La classification des ménages sur la base de la règle du 20%** : Une zone ou localité est classifiée dans une phase spécifique quand au moins 20% de sa population se trouve dans cette phase ou une phase plus sévère. Cela veut dire qu'une fois la zone est classée dans une phase donnée, il devrait y avoir au moins 20% des populations de cette zone réparties dans cette phase à pire. Par exemple si la zone est classée en phase 2 (sous pression), la somme des proportions de populations des phases 2 à 5 doit être supérieure à 20% et la somme des proportions de populations des phases 3 à 5 est inférieure à 20%.
- Les personnes en **phase de crise** ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de Malnutrition aigüe élevés ou supérieurs à la normale ; ou sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.
- S'agissant des personnes **en sous pression**, elles sont dans des ménages qui ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.

En savoir plus :

- <https://www.cadreharmonise.org>

- <https://www.secnsa.sn/fiche-de-communication-du-ch/>

Tableau VIII-3 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2022 en phase courante (octobre-novembre-décembre)

	Classification de la zone	Population en Ph 1	Population en Ph 2	Population en Ph 3
Bignona	I	285348	43642	6714
Doussouye	I	57178	7067	0
Ziguinchor	I	270601	46200	13200
Région	I	613127	96909	19914

Source : SECNSA, fiche de communication du CH 2022

Tableau VIII-4 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2023 en phase courante (octobre-novembre-décembre)

	Classification de la zone	Population en Ph 1	Population en Ph 2	Population en Ph 3
Bignona	I	256407	25641	2844
Doussouye	I	44422	7932	529
Ziguinchor	I	244361	27456	2746
Région	I	545190	61029	6119

Source : SECNSA, fiche de communication du CH 2023

Tableau VIII-5 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2022 en phase projetée (juin-juillet-Août)

	Classification de la zone	Population en Ph 1	Population en Ph 2	Population en Ph 3
Bignona	I	298777	33570	3357
Doussouye	I	55251	8994	0
Ziguinchor	I	287101	42900	0
Région	I	641129	85464	3357

Source : SECNSA, fiche de communication du CH 2022

Tableau VIII-6 : Situation de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor en 2023 en phase projetée (juin-juillet-Août)

	Classification de la zone	Population en Ph 1	Population en Ph 2	Population en Ph 3
Bignona	I	236465	39886	8547
Doussouye	I	43364	8461	1 058
Ziguinchor	I	230633	38439	5491
Région	I	510462	86786	15096

Source : SECNSA, fiche de communication du CH 2023

SECTION D. SERVICES SOCIAUX

CHAPITRE IX : PROTECTION SOCIALE

CHAPITRE X : JUSTICE

CHAPITRE XI : SANTE

CHAPITRE XII : ÉDUCATION

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

Chapitre IX : PROTECTION SOCIALE

IX.1 Assistances sociales et secours aux victimes

Dans le cadre des activités d'assistance, de secours et de prévention, le nombre de sorties effectuées par le Bureau des Opérations des Transmissions (BOT) de la 41^e compagnie d'incendie et de secours de Ziguinchor est passé de 4 015 en 2023 à 3 823 en 2024, soit une baisse de 5%. Ces interventions sont en majorité destinées aux opérations de secours aux victimes d'accidents et d'assistance à des personnes malades (33%) et aux activités diverses (27%). Les sorties relatives aux accidents sur la voie publique (26%), aux opérations diverses (6%), aux incendies (4%) et aux accidents divers (4%) ont été moins fréquentes en 2024. Le repli du nombre d'interventions effectuées est principalement dû à celui observé sur le nombre de sorties réservées aux secours des victimes d'accidents et d'assistance aux personnes malades (17%) et de celles destinées aux victimes d'accidents sur la voie publique (13%). Il importe de souligner l'augmentation des incendies dans la région entre 2023 et 2024. En effet, ils s'établissaient à 152 en 2024 contre 144 en 2023, soit une hausse de 6%.

Cette hausse est portée par celles observées dans les départements de Bignona (56%) et Oussouye (20%).

Le Bureau des Opérations des Transmissions (BOT) de la 41^e compagnie d'incendie et de secours de Ziguinchor a, dans ces interventions, secouru et assisté 1 782 victimes en 2024 contre 1 851 en 2023, soit un repli de 4%. En 2024, la majorité des victimes secourues (84%) lors des interventions est liée aux accidents sur la voie publique. Pour les accidents divers, le nombre de victimes dénombrées est de 189 personnes, soit 16% du total des victimes.

A l'échelle départementale, Ziguinchor concentre la majeure partie du nombre de victimes secourues lors des interventions, avec une part estimée à 64% du total. Il est suivi de Bignona avec 25%.

La même configuration a été notée en 2023 avec des parts de 80% pour les victimes enregistrées dans le cadre des accidents intervenus sur la voie publique et 20% pour ceux divers.

Définitions :

Le terme **accident de la circulation** (sous-entendu routière) est le terme usuel utilisé pour qualifier une collision entre un véhicule et un autre véhicule ou un obstacle mobile ou fixe

En savoir plus :

- <https://www.sapeurspompiers.gouv.sn/>

Tableau IX-1 : Répartition des sorties effectuées par le Bureau des Opération des transmissions (BOT) de la 41^{ème} Compagnie selon les types d'intervention par département

Indicateurs	Année	Ziguinchor	Bignona	Doussouye	Région
Nombre de sortie de la compagnie d'incendie et de secours par nature d'intervention	2023	2138	722	1155	4015
	2024	2031	731	1061	3823
Variation (%)		-5	1	-8	-5
Incendie	2023	87	27	30	144
	2024	74	42	36	152
Variation (%)		-15	56	20	6
Nombre de secours aux victimes d'accident et assistance à des personnes malades	2023	857	354	198	1409
	2024	815	289	165	1269
Variation (%)		-5	-18	-17	-10
Nombre de victimes d'accidents sur la voie publique	2023	639	234	75	948
	2024	690	240	59	989
Variation (%)		8	3	-21	4
Accidents divers	2023	22	64	36	122
	2024	79	24	56	159
Variation (%)		259	-63	56	30
Opérations diverses	2023	225	33	64	322
	2024	112	57	56	225
Variation (%)		-50	73	-13	-30
Activités diverses	2023	308	10	752	1070
	2024	261	79	689	1029
Variation (%)		-15	690	-8	-4

Source : Bureau des Opérations des Transmissions (BOT) de la 41^{ème} compagnie d'incendie et de secours de Ziguinchor

Tableau IX-2: Répartition du nombre de victimes dénombrés par types d'intervention en 2024

Indicateurs	Année	Ziguinchor	Bignona	Doussouye	Région
Secours aux victimes d'accident et assistance à des personnes malades	2023	1042	524	285	1851
	2024	1148	438	196	1782
Variation (%)		10	-16	-31	-4
accidents sur la voie publique	2023	965	414	102	1481
	2024	1010	413	79	1502
Variation (%)		5	0	-23	1
Accidents divers	2023	23	64	40	127
	2024	93	24	72	189
Variation (%)		304	-63	80	49

Source: Bureau des Opérations des Transmissions (BOT) de la 41^{ème} compagnie d'incendie et de secours de Ziguinchor

IX.2 Programmes d'assistance sociale

Au Sénégal, la protection sociale est au cœur des politiques de développement social. Elle vise à améliorer les conditions de vie et à assurer la promotion économique et sociale des couches sociales défavorisées. C'est dans ce contexte que l'Etat a mis en œuvre des mécanismes de protection sociale tels que la Carte d'Egalité de Chances (CEC), la Couverture Maladie Universelle (CMU) et la Bourse de Sécurité Familiale (BSF). Le Sénégal a mis en place aussi un dispositif d'identification des groupes vulnérables à travers une plateforme dénommée « Registre National Unique (RNU) ». Les ménages inscrits dans ce registre sont souvent éligibles à la bourse de sécurité familiale et à la carte d'égalité de chances dans une moindre mesure.

Le tableau, ci-dessous, des principaux indicateurs de la protection sociale montre qu'en 2024, la région de Ziguinchor a enregistré 6 626 bénéficiaires de la carte d'égalité de chances et 26 236 ménages vulnérables bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale. Le nombre de bénéficiaires de la carte d'égalité de chances n'a pas varié sur la période 2023-2024 de même

que celui des ménages vulnérables bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale.

S'agissant de l'amélioration de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, aucun appareillage n'a été attribué en 2024. Contrairement en 2023 où 10 personnes ont bénéficié d'un appareillage.

Dans le domaine de la Couverture Maladie Universelle (CMU), le nombre de ménages vulnérables enrôlés est de 3 483 aussi bien en 2023 qu'en 2024.

Concernant l'appui à la création d'activités économiques, le nombre de personnes et groupes vulnérables bénéficiaires d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) (PH, PA, VEUVES) est de 79 personnes en 2023.

Une analyse de la situation des paiements révèle qu'aucun ménage BSF n'a été payé dans la région en 2024. Par contre, en 2023, la proportion de ménages bénéficiaires de la BSF payés au niveau régional s'établit à 88%. Elle est plus faible dans le département de Bignona (86%) que dans ceux de Ziguinchor (89%) et Oussouye (96%).

Définitions :

Protection sociale : Ensemble d'actions pour pallier la vulnérabilité socio-économique des populations en les aidant à prévenir, gérer et surmonter des situations nuisibles pour leur bien-être. Elle englobe l'assurance sociale dont le financement est contributif (cotisations), l'assistance sociale, non contributive, qui offre des allocations en espèces et en nature pour soutenir les plus démunis, l'action sociale (ensemble des services sociaux) et les politiques d'inclusion sur le marché du travail. Peut également être ajoutée la "protection sociale informelle" c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes de solidarité locale et traditionnelle

Filets sociaux (FS) : Également dénommés programmes d'assistance sociale, sont définis comme des prestations à caractère non contributif, en espèces ou en nature, visant à appuyer les personnes pauvres ou vulnérables

En savoir plus :

- <https://www.sec.gouv.sn/programmes-speciaux/programme-national-de-bourses-de-securite-familiale-pnbsf>

Tableau IX-2 : Principaux indicateurs de la protection sociale de la région de Ziguinchor

	2023	2024
Nombre de bénéficiaires de la Carte d'égalité de chances (CEC)	6626	6626
Nombre de ménages Vulnérables bénéficiaires de bourses de sécurité familiale	26236	26236
Nombre de personnes handicapées bénéficiaires d'appareillage	10	0
Proportion de personnes et groupes vulnérables bénéficiaires d'AGR (PH, PA, VEUVES) (en %)	79	0
Proportion de personnes et groupes vulnérables bénéficiaires de formation professionnelle (%)	85	20
Nombre de ménages vulnérables enrôlés dans le programme CMU(CEC)	3 483	3 483

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Ziguinchor

Tableau IX-3: Répartition du nombre de BSF payés en 2024 par département par rapport au nombre total de bénéficiaires

Année	Indicateurs	Ziguinchor	Bignona	Doussouye	Région
2023	Nombre de ménage BSF	8393	12580	2485	23458
	Nombre de ménages BSF payés	7476	10836	2375	20687
	% de ménages BSF payés	89	86	96	88
2024	Nombre de ménage BSF	8393	12580	2485	23458
	Nombre de ménage BSF payés	0	0	0	0
	% de ménages BSF payés	-	-	-	-

Source : Coordination régionale de la Délégation Générale à la Protection sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) de Ziguinchor

Chapitre X : JUSTICE

X.1 Établissements pénitentiaires

La région de Ziguinchor compte trois tribunaux départementaux répartis dans les trois capitales départementales et un tribunal régional. Ces instances envoient les détenus aux trois (3) Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) de la région. Les Maisons d'Arrêt et de Correction abritent les détenus qui se divisent en deux catégories : les détenus provisoires et les condamnés.

Les effectifs carcéraux ne cessent d'augmenter alors que les surfaces occupées dans les établissements pénitentiaires n'évoluent pas. Par conséquent on note une surpopulation carcérale dans ces établissements. Et cette surpopulation est excessive si on l'analyse sous l'angle du taux d'occupation édicté par les normes du Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui fixe la surface minimale que doit occuper un détenu à 3,4 m² en tenant compte de la surface des toilettes intérieures. Dans la région, les établissements pénitentiaires de Bignona et Oussouye n'ont pas dépassé leur capacité d'accueil. A l'inverse, celui de Ziguinchor a accueilli un effectif carcéral supérieur à sa capacité d'accueil en 2024.

Au titre de l'année 2024, les MAC de Bignona et Oussouye avaient un taux d'occupation en deçà de 100%. En 2023, l'établissement pénitentiaire de Bignona demeure le seul à avoir enregistré un taux d'occupation (69%) inférieur à 100%. Cependant, aucun de ces établissements pénitentiaires n'a dépassé le seuil de 200% fixé au niveau national. Eu égard à cela, il a été relevé dans l'ensemble que la surpopulation carcérale affecte plus la MAC de Ziguinchor. Cela est d'autant plus mis en évidence si l'on analyse les écarts des surfaces moyennes occupées par les détenus par rapport à la norme du CICR. En effet, en 2024, un détenu occupait respectivement 0,74 m² dans la MAC de Ziguinchor soit un écart de 2,72 m² par rapport à la norme des 3,4 m². Cette même tendance est notée en 2023.

Cette surpopulation carcérale peut s'expliquer par l'accroissement des effectifs carcéraux, l'absence de nouvelles constructions et réhabilitations au niveau des établissements pénitentiaires pouvant accroître leur capacité d'accueil, une faible application des modes d'aménagement des peines.

Définitions :

- **Le taux d'occupation des prisons (densité carcérale)**, représente le nombre de détenus hébergés à une date donnée, rapporté à la capacité opérationnelle des établissements pénitentiaires.
- **Une Maison de Correction** reçoit les détenus dont la peine est inférieure à un (01) an, alors qu'une **Maison d'Arrêt et de Correction** reçoit en même temps des détenus provisoires et des condamnés dont la peine n'excède pas un (01) an »

En savoir plus :

- Lettre de politique sectorielle de développement du ministère de la justice 2018 –2022
- Rapport d'activité du ministère de la justice

Tableau X-1: Répartition des établissements pénitentiaires par département

Département	2023	2024
MAC de Ziguinchor	1	1
MAC de Bignona	1	1
MAC d'Oussouye	1	1
Région	3	3

Source : Inspection Régionale de l'Administration Pénitentiaire (IRAP), Ziguinchor

Tableau X-2: surpopulation carcérale et capacité d'accueil réelle des établissements pénitentiaires

Établissements pénitentiaires/capacité d'accueil	Année	MAC de Ziguinchor	MAC de Bignona	MAC de Oussouye	Région
Surface occupée en m ²	2023	338	356,47	141	835,47
	2024	338	356,47	141	835,47
	Variation (%)	0	0	0	0
Effectifs carcéraux	2023	316	140	62	518
	2024	292	199	46	537
	Variation (%)	-8	42	-26	4
Capacité d'accueil réelle	2023	218	204	47	469
	2024	218	204	47	469
	Variation (%)	0	0	0	0
Taux d'occupation	2023	145	69	132	110
	2024	134	98	98	114
	Écarts (%)	-8	42	-26	4
Surface moyenne occupée par détenu en 2024 (en m ² /détenu))	2023	0,68			
	2024	0,74			
Écart 2023 par rapport à la norme des 3,4 m ² /détenu	Écart 2023	2,72	0,86		
Écart 2024 par rapport à la norme des 3,4 m ² /détenu	Écart 2024	2,68	1,6		

Source : Inspection Régionale de l'Administration Pénitentiaire (IRAP), Ziguinchor

X.2 Population pénale

Au 31 décembre 2024, l'effectif carcéral de la région est de 497 détenus constitués essentiellement d'adultes de sexe masculin au nombre de 479, contre 11 femmes et 7 mineurs garçons. Cette population carcérale a régressé de 4% par rapport à 2023. Cette baisse est principalement attribuable à celle enregistrée chez les mineurs (de 11 en 2023 à 7 en 2024 chez les garçons) et dans une moindre mesure à celle observée chez les personnes adultes (de 12 en 2023 à 11 en 2024 chez les femmes).

A l'échelle départementale, la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Ziguinchor a logé le plus grand nombre de l'effectif carcéral avec une part estimée à 59%. Elle est suivie de la MAC de Bignona, avec 32% du total. La part de la MAC d'Oussouye est de 9% de l'effectif total de la région.

Concernant les écroués selon la nature de l'infraction, leur nombre est estimé à 929 en 2024. Les infractions les plus fréquentes

commises par ces écroués sont le vol et tentative (29%), la détention, le trafic de stupéfiants et l'usage de chanvre indien (24%), l'escroquerie, abus, faux et usage de faux (11%), les coups et blessures volontaires (6%), les menaces de mort (4%), la prostitution, attentat à la pudeur (3%) et les détournements de deniers public (3%). On note de faibles proportions d'écroués qui ont commis des infractions telles que homicide volontaire ; outrage, injure, rébellion ; viol, enlèvement mineur ; meurtre, assassinat, parricide et recel (moins de 3% pour chacune des infractions). Le reste des infractions commises est inférieure à 1%.

Concernant les étrangers écroués dans la région en 2024, leur nombre s'établit à 83, correspondant à 17% du total des écroués. L'essentiel de ces étrangers (66%) est détenu à Ziguinchor. Le reste (34%) a été incarcéré dans la MAC de Bignona et Oussouye.

Définitions :

Détenu : Personne incarcérée sur décision de Justice dans un établissement pénitentiaire.

Population carcérale : C'est le stock d'individus détenus dans l'ensemble des prisons du pays, à un moment précis de l'année. Ici, on prendra comme référence le 31 décembre de l'année d'étude pour la population carcérale annuelle et le dernier jour du mois pour la population carcérale mensuelle.

Ecroué : Est écrouée toute personne ayant fait l'objet d'une mise sous écrou. L'écrou est l'acte par lequel est établie la prise en charge par l'administration pénitentiaire des personnes placées en détention provisoire ou condamnées à une peine privative de liberté. La personne écrouée peut être hébergée au sein d'un établissement pénitentiaire ou non.

En savoir plus :

<https://justice.sec.gouv.sn/>

<https://www.justice.gouv.fr/>

Tableau X-3: Répartition de l'effectif carcéral par département au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024

Département	Année	Hommes	Femmes	Mineurs Garçons	Mineurs filles	Total détenus
Mac de Ziguinchor	31 décembre 2023	255	10	11	0	316
	31 décembre 2024	277	8	7	0	292
	Variation (%)	9	-20	-36	-	-8
MAC de Bignona	31 décembre 2023	138	2	-	-	140
	31 décembre 2024	156	3	-	-	159
	Variation (%)	13	50	-	-	14
MAC d'Oussouye	31 décembre 2023	62				62
	31 décembre 2024	46				46
	Variation (%)	-26	-	-	-	-26
Région	31 décembre 2023	455	12	11	0	518
	31 décembre 2024	479	11	7	0	497
	Variation (%)	5	-8	-36	-	-4

Source : IRAP, Ziguinchor

Tableau X-4: Répartition des personnes écrouées selon la nature de l'infraction en 2024

Nature des infractions	2024		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide	14		14
Coups et blessures volontaire	54	2	56
Homicide volontaire	20		20
Menaces de mort	36		36
Vol et tentative	267		267
Recel	17		17
Détention, trafic, usage de chanvre indien	222	1	223
Prostitution, attentat à la pudeur	11	14	25
Outrage, injure, rébellion	7		7
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	96	3	99
Vagabondage, vérification d'identité	2		2
Détournement de deniers publics	32		32
Infanticide, abandon		4	4
Viol, enlèvement mineur	17		17
Trafic et détention d'armes	5		5
Infractions douanières fraudes	17		17
Infraction débits de boisson	3		3
Autres	66	19	85
Total	886	43	929

Source : IRAP, Ziguinchor

Tableau X-5: Répartition des étrangers écroués selon les établissements pénitentiaires en 2024

Établissements pénitentiaires/étrangers écroués	MAC de Ziguinchor	MAC de Bignona	MAC de Oussouye	Région
Etrangers écroués	55	14	14	83
Effectif carcéral au 31/12/2024	292	159	46	497
Population pénale	347	173	60	580

Source : IRAP, Ziguinchor

Chapitre XI : SANTE

XI.1 Personnel et équipements de santé

En 2024, la région disposait d'un effectif total de 735 agents de santé. Ce personnel est essentiellement concentré dans le secteur public, qui emploie 704 agents, contre seulement 31 pour le secteur privé.

L'analyse de la composition de ce personnel révèle une prédominance des sages femmes et des infirmiers diplômés d'état, qui sont ressortis au même nombre d'agents chacun (197), représentant un pourcentage cumulé de 53,6% de la taille du personnel. Il sont suivis des assistants infirmiers qui sont au nombre de 152 agents, soit 20,7% de l'effectif total. Les medecins spécialistes et les techniciens supérieurs de santé occupent la troisième position avec des nombres respectifs de 71 et 52

agents, soit 9,7% et 7,1% respectivement. Les medecins généralistes sont au nombre de 36 et représentent 4,9% du total. Par ailleurs, il existe un seul agent d'hygiène et préventionniste dans la région en 2024.

Selon le département, la majeure partie du personnel de santé est concentrée entre Bignona et Ziguinchor avec des parts respectives de 29,0% et 15,4%. Oussouye avec 61 agents, ne représentait que 8,3% du personnel.

Tableau XI-1 : Indicateurs du secteur de la santé de la région de Ziguinchor

Personnel	Région médical	Hôpitaux	Département de Bignona			Département de Ziguinchor			Département de Oussouye			Ensemble		
			Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Médecin généraliste	0	17	9	1	10	2	4	6	2	1	3	30	6	36
Médecin spécialiste	1	67	0	0	0	0	2	2	1	0	1	69	2	71
Chirurgien- Dentiste	0	2	2	0	2	1	3	4	1	0	1	6	3	9
Assistant social	1	6	1	0	1	1	0	1	1	0	1	10	0	10
Aide sociale	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0	3	0	3
Tech. Sup. de santé	3	35	8	0	8	2	1	3	3	0	3	51	1	52
Tech Maintenance hospita	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Tech. Sup. Génie Sanitaires	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Sage-femme diplômée d'État	2	45	82	0	82	42	1	43	25	0	25	196	1	197
Infirmier diplômé d'État	0	96	50	3	53	26	5	31	17	0	17	189	8	197
Assistants infirmiers	0	64	50	6	56	20	2	22	8	2	10	142	10	152
Préventionnistes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Agent Hygiène	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	9	339	203	10	213	95	18	113	58	3	61	704	31	735

Source : Direction régionale de la santé de Ziguinchor

XI.2 Résultats des programmes de santé

Les programmes suivis au niveau de la région de Ziguinchor portent globalement sur la santé de la mère et de l'enfant et sur les maladies transmissibles. Ils ont pour objectifs :

- d'assurer les soins durant la grossesse et l'accouchement à tous les niveaux pour la mère et le nouveau-né par du personnel qualifié ;
- d'améliorer le niveau d'utilisation des services de planification familiale ;
- d'améliorer la survie de l'enfant ;
- de réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles.

Pour la santé maternelle, le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié a diminué de 3,85 points de pourcentage. Il est passé de 98,85% en 2023 à 95% en 2024. Le taux d'achèvement (couverture

adéquate) en CPN 4 a lui aussi connu une baisse de 5,26% sur la même période en passant de 75,26% à 70,0%, qui reste inférieur à la valeur cible (75%). Pour ce qui est du taux de prévalence contraceptive, il est passé de 23,3% en 2023 à 16,0% en 2024.

Il est apparu une amélioration de la prévalence de l'insuffisance pondérale.

S'agissant de la lutte contre le paludisme, la prévalence est de 9,20‰ en 2024 contre 0,09‰ en 2023 , soit une hausse de 9,11%. De même, la mortalité liée au paludisme a connu une hausse en passant de 0,28‰ en 2023 à 0,56‰ en 2024.

En savoir plus :

- RAC de la région de Ziguinchor

Tableau XI-1 : Indicateurs du secteur de la santé de la région de Ziguinchor

	2023	2024
Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans (en %)	9	2
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (en %)	98,85	95
Taux de prévalence contraceptive (en %)	23,3	16
Taux d'achèvement (couverture adéquat) en CPN 4 (en %)	75,26	70
Prévalence de l'insuffisance pondérale (en %)	1	2
Proportion d'enfants malnutris guéris (en %)	7	87
Taux de prévalence du paludisme	0,09‰	9,20‰
Taux de mortalité liée au paludisme	0,28‰	0,56‰
Nombre de personnes vivant avec le VIH SIDA sous ARV	3872	3852

Source : SRP de Ziguinchor, RAC

Chapitre XII : EDUCATION

XII.1 Préscolaire

Le préscolaire a pour objectif majeur de préparer l'enfant à aborder avec succès les apprentissages scolaires. Sa toute première mission est d'inculquer aux enfants, l'amour pour les études. Il offre aux enfants un lieu de socialisation où ils apprennent à vivre ensemble. Le préscolaire est composé de trois sections : petite, moyenne et grande.

Population préscolarisable

Le préscolaire est destiné aux enfants de 3 à 5 ans. En 2024, la population préscolarisable de la région de Ziguinchor est estimée à 40 448 enfants. Elle est légèrement composée de plus de garçons (20 711) que de filles (19 737).

Offre d'établissements

Le réseau des structures de prise en charge du préscolaire est constitué de 364 écoles en 2024. Il a diminué d'une unité par rapport à 2023. Le réseau est composé de 221 écoles publiques, 106 écoles privés et 37 écoles communautaires ou associatives. Le département de Bignona est le plus doté en structures destinées au préscolaire. Il en compte 191, soit 52,5% du total. Par ailleurs, 55% des établissements de Ziguinchor relèvent du privé.

Demande de formation

La population préscolarisée est estimée à 27 210 enfants. Elle a enregistré une hausse de 4%

par rapport à 2023. Elle est composée de 13 734 (50,5%) garçons et 13 476 (49,5%) filles. La majorité des enfants préscolarisés réside dans les départements de Bignona et de Ziguinchor qui concentrent respectivement 50,8% et 36,9% des effectifs. Par ailleurs, parmi les enfants préscolarisés en 2024, 2 757 (10,51%) n'ont pas de pièce d'état civil et 171 (0,6%) sont en situation de handicap.

Conditions d'apprentissage

En 2024, l'analyse de l'environnement physique et des structures du préscolaire montre que : 85,4% disposent d'un point d'eau, 70,9% disposent de latrines, 81,6% disposent de lave-mains, 9,9% disposent de cantines scolaires, 65,1% sont clôturées, 56,6% sont électrifiées et 14,8% ont accès à l'internet. Par rapport à l'état et la nature des salles d'activité, il est noté que 19,3% sont en mauvais état et 38,7% sont des abris provisoires. S'agissant de la protection sociale, 9,6% des enfants ont été déparasités contre les MTN.

Niveau de préscolarisation

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) de la région est estimé à 67,3% en 2024.

Il est légèrement plus élevé chez les filles (68,3%) que chez les garçons (66,3%).

En savoir plus :

- Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE) (2024)
- Rapport annuel de performance de l'IA de Ziguinchor

Tableau XII-1 : Synthèse des indicateurs

	2024 (en %)
Disponibilité en point d'eau	85,4
Disponibilité de latrines	70,9
Structures préscolaires clôturées	65,1
Disponibilité de lave-main	81,6
Disponibilité de cantines scolaires	9,9
Disponibilité d'électricité	56,6
Disponibilité de connexion internet	14,8
Salle en mauvais état	19,3
Abri provisoire dans le public	38,7
N'ayant pas une pièce d'état civil	10,1
Enfant en situation de handicap	0,6
Enfants déparasités contre les MTN	9,6
% Comité de Gestion d'Ecole (CGE) fonctionnel	66,5

Source : RNSE, 2023 et 2024

Tableau XII-2 : Réparation des structures du préscolaire selon département, le milieu de résidence et le statut

	Rural	Urbain	Ensemble
2023			
Bignona	159	30	189
Com/Ass	2	1	3
Privé	19	8	27
Public	138	21	159
Doussouye	53	4	57
Com/Ass	14		14
Privé	16	1	17
Public	23	3	26
Ziguinchor	34	85	119
Com/Ass	10	9	19
Privé	4	62	66
Public	20	14	34
Région de Ziguinchor	246	119	365
2024			
Bignona	159	32	191
Com/Ass	3	1	4
Privé	16	9	25
Public	140	22	162
Doussouye	53	4	57
Com/Ass	14		14
Privé	16	1	17
Public	23	3	26
Ziguinchor	34	82	116
Com/Ass	10	9	19
Privé	4	60	64
Public	20	13	33
Région de Ziguinchor	246	118	364

Source : IA Ziguinchor

Tableau XII-3 : Réparation des effectifs du préscolaire par département selon sexe et le milieu de résidence

	Garçons	Filles	Ensemble
2023			
Bignona	6571	6647	13218
Rural	5356	5409	10765
Urbain	1215	1238	2453
Doussouye	1560	1592	3152
Rural	1356	1382	2738
Urbain	204	210	414
Ziguinchor	4887	4982	9869
Rural	954	985	1939
Urbain	3933	3997	7930
Région de Ziguinchor	13018	13221	26239
2024			
Bignona	7022	6813	13835
Rural	5785	5560	11345
Urbain	1237	1253	2490
Doussouye	1691	1631	3322
Rural	1480	1407	2887
Urbain	211	224	435
Ziguinchor	5021	5032	10053
Rural	932	994	1926
Urbain	4089	4038	8127
Région de Ziguinchor	13734	13476	27210

Source : IA, Ziguinchor

Tableau XII-4 : Evolution du TBPS de la région par sexe (en %)

	2023	2024
Ensemble	35,90%	67,3
Garçons	35,10%	66,3
Fille	36,70%	68,3

Source : RNSE, 2023 et 2024

XII.2 Elémentaire

L'enseignement élémentaire se donne pour objectif de faire acquérir aux enfants les compétences de base telles que déclinées dans le curriculum de l'éducation de base. Il est destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans. La population scolarisable à l'élémentaire est estimée, en 2024, à 92 857 enfants, dont 48 910 garçons et 43 947 filles.

La capacité d'accueil du réseau des structures de prise en charge de l'élémentaire est passée de 507 établissements en 2023 à 508 en 2024. Le réseau est principalement dominé par le public avec 443 établissements, soit 87,2% du total. Il est constitué de 64 établissements privés et un (01) établissement communautaire ou associatif. La répartition spatiale montre que 59,6% des établissements sont localisés à Bignona et 76,8% se trouvent dans le milieu rural.

La population scolarisée à l'élémentaire est estimée à 106 950 enfants en 2024 contre 109 486 enfants en 2023, soit une baisse de 2 536. Elle est composée de 48,9% de filles. Près de la moitié (48,5%) des enfants scolarisés à l'élémentaire réside à Bignona et 43,6% à Ziguinchor. La répartition selon le milieu de résidence montre que 51,1% de l'effectif réside en milieu rural.

Définitions :

Le TBS informe sur la proportion d'élèves inscrits dans le cycle par rapport au nombre total d'enfants scolarisables de la tranche d'âge 6 à 11 ans. Il s'agit d'une mesure globale de la participation scolaire, puisque tous les élèves du cycle sont pris en compte, quel que soit leur âge. **Le taux d'achèvement** est une mesure approximative de l'achèvement du cycle élémentaire. Il montre également la capacité du système éducatif à répondre aux besoins d'achèvement de la population ayant l'âge prévu d'entrer dans la dernière année d'études (11 ans). **Le taux d'achèvement à l'élémentaire** est le rapport entre le nombre de nouveaux inscrits en CM2 et la population des jeunes âgés de 11 ans sur la même année.

Condition d'apprentissage

L'analyse de l'environnement des structures de l'élémentaire en 2024 montre que : 90,7% disposent d'un point d'eau, 87,8% disposent de latrines, 72,4% disposent de lave-mains, 14,4% disposent de cantines scolaires, 54,3% sont clôturées, 68,5% sont électrifiées et 39,4% ont accès à l'internet. Par rapport à l'état et la nature des salles d'activité, il est noté que 10,6% sont en mauvais état et 9,8% dans le public sont des abris provisoires.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) à l'Elémentaire est de 115,2% en 2024 et figure parmi les taux les plus élevés par rapport au niveau national (82,2%). Il a augmenté de 20,4 points de pourcentage par rapport à 2023.

Performances scolaires des élèves

Le taux de promotion global à l'Elémentaire est de 91,3% en 2024, l'un des taux les plus élevés. Concernant le taux de redoublement et de l'abandon, ils sont respectivement de 2,70% et 6,0% en 2024. Pour le taux d'achèvement à l'Elémentaire, il est de 92,2% en 2024.

S'agissant du Certificat de Fin d'Etudes élémentaires (CFEE), la région a enregistré un taux de réussite de 79,4% en 2024.

Tableau XII-5 : Répartition des effectifs de l'élémentaire selon sexe et le milieu de résidence

	Garçons	Filles	Ensemble
2023			
Bignona	27834	25414	53248
Rural	23007	20990	43997
Urbain	4827	4424	9251
Oussouye	4431	4321	8752
Rural	3956	3856	7812
Urbain	475	465	940
Ziguinchor	23784	23702	47486
Rural	6636	6037	12673
Urbain	17148	17665	34813
Région de Ziguinchor	56049	53437	109486
2024			
Bignona	27003	24839	51842
Rural	22419	20396	42815
Urbain	4584	4443	9027
Oussouye	4243	4219	8462
Rural	3801	3766	7567
Urbain	442	453	895
Ziguinchor	23417	23229	46646
Rural	6297	5826	12123
Urbain	17120	17403	34523
Région de Ziguinchor	54663	52287	106950

Source : IA Ziguinchor

Tableau XII-6 : Répartition des structures de l'élémentaire selon le milieu de résidence et le statut

	Rural	Urbain	Ensemble
2023			
Bignona	274	29	303
Privé	4	6	10
Public	270	23	293
Oussouye	55	4	59
Privé	6	1	7
Public	49	3	52
Ziguinchor	62	83	145
Com/Ass		1	1
Privé	4	43	47
Public	58	39	97
Région de Ziguinchor	391	116	507
2024			
Bignona	274	29	303
Privé	4	6	10
Public	270	23	293
Oussouye	55	4	59
Privé	6	1	7
Public	49	3	52
Ziguinchor	63	83	146
Com/Ass		1	1
Privé	4	43	47
Public	59	39	98
Région de Ziguinchor	392	116	508

Source : IA Ziguinchor

Tableau XII-7 : Évolution de quelques indicateurs de performance dans l'élémentaire 2023 /2024

Indicateurs	2023	2024
Taux redoublement	2,74%	2,70%
Taux d'abandon	5,95%	6,00%
Le taux de promotion	91,31%	91,30%
Le taux d'achèvement	89,10%	92,20%
Le taux de réussite au CFEE	88,59%	79,32%

Source : IA, Ziguinchor

Tableau XII-8 : Évolution des indicateurs de performance dans l'élémentaire

	2022	2023	2024
Taux brut de scolarisation à l'élémentaire (TBS)	99,20%	94,80%	115,2%
Taux d'achèvement au primaire (TAP)	92,50%	89,10%	92,2%
Taux de réussite au CFEE	88,49%	88,59%	79,4%

Source : IA, Ziguinchor

Graphique XII-1: Synthèse des indicateurs des conditions d'apprentissage à l'élémentaire



Source : RNSE, 2024.

XII.3 Moyen et secondaire général

La demande potentielle d'éducation du moyen (1er cycle) est destinée à la population âgée de 12 à 15 ans et celle du secondaire (2^{ème} cycle) pour les 16 à 18 ans. En 2023, à Ziguinchor, la population scolarisable au moyen et secondaire général est estimée à 112 207 enfants, dont 65 747 enfants pour le moyen et 46 460 enfants pour le secondaire.

Offre et capacité d'accueil

La capacité d'accueil du réseau de prise en charge de l'enseignement moyen et secondaire est estimée à 178 établissements, en 2024. Le réseau a diminué de 04 établissements comparé à l'année 2023. Il est composé majoritairement d'établissements publics (73,6%). La moitié des établissements est localisée à Bignona et 62,9% sont dans le milieu rural.

Demande de formation

La population scolarisée est estimée à 83 218 enfants. Elle a légèrement diminué par rapport à 2023. La population scolarisée est majoritairement composée de filles avec un pourcentage de 51,4% du total. Suivant le département, près de 46,5% des enfants scolarisés résident à Bignona. Contrairement au préscolaire et à l'élémentaire, 50,5% de la population du moyen et secondaire résident en milieu urbain.

Niveau de scolarisation

En 2024, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 86,3% pour le moyen et 57,1% pour le secondaire contre respectivement 94,2% et 62,4% en 2023. Quels que soient le cycle et l'année, le TBS des filles est plus important que celui des garçons.

Performances scolaires des élèves

En 2023, le moyen général a enregistré un taux de promotion global de 70,5%, un taux d'abandon de 11,3% et un taux de redoublement de 18,2%. Pour le secondaire, seul le taux de redoublement est disponible et s'élève à 18,90%. Généralement, le niveau de promotion est plus important chez les filles alors que le redoublement et l'abandon concernent davantage les garçons. S'agissant de l'achèvement, le taux est de 60,9% au moyen et de 46,1% dans le secondaire. Il est aussi plus élevé chez les filles.

La région a enregistré un taux de réussite de 81,3% au Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM) en 2024, contre 89,6% en 2023. Il est plus important chez les garçons que chez les filles. A l'inverse, en 2023, ce taux est légèrement plus important chez les filles que chez les garçons. Pour le Baccalauréat (BAC), le taux de réussite est de 41,9% en 2024 contre 44,3% en 2023.

Définitions :

- **Le taux d'achèvement** à l'élémentaire (resp. Secondaire général) est le rapport entre le nombre de nouveaux inscrits en 3^{ème} (resp, Terminale) et la population des jeunes âgés de 15 ans (resp. 18 ans) sur la même année.
- **Le TBS** moyen général (resp. Secondaire général) est le rapport entre les effectifs scolarisés dans l'enseignement moyen général (resp. Secondaire), indépendamment de l'âge, et la population des jeunes âgés de 12 à 15 ans (resp. 16-18 ans).

En savoir plus :

- Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE) (2023)

Tableau XII-9 : Répartition des effectifs du moyen et secondaire général selon sexe et le milieu de résidence

	Garçons	Filles	Ensemble
2023			
Bignona	20083	18546	38629
Rural	14760	12908	27668
Urbain	5323	5638	10961
Doussouye	3821	3801	7622
Rural	2982	3056	6038
Urbain	839	745	1584
Ziguinchor	17129	19994	37123
Rural	3414	3161	6575
Urbain	13715	16833	30548
Région de Ziguinchor	41033	42341	83374
2024			
Bignona	19909	18788	38697
Rural	14969	13252	28221
Urbain	4940	5536	10476
Doussouye	3908	4004	7912
Rural	3082	3244	6326
Urbain	826	760	1586
Ziguinchor	16623	19986	36609
Rural	3454	3179	6633
Urbain	13169	16807	29976
Région de Ziguinchor	40440	42778	83218

Source : IA Ziguinchor

Tableau XII-10 : Taux de flux des élèves du moyen et secondaire général à Ziguinchor (en %)

		Moyen	Secondaire
2023			
Taux de promotion	Garçon	68,10%	ND
	Fille	72,90%	ND
	Total	70,50%	ND
Taux de redoublement	Garçon	19,80%	19,50%
	Fille	16,60%	18,30%
	Total	18,20%	18,90%
Taux d'abandon	Garçon	12,10%	ND
	Fille	10,50%	ND
	Total	11,30%	ND

Source : IA Ziguinchor

Tableau XII-11 : Indicateurs de performance du moyen général de la région de Ziguinchor en 2024 (en %)

	Garçon	Fille	Ensemble
2023			
Taux brut de scolarisation (TBS) au moyen	91,60%	97,00%	94,20%
Taux d'achèvement du cycle moyen	65,30%	69,30%	67,20%
Taux de réussite au BFEM	89,16%	89,89%	89,55%
Taux brut de scolarisation (TBS) au secondaire	56,90%	68,40%	62,40%
Taux d'achèvement du cycle secondaire	40,70%	52,30%	29,30%
Taux de réussite au BAC	46,97%	42,11%	44,32%
2024			
Taux brut de scolarisation (TBS) au moyen	81,00%	92,30%	86,30%
Taux d'achèvement du cycle moyen	55,10%	67,60%	60,90%
Taux de réussite au BFEM	82,81%	79,89%	81,29%
Taux brut de scolarisation (TBS) au secondaire	48,50%	66,90%	57,10%
Taux d'achèvement du cycle secondaire	37,30%	56,30%	46,10%
Taux de réussite au BAC	44,85%	39,59%	41,88%

Source : IA Ziguinchor

Tableau XII-12 : Répartition des structures du moyen et secondaire général selon le milieu de résidence et le statut

	Rural	Urbain	Ensemble
2023			
Bignona	70	18	88
Privé	5	7	12
Public	65	11	76
Doussouye	24	5	29
Privé	7	2	9
Public	17	3	20
Ziguinchor	17	40	57
Privé	3	20	23
Public	14	20	34
Région de Ziguinchor	111	63	174
2024			
Bignona	71	18	89
Privé	6	7	13
Public	65	11	76
Doussouye	24	5	29
Privé	7	2	9
Public	17	3	20
Ziguinchor	17	43	60
Privé	3	22	25
Public	14	21	35
Région de Ziguinchor	112	66	178

Source : IA Ziguinchor

XII.4 Supérieur

L'enseignement supérieur constitue le dernier palier du système scolaire auquel on accède, en général, par l'obtention du Baccalauréat. La région de Ziguinchor dispose d'une seule université dénommée « Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) » sise dans le département de Ziguinchor.

En 2024, l'université a enregistré 8 132 inscrits dont 4 609 hommes, soit 57% de l'effectif total.

La majorité des inscrits est constituée d'hommes pour tous les niveaux (L1 à M2). En outre, selon

le UFR, les étudiants inscrits en Sciences économiques et sociales sont plus nombreux et représentent 38% de l'effectif total. Ceux inscrits dans l'UFR Sciences et Technologies occupent la seconde place avec une part établie à 29%. Les UFR Lettres Arts et Sciences humaines, et Sciences et Santé ont accueilli respectivement 20% et 13% du nombre total d'étudiants inscrits en 2024.

Définitions :

- **Enseignement supérieur** : regroupe les enseignements généraux, techniques ou professionnels qui demandent de disposer d'un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat ou à son équivalent. Les enseignements sont dispensés dans les établissements d'enseignement publics ou privés, sous tutelle d'un ministère ou non.

En savoir plus :

<https://www.uasz.sn/>

Tableau-XII-13 : Nombre d'étudiants inscrits en université par discipline à la rentrée et par niveau

Genre	Niveau											
	2023						2024					
	L1	L2	L3	M1	M2	Total	L1	L2	L3	M1	M2	Total
Homme	1751	953	895	386	492	4477	1969	977	715	380	568	4609
Femme	1302	635	549	218	259	2963	1697	720	516	255	335	3523
Total	3053	1588	1444	604	751	7440	3666	1697	1231	635	903	8132

Source : UASZ**Tableau XII-14: Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor selon l'UFR et le sexe**

Faculté /UFR	2023			2024			Variation en %		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
UFR Sciences et Technologies	1519	711	2230	1592	838	2430	5	18	9
UFR Sciences et Santé	424	377	801	521	549	1070	23	46	34
UFR Sciences Economiques et Sociales	1630	1370	3000	1644	1532	3176	1	12	6
UFR Lettres Arts et Sciences Humaines	1067	599	1666	1000	694	1694	-6	16	2
Total	4640	3057	7697	4757	3613	8370	3	18	9

Source : UASZ

XII.5 Formation professionnelle et technique

La région de Ziguinchor dispose de 48 structures d'accueil de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP). L'essentiel de ces structures (34) se localise dans le département de Ziguinchor. Les départements de Bignona et Oussouye sont dotés respectivement de 12 et 02 structures de l'ETFP. Parmi ces structures, 34 sont des privés. Le nombre de structures d'accueil de l'ETFP a augmenté de 10 unités entre 2023 et 2024. En 2024, ces structures ont accueilli 1 637 élèves contre 921 en 2023, soit une hausse de 716 élèves en 2024. L'effectif des femmes (64,8%) dépasse celui des hommes (35,2%). Cependant, la forte concentration des structures d'ETFP dans le département de Ziguinchor n'est pas corrélée avec l'effectif des élèves. En effet, le département de Bignona avec ses trois structures privées et neuf publiques, accueille plus d'élèves (64,7% de l'effectif total de la région) alors que le département de Ziguinchor avec ses quatre structures publiques et 30 privées concentre seulement 27,7% de l'effectif des élèves de l'ETFP de la région. Pour Oussouye, doté d'une structure publique et privée, il concentre 7,6% de l'effectif total des élèves. Les hommes sont faiblement représentés dans les ETPF sis dans les départements de Bignona et Oussouye. Par contre, dans celui de Ziguinchor, l'effectif des hommes (241) est supérieur à celui des femmes (212).

Selon la filière, il a été relevé que près du tiers des élèves (31,3%) sont inscrits dans la restauration et plus du quart sont dans l'électricité (27,4%). La filière Habillement occupe 23,9% de l'effectif des inscrits. Les filières Coiffure et Horticulture occupent respectivement 8,9% et 5,7% du total des inscrits. Il a été noté de faibles proportions d'élèves dans les filières Santé/Hygiène, Agri/Elevage et social. Pour cette dernière, seul le département d'Oussouye a accueilli des inscrits. Toutefois, il convient de signaler qu'il n'y a pas d'inscrits dans la filière électricité dans le département de Oussouye. Le département de Bignona est aussi le seul qui présente d'inscrits dans les filières Agri/Elevage et Santé/Hygiène.

Une analyse de la performance de l'ETFP indique des résultats mitigés. Il a été noté une augmentation du nombre de candidats entre 2023 et 2024 au BEP (59%), au CAP (39%) et au BTS (15%). Cependant, seules les hausses du nombre de candidats au CAP et au BTS se sont accompagnées d'une augmentation du nombre d'admis. Le taux de réussite au CAP, qui est de 92,6%, a augmenté de 4,0% par rapport à 2023 où il était estimé à 89,0%. Celui du BTS (93,51%) par contre s'est amoindri de 2%.

Pour le BT, un repli du nombre de candidats est noté, soit 9%. Le nombre d'admis a également chuté. Les taux de réussite au BT (93,3%) et au BEP (46,1%) se sont amoindris respectivement de 1% et de 52% par rapport à l'année 2023.

Définitions :

Le réseau des établissements dispensant une formation professionnelle et/ou un enseignement technique est constitué de lycées d'enseignement technique et de centres de formation professionnelle (CFP) couvrant plusieurs filières dans des secteurs divers et variés.

Tableau XII-15: Évolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative en 2024

Circonscription administrative	Année 2022/2023			Année 2023/2024			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Dépt. Ziguinchor	3	23	26	4	30	34	33	30	31
Dépt. Bignona	9	2	11	9	3	12	0	50	9
Dépt. Dussouye	1	0	1	1	1	2	0	-	100
Région de Ziguinchor	13	25	38	14	34	48	8	36	26

Source : Inspection d'académie de Ziguinchor

Tableau XII-16: Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative en 2023/2024

Sexe	Habillement	Coiffure	Restauration	Social	Santé/Hygiène	Horticulture	Agri/Élevage	Électricité	Total
Département de Ziguinchor									
M	0	0	4			9		228	241
F	64	43	91			5		9	212
ENS.	64	43	95			14		237	453
Département-de-Bignona									
M	10	0	15		0	53	15	198	291
F	296	90	320		4	20	25	13	768
ENS.	306	90	335		4	73	40	211	1059
Département-de-Dussouye									
M	9	0	30	0		5			44
F	13	12	52	2		2			81
ENS.	22	12	82	2		7			125
Région									
M	19	0	49	0	0	67	15	426	576
F	373	145	463	2	4	27	25	22	1061
ENS.	392	145	512	2	4	94	40	448	1637

Source : Inspection d'académie de Ziguinchor

Tableau XII-17 : Évolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel au cours des trois dernières années selon le diplôme

Diplôme	Nbre de candidats			Nbre d'admis			Taux de réussite (en %)		
	2022/2023	2023/2024	Variation en %	2022/2023	2023/2024	Variation en %	2022/2023	2023/2024	Variation en %
CAP	519	720	39	462	667	44	89,02%	92,64%	4
BEP	64	102	59	61	47	-23	95,31%	46,08%	-52
BT	33	30	-9	31	28	-10	93,94%	93,33%	-1
BTS	67	77	15	64	72	13	95,52%	93,51%	-2

Source : Inspection d'académie de Ziguinchor

XII.6 Analyse financière du secteur de l'éducation

L'analyse du financement des Programmes d'enseignement élémentaire, du moyen et du secondaire général porte sur les ressources allouées par les différents acteurs et l'allocation budgétaire globale en termes de fonctionnement et d'investissement. Les programmes d'enseignement sont financés par différents bailleurs que sont : l'Etat, les ménages, le secteur privé, les Collectivités territoriales et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

En 2024, le budget de financement du programme d'enseignement de l'élémentaire, du moyen et du secondaire général est évalué à **7 785 831 407 FCFA**, contre **8 560 149 570 FCFA** en 2023, soit une baisse de 9,0%. Le budget est essentiellement assuré par l'Etat, soit 93,5% du total. La contribution des PTF est à hauteur de 1,7%. Ces derniers ciblent de préférence le cycle fondamental pour accompagner l'éducation de base. Les ménages

aussi contribuent à hauteur de 4,7% au financement du programme à travers les frais d'inscription. Le reste a été assuré par le secteur privé (0,1%). L'achat de fournitures et la cotisation des Associations de Parents d'Elève (APE) sont aussi des sources de financement par les ménages.

Sur la période 2023-2024, la totalité des ressources allouées a été dépensée, soit un taux d'exécution de 100%.

En 2023, l'allocation budgétaire globale du programme montre que les crédits ouverts sont destinés principalement au personnel, avec un montant de **4 392 797 579 FCFA**, soit 60,3% du total des crédits ouverts. Après le personnel, ce sont les investissements exécutés par l'Etat (**1 922 348 724 FCFA**) et le fonctionnement hors personnel (**965 190 256 FCFA**) qui suivent avec des parts respectifs de 26,4% et 13,3%.

En savoir plus :

- IA de Ziguinchor, rapport annuel de performance (2023 et 2024)

Tableau XII-18 : Financement de programme d'enseignement (crédits alloués) par source (en FCFA)

Source de financement	2023	2024
Etat	7 280 336 559	7 280 336 559
PTF	200 418 735	133 666 348
Ménages	357 885 000	362 585 000
Secteur Privé	90 103 546	9 243 500
Collectivités territoriales	508 307 773	
DNG /DSC	123 097 957	
Total général	8 560 149 570	7 785 831 407

Source : IA de Ziguinchor, rapport de performance

Tableau XII-19 : Exécution du budget (crédits dépensés) par source (en FCFA)

Source de financement	2023	2024
Etat	7 280 336 559	7 280 336 559
PTF	200 418 735	133 666 348
Ménages	357 885 000	362 585 000
Secteur Privé	90 103 546	9 243 500
Collectivités territoriales	508 307 773	
DNG /DSC	123 097 957	
Total général	8 560 149 570	7 785 831 407

Source : AI de Ziguinchor, rapport de performance

Tableau XII-20 : Allocation budgétaire totale par nature de dépenses (en FCFA)

Titre de dépenses	Crédit ouvert 2023
Personnel	4 392 797 579
Fonctionnement (hors personnel hors transferts)	965 190 256
Transferts courants	0
Investissements exécutés par l'Etat	1 922 348 724
Transferts en capital	0
Total général	7 280 336 559

Source : IA de Ziguinchor, rapport de performance

Chapitre XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

XIII.1 Culture et Loisirs

Au titre de l'année 2024, il a été dénombré 84 infrastructures culturelles dans la région contre 80 en 2023, soit une hausse de 4 infrastructures. Les bibliothèques et centres de documentation, les salles de théâtre et les studios d'enregistrement sont les plus nombreux. Pour l'heure, la région ne compte qu'un seul centre culturel sis dans le département de Ziguinchor.

Au niveau départemental, Ziguinchor dispose de la majorité des infrastructures culturelles (42). Il est suivi de Bignona, avec 23 infrastructures. Le département d'Oussouye est doté de 19 infrastructures.

Le patrimoine matériel de Ziguinchor comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

Ainsi, il a été dénombré 20 sites et monuments historiques dans la région, dont 09 dans le département de Ziguinchor, 06 dans celui de Bignona et 05 à Oussouye.

La pluralité ethnolinguistique de la région a favorisé la diversité des expressions culturelles et la richesse de sa culture. Le patrimoine culturel immatériel est constitué exclusivement d'expressions culturelles et de rites essentiellement basés sur la transmission. Il s'agit d'une culture vivante qui mérite d'être protégée, sauvegardée et conservée en vue d'une transmission valorisée aux nouvelles générations.

Grace à sa diversité culturelle, l'agenda culturel de la région comprend les animations, les spectacles, les cérémonies traditionnelles, les expositions d'œuvre d'art, les festivals et toutes les autres activités en lien avec les arts et la culture.

Définitions :

- **Culture** : Activité artistique créative et les biens et services produits par cette activité, et la préservation du patrimoine.

Tableau XIII-1: Infrastructures culturelles par circonscription administrative

Infrastructures culturelles	Ziguinchor		Bignona		Doussouye		Région	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Bibliothèque et centre de documentation	8	8	6	6	5	5	19	19
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)	0	0	0	0	0	0	0	0
Cinéma	1	1	0	0	0	0	1	1
Théâtre, salle et aire de spectacle	10	10	6	6	4	4	20	20
Centre culturel	1	1	0	0	0	0	1	1
Manufacture	0	0	0	0	0	0	0	0
Galerie d'art	1	1	2	4	3	3	6	8
Musée	2	2	1	1	5	5	8	8
Studio d'enregistrement	17	19	6	6	2	2	25	27
Total	40	42	21	23	19	19	80	84

Source : Centre Culturel Régional de Ziguinchor

Tableau XIII-2: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Description
ROYAUTE DOUSSOUE	Dans les sociétés traditionnelles Joola du Kassa, le mode d'organisation sociale obéit au système gérontocratique qui place les anciens au centre des décisions. Dépositaires et garant des coutumes et des règles de gestion de la vie économique et sociale, ces anciens investissent un de leurs pairs pour incarner ce pouvoir à la fois spirituel et temporel. Le roi veille à ce que les gens aient à manger. Il dispose, en effet, de rizières, cultivées par les villageois des alentours, dont les récoltes servent à aider les indigents, sans distinction d'ethnie, de race ou de religion.
EKONKONE	L'Ekonkone est une danse traditionnelle guerrière par laquelle les jeunes torsés nus et pagnes entourés au niveau du buste, des colliers de perles, des accessoires évocateurs du passé, des grenailles et clochettes aux chevilles, brandissant des armes (lances, coupe-coupe et couteaux) au rythme du bombolng
Le HEUMEUBEUL ou la fête du roi d'Doussouye	Fête traditionnelle de paix et de communion, le Humabeul dure plusieurs jours, fin septembre début octobre, pendant lesquels sont organisés danses, prières et combats de lutte. Elle est l'occasion de remercier Dieu d'avoir donné la pluie et de prier pour de bonnes récoltes et pour la paix
FEMME KAGNALENE	Cérémonie rituelle qui accompagne la femme qui perd ses enfants avant l'âge de trois mois ou une femme qui ne peut pas avoir d'enfant. La stérilité comme la mortalité infantile ne sont jamais vécues comme des phénomènes naturels mais comme l'œuvre de forces maléfiques.
LE MASQUE DU KOSSE BAÏNUNCK	Le Kossé est un masque Baïnounck fait de feuilles de palmier qui sort durant les cérémonies d'initiation et de funérailles mais aussi en d'autres circonstances notamment les fêtes de réjouissance. Pour des raisons mystiques, la sortie du Kossé est tenue secrète par les hommes ; les femmes ne devant pas le savoir. La danse du Kossé est pratiquée par des hommes habillés en costumes d'initié. Les populations peuvent assister au spectacle mais seuls les initiés sont autorisés à danser dans le cercle.
LE BOUKOUT	Le Boukout (ou Bukut ou Futampaf) est un rite d'initiation diola pratiqué en basse Casamance. Organisée par les Anciens qui détiennent le pouvoir sur les villageois et contrôlent tous les moyens de production, la cérémonie permet à une nouvelle classe d'âge d'accéder à l'indépendance politique, économique et religieuse. Tant qu'ils n'auront pas satisfait à cette exigence, les jeunes gens ne pourront ni se marier ni recevoir de la terre et s'excluent de fait de la communauté. Le non initié n'est pas considéré comme un homme. Les valeurs masculines s'en trouvent renforcées.
LE KOUYAMBA	Le Kouyamba ou la grande initiation en langue mandingue est une cérémonie où des centaines de jeunes se retrouvent dans un lieu pour subir un exercice rigoureux d'éducation à la vie
LE KANKOURANG	Le kankourang désigne à la fois un masque et un rituel célébrant la circoncision dans la culture, notamment en Casamance, mais également à Mbour où vit une importante communauté mandingue. Il joue aussi un rôle de régulation et de préservation des valeurs sociales. Dans ses formes actuelles, il serait originaire de l'ancien royaume du Kaabu. C'est un personnage mythique recouvert des fibres extraites d'écorces d'arbres rouges. Très craint, voire violent, il parcourt les rues en terrorisant la population pour protéger les jeunes circoncis pendant leur initiation. La manifestation se déroule sur 30 jours (4 dimanches successifs et presque toutes les nuits), de préférence juste avant le Ramadan (en général au mois de septembre).
LE KALAW (ESSOULALOU)	Cérémonie d'initiation organisée au moins chaque vingt (20) ans pour former les jeunes à pouvoir accompagner un cercueil au cimetière. Cela se fait dans le bois sacré une semaine durant, loi des femmes pour apprendre les rites de l'enterrement. Au sortir du bois sacré, chaque jeune est invité à aller quémander du riz dans les maisons et cette nourriture est consommée hors des demeures.

Source : Centre Culturel Régional de Ziguinchor

XIII.2 Jeunesse et Sports

La région de Ziguinchor compte 83 infrastructures de jeunesse, tant en 2023 qu'en 2024. Il s'agit de 72 Foyers des jeunes, 06 Centres socio-éducatifs, 03 Centres départementaux d'Education populaire et sportive (CDEPS), un (01) Centre Conseil pour Adolescents et un (01) Espace Jeune.

En 2024, 703 associations de jeunes affiliées aux mouvements navétanes ont été dénombrés dans la région. Selon le département, Bignona concentre le plus grand nombre d'associations de jeunes. Il est suivi par Ziguinchor. Oussouye demeure le département le moins pourvu.

Les infrastructures sportives de la région s'élèvent à 1 603 en 2024, contre 1 591 en 2023. Elles sont pour l'essentiel composées de terrains de football (771) et représentent 48,1% du total. Les terrains vagues viennent en deuxième position avec un total de 749 terrains. Ils sont suivis par les stades et terrains clôturés (22), les

terrains de Basketball (17) et les Dojo (12). Le reste est composé de Plateaux multifonctionnels (09), d'arènes de lutte (07), de terrains de Handball (06) et de Volleyball (10).

Par rapport à la pratique sportive, le nombre de licenciés est passé de 109 202 en 2023 à 110 977 en 2024, soit une hausse de 1 772 licenciés. Les licenciés évoluent principalement dans le Football (51 691 licenciés) et les sports de vacance (51 078 licences) qui représentent respectivement 47% et 46% des licences. Par rapport au sexe, les licenciés hommes sont largement majoritaires avec un nombre de 107 037 licences, contre 3 940 pour les femmes. Les hommes pratiquant le football sont les plus nombreux parmi les licenciés. Pour le sport de vacance, aucune femme ne le pratique. Quant aux femmes licenciées, elles sont plus représentées dans les disciplines comme le basketball (2 520) et le handball (135).

Définitions :

Navétanes : Pratiques sportives informelles très populaires au Sénégal, qui se déroulent pendant la saison des pluies, en marge des fédérations.

Tableau XIII-3 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS	CSE	EJ	FJ	CCA	Total
Ziguinchor	2023	1	1	0	18	1	21
	2024	1	1	0	18	1	21
Bignona	2023	1	1	1	2	0	5
	2024	1	1	1	2	0	5
Dussouye	2023	1	4	0	42	0	47
	2024	1	4	0	42	0	47
Région de Ziguinchor	2023	3	6	1	72	1	83
	2024	3	6	1	72	1	83

Source : Service Régional de la Jeunesse de Ziguinchor

Tableau XIII-4 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement navétane	Autres associations déclarées	Total
Ziguinchor	2023	NR	197	NR	197
	2024	NR	201	NR	201
Bignona	2023	NR	418	NR	418
	2024	NR	421	NR	421
Dussouye	2023	NR	78	NR	78
	2024	NR	81	NR	81
Région de Ziguinchor	2023	NR	693	NR	693
	2024	NR	703	NR	703

Source : Services Régionaux de la jeunesse et des Sports de Ziguinchor

Tableau XIII-5: Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Ziguinchor		Bignona		Dussouye		Région	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Stade et terrain clôturés	5	6	12	12	3	4	20	22
Plateau multifonctionnel	4	5	3	3	1	1	8	9
Terrain de football	237	238	448	448	84	85	769	771
Terrain de basketball	11	12	3	3	2	2	16	17
Terrain de handball	4	4	1	1	1	1	6	6
Terrain de volleyball	6	6	2	2	2	2	10	10
Terrain vague	232	232	436	436	81	81	749	749
Arène de lutte	0	0	1	1	6	6	7	7
Dojo	5	5	4	4	3	3	12	12
Total	504	508	910	910	183	185	1597	1603

Source : Service Régional des Sports de Ziguinchor

Tableau XIII-6: Évolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	2023			2024		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Athlétisme	457	262	719	462	283	745
Football	51462	121	51583	51560	131	51691
Basketball	1668	2419	4087	1702	2520	4222
Handball	156	183	339	106	135	241
Volleyball	197	155	352	201	167	368
Viet Vo Dao	14	6	20	23	11	34
Handi sport	20	8	28	20	8	28
Sports de vacances	49539	-	49539	51078	-	51078
Sport scolaire	1871	667	2535	1885	685	2570
Total	105384	3821	109202	107037	3940	110977

Source : Service Régional des Sports de Ziguinchor

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA
CONSOMMATION

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER
DECENTRALISE

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Chapitre XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

XIV.1 Situation des marchés

En 2024, la région de Ziguinchor regorge 09 marchés permanents dont 05 à Ziguinchor, 02 à Bignona et 02 à Oussouye. La situation est restée la même comparativement à l'année 2023.

S'agissant des prix, des disparités sont notées entre les départements. Les prix des gaz butanes de 6 kg et 2,7 kg sont légèrement plus élevés dans les départements de Bignona et d'Oussouye. Le gaz butane de 6kg s'élève à 3 500 FCFA dans le département de Bignona et 3 600 FCFA dans celui d'Oussouye. Pour le gaz de 2,7 kg, il est ressorti au même ordre (1700

FCFA) dans les deux départements. Dans le département de Ziguinchor, les prix de ces principales denrées consommées coûtent moins chers, soit 3 475 FCFA pour le gaz butane 6 kg et 1 620 FCFA pour celui de 2,7 kg.

En 2024, le sucre cristallisé a augmenté de 17% dans le département de Oussouye. Le riz local dont le prix s'établit à 300 F dans le département de Ziguinchor, coûte 450 F dans celui de Bignona pour la même période.

Par rapport à 2023, les prix de l'huile en fût ont augmenté de 2% dans les trois départements.

Tableau XIV-1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Ziguinchor	2023	5	0	5
	2024	5	0	5
Bignona	2023	2	0	2
	2024	2	0	2
Oussouye	2023	2	0	2
	2024	2	0	2
Région de Ziguinchor	2023	9	0	9
	2024	9	0	9

Source : service régional du commerce de Ziguinchor

Tableau XIV-2 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative (en FCFA)

Produits	Ziguinchor		Bignona		Oussouye	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Riz brisé parfumé / kg	500	550	550	600	500	600
Riz brisé non parfumé / kg	325	325	325	350	350	400
Riz local / kg	350	350	350	400		
Sucre en morceaux / kg	1000	1100	1200	1200	1250	1250
Sucre Cristallisé / kg	600	600	600	600	650	700
Lait en Poudre / kg	2500	2500	2500	2500	2800	3000
Huile en fût / litre	1200	1225	1200	1225	1225	1250
Ciment SOCOCIM	85000	88000	88000	88000	88000	89000
Ciment SAHEL	85000	88000	88000	88000	88000	89000
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3390	3475	3500	3500	3500	3600
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1585	1620	1670	1700	1670	1700

Source : service régional du commerce de Ziguinchor

XIV.2 Prix à la consommation

Dans la région, les prix des céréales comme le sorgho et le riz local décortiqué n'ont pas évolué sur la période 2023-2024. En effet, il est ressorti à 500 FCFA par kilogramme pour chacune de ces deux spéculations au cours de cette période. Les prix au kilogramme du maïs et du mil ont baissé respectivement de 8,75% et 16,67%.

A propos des légumineuses, le prix moyen du kilogramme du niébé est passé de 1 065 FCFA

en 2023 à 1 030 FCFA en 2024, soit une baisse de 3,29%. Le prix moyen du kilogramme de l'arachide en coque est resté le même tant en 2023 qu'en 2024. Egalement le prix du kilogramme de l'arachide décortiquée n'a pas évolué et s'élève à 1030 FCFA sur cette période.

Tableau XIV-3 : Evolution des prix au Kg des céréales de base à Ziguinchor (en FCFA)

PRODUITS	2023	2024
SORGHO_DETAIL	500	500
RIZ_LOC DECORT.	500	500
MAÏS_DETAIL	400	365
MIL_DETAIL	480	400

Source : CSA-Ziguinchor

Tableau XIV-4 : Evolution des prix au Kg des légumineuses à Ziguinchor (en FCFA)

PRODUITS	2023	2024
NIEBE_DET	1065	1030
COQUE_DET	730	730
DECORT_DET	1030	1030

Source : CSA-Ziguinchor

Chapitre XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XV.1 Activités des SFD

En 2023, la région de Ziguinchor a compté 20 SFD, soit la même situation qu'en 2022. Ce qui signifie qu'il n'y a ni octroi ni retrait d'agrément dans la région. Selon la nature des SFD, la région compte 17 SFD affiliés, 01 Institution Mutualiste d'Epargne et de Crédit (IMCEC) isolée, 01 Association et 01 Fautière. La région ne dispose toujours pas de Société commerciale.

Le nombre de sociétaires (membres et clients) a enregistré une hausse de 6,7% en s'établissant à **180 440** en 2023, contre **169 068** en 2022. Une répartition des sociétaires, selon la forme juridique, montre qu'ils sont majoritairement constitués de personnes physiques. En effet, les sociétaires sont constitués de 48,7% d'hommes et 42,2% de femmes, soit un total de 90,9%. Les personnes morales ne représentent que 9,1% des sociétaires.

Les encours d'épargne au niveau des SFD de la région de Ziguinchor sont ressortis à **25 766 280 321 FCFA** au titre de l'année 2023, soit une hausse de 6,3% par rapport à 2022. Les encours d'épargne sont principalement constitués des autres types de dépôt à hauteur de **13 098 929 146 FCFA**, soit 50,8% du total. Les

dépôts à vue et les dépôts à terme constituent 33,1% et 16,1% respectivement des encours d'épargne. La hausse des encours est principalement portée par celle des dépôts à vue à hauteur de 20,2%.

Concernant l'octroi de crédits, il a connu une légère hausse de 8,2% par rapport à 2022. Le volume d'encours de crédit distribué par les SFD est passé de **30 479 180 388 FCFA** en 2022 à **35 276 189 133 FCFA** en 2023. L'encours de crédit est majoritairement constitué de crédits de trésorerie qui représentent 82,5% du total des crédits accordés. Les crédits d'équipement viennent en deuxième position avec une part estimée à 10,5% du total. Les autres ont enregistré chacun moins de 5% des encours accordés. Cependant, tous les crédits accordés en 2023 ont enregistré une hausse de 24,5% par rapport à 2022.

La répartition des crédits accordés selon le secteur d'activités montre qu'ils sont majoritairement destinés au Commerce, à la restauration et l'hôtellerie (61,3%). La part du commerce, de la restauration et l'hôtellerie a diminué de 3 points de pourcentage par rapport à 2022.

Définitions :

Crédit : mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.

Crédit à court terme : prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.

Crédit à long terme : prêt d'argent dont la durée dépasse les mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.

Crédit à moyen terme : prêt d'argent dont la durée se au plus à 12 mois y compris le différé de paiement.

Crédit en souffrance : crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois.

Encours : montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.

En savoir plus :

- <https://drs-sfd.gouv.sn/sitedrs/>

Tableau XV-1 : Nature et effectif des SFS inscrits dans la région de Ziguinchor

Nature SFD	2022	2023
Faitière	1	1
SFD affiliés	17	17
IMCEC isolées	1	1
Sociétés commerciales	0	0
Association	1	1
Total SFD inscrits	20	20

Source : DRS-SFD, données régionales, 2022-2023

Tableau XV-2 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD

	2022	2023
Sociétaires	169068	180440
Hommes	83848	87866
Femmes	68553	76095
Personnes morales	16667	16479

Source : DRS-SFD, données régionales, 2022-2023

Tableau XV-3 : Evolution du montant de l'encours d'épargne (en millions de FCFA)

Désignation	Région	
	2022	2023
Encours d'épargne	24 228	25 766
Dépôts à vue	6 993	8 527
Dépôts à terme	4 216	4 140
Autres dépôts	13 020	13 099

Source : DRS-SFD, données régionales, 2022-2023

Tableau XV-4 : Evolution du montant de l'encours de crédits (en millions de FCFA)

Désignation	Région	
	2022	2023
Encours de crédit	21 170	26 364
Court terme	4 206	4 767
Moyen terme	4 794	5 545
Long terme	11 176	14 779
Crédits en souffrances	994	1 271

Source : DRS-SFD, données régionales, 2022-2023

Tableau XV-5 : Répartition des crédits accordés selon le secteur d'activités bénéficiaires et l'objet (en FCFA)

Désignation	2022	2023
Montant des crédits accordés par objet	30 479 180 388	35 276 189 133
Crédits immobiliers	509 530 507	568 843 632
Crédits d'équipement	3 243 170 066	3 690 963 359
Crédits à la consommation	1 174 432 615	1 584 205 315
Crédits de trésorerie	25 242 292 383	29 091 626 355
Autres	309 754 817	340 550 471
Montant des crédits accordés par secteur d'activités	30 479 180 388	35 276 189 133
Agriculture, sylviculture et pêche	4 873 184 411	4 709 607 766
Industries extractives	118 214 072	2 666 043
Industries manufacturées	1 208 521 501	1 281 309 597
Bâtiment et travaux publics	2 000 668 024	3 008 264 485
Commerce, restaurants, hôtels	18 085 101 863	21 620 859 898
Électricité, gaz, eau	9 901 806	1 006 529
Transports, entrepôts et communications	1 953 539 516	1 608 753 071
Assurances, services aux entreprises	103 861 292	105 437 537
Immobilier	1 371 310 254	1 859 080 263
Services divers	754 877 649	1 079 203 944

Source : DRS-SFD, données régionales, 2022-2023

XV.2 Activités postales

La région de Ziguinchor compte 12 bureaux de poste, répartis entre les départements de Ziguinchor (03), Bignona (06) et Oussouye (03). Le nombre de boîtes postales installées est de 1500. Une analyse des montants émis par la poste dans la région indique une contre-performance. Le montant total émis par les douze bureaux de poste de la région est ressorti à 302 330 937 FCFA en 2024 contre 363 108 040 FCFA en 2023, soit un repli de 16,7%. Cette contre-performance peut être imputable à la baisse de 74,0% du montant des mandats émis par Compte national d'Epargne (CNE versements). En sus, il a été noté l'absence de mandats émis par Poste-One en 2024 alors qu'ils s'établissaient à 300 000 FCFA en 2023. Par contre, les mandats émis par Chèque postale (CHP) sont passés de 248 872 240 FCFA en 2023 à 272 625 196 FCFA en 2024, soit une hausse de 9,5%. Ces derniers demeurent le type de mandat de transfert le plus utilisé (90,2% du total) dans la région.

Quelle que soit l'année, le département de Ziguinchor concentre 25,0% des bureaux de poste et occupe près de 93,0% du montant des mandats émis.

En ce qui concerne les mandats payés dans la région, ils sont ressortis à 2 791 138 442 FCFA en 2024, contre 3 807 016 016 FCFA en 2023, soit une baisse de 26,7%. Cette baisse est essentiellement portée par les mandats payés par RIA et Western Union qui s'élèvent à l'ordre de 71,9% chacun. Les bourses de sécurité familiale (BSF), les mandats payés par Compte national d'Epargne (CNE remboursement) et ceux payés par la Banque populaire (« BRED¹ ») ont aussi diminué. A l'inverse, Les montants des mandats payés par Chèque postale (CHP) et par l'Établissement National des Invalides de la Marine française (« ENIM ») ont augmenté entre 2023 et 2024. Le département de Ziguinchor absorbe 47,7% des mandats payés en 2024 contre 43,4% en 2023. Il s'en suit le département de Bignona qui concentre 31,7% du montant total des mandats payés en 2024 contre 41,9% en 2023.

¹ BRED : Pension des émigrés.

Tableau XV-6: Évolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative (montant en millier de FCFA)

Structure de transfert d'argent	Département de Ziguinchor		Département de Bignona		Département de Oussouye		Région	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Mandats CHP émis	240 045 040	268 724 196	4 433 100	2 054 700	4 394 100	1 846 300	248 872 240	272 625 196
Mandats Poste-One émis	45 000		255 000				300 000	-
CNE versements	49 957 100	12 419 610	56 219 500	12 480 400	7 509 200	4 630 731	113 685 800	29 530 741
Inscriptions Etudiants	175 000	150 000	50 000		25 000	25 000	250 000	175 000
Total	290 222 140	281 293 806	60 957 600	14 535 100	11 928 300	6 502 031	363 108 040	302 330 937

Source : Service de la POSTE de Ziguinchor, 2024

Tableau XV-7 : Montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent (en milliers de FCFA)

Structure de transfert d'argent	Département de Ziguinchor		Département de Bignona		Département de Oussouye		Région	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Mandats CHP payés		174 385 724	58 296 482	57 601 418	27 893 970	237 149 832	237 149 832	469 136 974
Mandats Poste-One payés	472 000		817 000		816 400		2 105 400	-
CNE remboursements	67 187 170	28 806 210	12 457 812	9 633 500	7 907 000	3 845 000	87 551 982	42 284 710
BSF payés	1 349 265 000	818 405 000	1 520 585 000	816 515 000	521 995 000	285 240 000	3 391 845 000	1 920 160 000
Mandats EUROGIRO payés	555 000						555 000	-
BRED payés	27 982 243	18 755 524	508 632	234 086			28 490 875	18 989 610
Western union payés			213 459		858 840	301 729	1 072 299	301 729
SMALL WORLD payés					626 134		626 134	-
ENIM payés	53 994 607	55 010 927	1 310 065	1 395 372	833 014	1 136 513	56 137 686	57 542 812
RIA payés			312 088		1 011 769	372 607	1 323 857	372 607
Tranfast payés					57 918		57 918	-
Money gram payés					100 033		100 033	-
ISMEA		235 700 000				46 650 000		282 350 000
Total	1 650 415 400	1 331 063 385	1 594 500 538	885 379 376	562 100 078	574 695 681	3 807 016 016	2 791 138 442

Source : Service de la POSTE de Ziguinchor, 2024

Tableau XV-8: Évolution du montant des mandats émis et payés par la poste (en milliers de FCFA)

Désignation	Département de Ziguinchor		Département de Bignona		Département de Oussouye		Région		
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
Provenance	Sénégal	1 567 883 550	1 257 296 934	1 592 156 294	883 749 918	558 612 370	355 378 333	3 718 652 214	2 496 425 185
	Reste du monde	82 531 850	73 766 451	2 344 244	1 629 458	3 487 708	1 810 849	88 363 802	77 206 758
	Total	1 650 415 400	1 331 063 385	1 594 500 538	885 379 376	562 100 078	357 189 182	3 807 016 016	2 573 631 943
Destination	Sénégal	290 222 140	281 293 806	60 957 600	14 535 100	11 928 300	6 502 031	363 108 040	302 330 937
	Reste du monde	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total	290 222 140	281 293 806	60 957 600	14 535 100	11 928 300	6 502 031	363 108 040	302 330 937

Source : Service de la POSTE de Ziguinchor, 2024

Chapitre XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

XVI.1 Dépenses des collectivités territoriales

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente, progressive et irréversible. Cette option a été confirmée au cours des différentes phases qui ont marqué cette politique. Les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local. Elles ont compétence pour promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique, pour réaliser les plans de développement et organiser l'aménagement du territoire dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des autres collectivités locales. Elle peut engager des actions complémentaires de l'Etat et des autres collectivités locales situées dans la région, dans les domaines et les conditions fixées par la loi.

A Ziguinchor, les Collectivités territoriales (CT) ont dépensé un montant de **4 357 698 800 F CFA** pour leur fonctionnement en 2024. La répartition selon le département laisse apparaître que Bignona est celui qui a alloué le montant le plus important pour ces dépenses de fonctionnement avec une part estimée à 47,5% du montant total. Ziguinchor vient occuper la deuxième place avec un pourcentage établi à 26,7%. La répartition géographique des investissements montre que les Collectivités territoriales du département de Bignona ont réalisé plus d'investissements que celles des autres départements avec notamment 1 480 308 057 FCFA sur les **2 392 184 512 FCFA**. Les départements de Ziguinchor et d'Oussouye suivent respectivement avec des montants de **440 225 277 F CFA** et **471 651 178 F CFA**.

Définitions :

Les collectivités territoriales sont des structures administratives distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. Au Sénégal, sont définies comme collectivités territoriales : les communes et les départements

En savoir plus :

- Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales

Tableau XVI-1 : Répartition des dépenses des Collectivités territoriales, par département en 2024 (en FCFA)

DEPARTEMENT	DEPENSES FONCTIONNEMENT	Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement	DEPENSES INVESTISSEMENT	Taux d'exécution des dépenses d'investissement
ZIGUINCHOR	1 164 929 860	53,73%	440 225 277	31,36
BIGNONA	2 070 567 820	52,77	1 480 308 057	22,12
OUSSOUYE	1 122 201 120	64,46	471 651 178	38,7
TOTAL	4 357 698 800	55,63	2 392 184 512	25,68

Source : Trésor Ziguinchor, 2024

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES

CHAPITRE XVIII : AGRICULTURE

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES

Chapitre XVII : ENTREPRISES

XVII.1 Formalisation des entreprises

Au Sénégal, toute personne exerçant une activité doit figurer dans un répertoire des contribuables, des établissements et des associations lui fournissant une identification satisfaisante pour faciliter ses démarches administratives. Le Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations (NINEA) est le numéro unique par lequel une personne physique ou morale est enregistrée dans ce répertoire. L'immatriculation au NINEA constitue ainsi une étape importante dans le processus de formalisation des entreprises.

En 2024, la région de Ziguinchor, a enregistré 3486 immatriculations d'entreprises au Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations (NINEA) ; ce qui représente une augmentation de 146 unités par rapport à 2023.

La répartition spatiale montre qu'elles sont principalement localisées dans le département de Ziguinchor qui concentre 69,8% des entreprises immatriculées en 2024.

Selon le type, ces immatriculations sont majoritairement constituées de personnes physiques (80,8%) et de personnes morales (14,6%) qui représentent 95,4% du total des immatriculations. Après ces derniers, ce sont les Entreprises personnes physiques imposables qui suivent avec un pourcentage de 3,7%. L'analyse selon le sexe des propriétaires des entreprises montre que 63,5% sont des hommes.

Par rapport aux branches d'activités, parmi les entreprises immatriculées, 72,8% ont déclaré exercer du Commerce, comme leur principale activité, et 7,7% sont dans l'Agriculture, l'Elevage et Pêche. Après ces deux secteurs, les activités les plus fréquentes, parmi les immatriculations, sont le Transport, Télécommunication (4,4%) et les Services fournis aux entreprises (3,7%).

Définitions :

- L'immatriculation au NINEA englobe les entreprises exerçant une activité au Sénégal, les associations nationales ou étrangères régulièrement déclarées ou autorisées, les syndicats professionnels, les administrations publiques centrales, les établissements publics, les collectivités locales et les partis politiques, les opérateurs occasionnels, les propriétaires fonciers, les organisations non gouvernementales (ONG), etc.

En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/Indicateur/immatriculation-au-ninea-chiffres-cles-tendances-et-evolutions>

Tableau XVII-1 : Répartition des immatriculations au NINEA selon les départements

DEPARTEMENT	2023	2024
BIGNONA	526	718
OUSSOUYE	211	335
ZIGUINCHOR	2603	2433
REGION DE ZIGUINCHOR	3340	3486

Source : ANSD, RNEA, 2023 et 2024

Tableau XVII-2 : Répartition des immatriculations au NINEA par type

FORME JURIDIQUE	2023	2024
Autres Personnes Morales	23	32
Autres Personnes Physiques imposables	548	130
Entreprise Personne Morale	463	508
Entreprise Personne Physique	2306	2816
Total	3340	3486

Source : ANSD, RNEA, 2023 et 2024

Tableau XVII-3 : Répartition des immatriculations au NINEA des entreprises individuelles selon le sexe du propriétaire

Sexe	2023	2024
Féminin	867	1075
Masculin	1987	1871
Total	2854	2946

Source : ANSD, RNEA, 2023 et 2024

Tableau XVII-4 : Répartition immatriculations au NINEA selon les branches d'activités

BRANCHE D'ACTIVITES	2023	2024
Agriculture, élevage, pêche	284	269
Autres Industries	42	44
Industries Alimentair	88	56
Industries textiles	49	33
BTP	70	89
Commerce	1864	2537
Transport, télécommun	149	152
Hotels, bars, restaur	81	94
Services Fournis aux entreprises	172	130
Services Personnel, D	541	82
Total	3340	3486

Source : ANSD, RNEA, 2023 et 2024

Chapitre XVIII : AGRICULTURE

XVIII.1 Production

La campagne agricole 2023/2024 a été moins fournie en intrants agricoles comparativement à la campagne précédente. Les quantités de semences en arachide reçues et vendues ont fortement baissé. Pour le maïs local, les quantités reçues ont augmenté dans une moindre mesure et un reliquat de 3,4 tonnes est relevé. En outre, la région n'a pas réceptionné des semences des spéculations comme le sésame, le niébé et le sorgho au titre de la campagne 2023/2024.

Sagissant des superficies emblavées pour la production céréalière, elles sont estimées à 80 671 hectares en 2024 contre 77 737 hectares en 2023, soit une hausse de 2 934 hectares. Elles sont principalement destinées à la production rizicole qui représente 89% du total des surfaces emblavées. Elles sont aussi majoritairement localisées dans le département de Bignona qui concentre près de la moitié des superficies emblavées (48%).

Concernant l'arachide, principale culture de rente, la production est passée de 40 586 tonnes

en 2023 à 42 645 tonnes en 2024, soit un accroissement de 5%. La production arachidière est principalement assurée par le département de Bignona à hauteur de 34 650 tonnes, soit 81% de la production régionale. Par rapport à 2023, à Bignona comme à Ziguinchor, les productions ont augmenté respectivement de 6% et 9%. Cependant, dans le département de Oussouye, c'est une baisse (18%) qui est observée. L'augmentation de la production arachidière dans la région intervient malgré la diminution des surfaces emblavées observées dans les trois départements. Cette contraction des surfaces emblavées est beaucoup plus prononcée dans les départements d'Oussouye et Ziguinchor. En 2024, la superficie emblavée pour la production d'arachide est de 30 779 hectares avec un rendement de 1 386 kg/ha. Comme les cultures céréalières, les superficies emblavées pour l'arachide sont aussi majoritairement localisées dans le département de Bignona qui concentre 80% du total.

Définitions :

- **Une campagne agricole** est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.
- **Culture de rente** : Les cultures de rente visent à être vendues dans le but de générer des revenus réguliers pour les exploitants.
- **Culture vivrière** : c'est une culture qui permet de se nourrir, non commercialisée.
- **Urée** : L'urée, avec son apport en azote, est l'un des composants de l'apport vitaminique de la plante

Tableau XVIII-1 : Evolution des quantités de semences par produit

Semences (T)		Ziguinchor		Bignona		Dussouye		Région		Variation (%)
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
Arachide	Reçu (T)	19	15	420	227,9	20	15	459	257,9	-43,8
	Vendu (T)	19	15	420	212,15	20	5	459	232,15	-49,4
	Reliquat	0	0	0	15,75	0	10	0	25,75	-
Maïs local plutôt certifié	Reçu (T)	4	0	12	17	0	0	16	17	6,3
	Vendu (T)	4	0	12	13,6	0	0	16	13,6	-15,0
	Reliquat	0	0	0	3,4	0	0	0	3,4	-
Sorgho	Reçu (T)	4	0	3	0	0	0	7	0	-100,0
	Vendu (T)	4	0	3	0	0	0	7	0	-100,0
	Reliquat	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Niébé	Reçu (T)	8	0	8	0	4	0	20	0	-100,0
	Vendu (T)	5,85	0	6,5	0	2,35	0	14,7	0	-100,0
	Reliquat	2,15	0	1,5	0	1,65	0	5,3	0	-100,0

Source : DRDR

Tableau XVIII-2: Évolution des superficies emblavées de céréales dans la région (hectare)

Sup (ha)/Année		Ziguinchor	Bignona	Dussouye	Région
Mil	2022/2023	628	3664	420	4712
	2023/2024	952	4276	517	5745
Maïs	2022/2023	998	1611	196	2805
	2023/2024	882	1374	324	2580
Sorgho local	2022/2023	277	312	0	589
	2023/2024	300	303	0	603
Riz	2022/2023	16235	32744	20652	69631
	2023/2024	17180	32824	21739	71743

Source : DRDR

Tableau XVIII-3: Évolution des superficies emblavées de cultures industrielles dans la région (en hectare)

Sup (ha)/Année		Ziguinchor	Bignona	Dussouye	Région
Pastèques	2022/2023	4194	20025	2988	27207
	2023/2024	4052	2114	2631	8797
Variation (%)	2023/2024	-3,4	-89,4	-11,9	-67,7
Arachide huilerie	2022/2023	4807	25231	1975	32013
	2023/2024	4355	24750	1674	30779
Variation (%)	2023/2024	-9,4	-1,9	-15,2	-3,9
Manioc	2022/2023	67	1017	237	1321
	2023/2024	406	742	191	1339
Variation (%)	2023/2024	506,0	-27,0	-19,4	1,4
Sésame	2022/2023	430	326	255	1011
	2023/2024	290	367	352	1009
Variation (%)	2023/2024	-32,6	12,6	38,0	-0,2
Niébé	2022/2023	149	739	551	1439
	2023/2024	153	750	576	1479
Variation (%)	2023/2024	2,7	1,5	4,5	2,8

Source : DRDR

Tableau XVIII-4: Évolution des quantités produites par spéculations (en Tonne)

Productions (tonne)	Ziguinchor	Bignona	Oussouye	Région	
Mil	2022/2023	686	3792	338	4816
	2023/2024	904	4704	477	6085
Maïs	2022/2023	2944	4673	210	7827
	2023/2024	1676	5151	272	7099
Sorgho local	2022/2023	271	249	0	520
	2023/2024	242	258	0	500
Riz	2022/2023	43219	130806	55800	229825
	2023/2024	51540	129655	69565	250760
Pastèques	2022/2023	62903	32274	33768	128945
	2023/2024	60784	33816	33570	128170
Arachide huilerie	2022/2023	6008	32800	1778	40586
	2023/2024	6532	34650	1463	42645
Manioc	2022/2023	673	12707	1965	15345
	2023/2024	4058	9273	1725	15056
Sésame	2022/2023	258	208	146	612
	2023/2024	174	235	227	636
Niébé	2022/2023	143	369	220	732
	2023/2024	82	401	232	715

Source : DRDR

Chapitre XIX : ELEVAGE ET PECHE

XIX.1 Elevage

En 2024, la distribution des abattages contrôlés laisse apparaître, en considérant l'espèce bovine, une prépondérance de taureaux abattus dans le département de Ziguinchor, avec 2 789 têtes pour un poids de 416,4 tonnes. Comparé à l'année précédente, une hausse de ces abattages de taureaux a été relevée à l'ordre de 8,8%. Le département de Ziguinchor, avec 1 452 têtes pour 202,4 tonnes, demeure le département à avoir enregistré le plus grand nombre de vaches abattues dans la région. Également, il a été noté des abattages contrôlés de veaux/vêles dans les départements de Ziguinchor, soit 96 têtes pour 8,2 tonnes, et de Bignona avec 108,0 têtes pour 10,3 tonnes. Dans le département d'Oussouye, les abattages contrôlés de vaches ont diminué en nombre et en tonnage avec des parts respectives de 49,6% et 29,3%. Pour les ovins, porcins et caprins, tous les trois départements ont enregistré une hausse en nombre et en tonnage en 2024.

Dans la région, la situation de la production de lait au cours de l'année 2024 laisse apparaître un nombre de 42 834 litres, contre 38 940 litres de lait produits en 2023. Selon le département, la production laitière est assurée par Bignona

avec une part estimée à 60% de la production totale.

Il est suivi par le département de Ziguinchor avec la quantité produite représentant 25% du total.

En dépit des conditions favorables à une expansion, le cheptel local de la région a l'un des taux d'exploitations les plus faibles du pays. Le mouvement commercial est seulement important au niveau des entrées à cause d'une dépendance de la région vis-à-vis des autres en ce qui concerne ses approvisionnements en animaux de boucherie.

L'analyse par espèce révèle une forte entrée de bovins avec 3 520 unités enregistrées en 2024 contre 2 889 en 2023, soit une augmentation de 631 unités. Les entrées d'ovins ont augmenté en passant de 21 185 en 2023 à 24 670 en 2024 et celles des Caprins ont aussi augmenté en passant de 1 404 en 2023 à 1 798 sujets en 2024. Cependant, pour les porcins, les sorties enregistrées sont plus importantes que les entrées (358 sorties contre 129 entrées et 248 sorties contre 108 entrées, respectivement en 2024 et 2023).

Définitions :

L'élevage désigne l'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services.

Tableau XIX-1: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Ziguinchor selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Ziguinchor		Bignona		Oussouye		Région		Variation %
		Campagne 2022/2023	Campagne 2023/2024	Campagne 2022/2023	Campagne 2023/2024	Campagne 2022/2023	Campagne 2023/2024	Campagne 2022/2023	Campagne 2023/2024	
Taureaux	Nb	1335,8	1452,0	904,0	972,0	324,0	365,0	2563,8	2789,0	8,8
	Poids (T.)	186,2	202,4	144,6	155,5	54,0	58,4	384,9	416,4	8,2
Beufs	Nb	386,4	420,0	133,9	144,0	115,0	131,0	635,3	695,0	9,4
	Poids (T.)	68,8	74,8	24,3	26,2	20,0	22,2	113,1	123,1	8,8
Vaches	Nb	309,1	336,0	117,8	126,0	262,0	132,0	1742,9	1728,0	-0,9
	Poids (T.)	16,4	17,9	13,7	14,6	22,1	15,6	170,2	175,1	2,9
Veaux / vèles	Nb	88,3	96,0	100,4	108,0	21,0	38,0	209,8	242,0	15,4
	Poids (T.)	7,6	8,2	9,5	10,3	1,1	3,1	18,2	21,6	18,6
Total bovins	Nb	2119,7	2304,0	2310,1	2484,0	722,0	666,0	5151,8	5454,0	5,9
	Poids (T.)	279,0	303,3	310,2	333,5	97,2	99,3	686,4	736,1	7,2
Ovins	Nb	938,4	1020,0	580,3	624,0	290,0	298,0	1808,7	1942,0	7,4
	Poids (T.)	15,5	16,8	8,7	9,4	4,4	4,8	28,6	30,9	8,3
Caprins	Nb	971,5	1056,0	613,8	660,0	158,0	162,0	1743,3	1878,0	7,7
	Poids (T.)	9,8	10,7	6,1	6,6	2,2	1,9	18,1	19,2	6,1
Porcins	Nb	121,4	132,0	89,3	96,0	6,0	38,0	216,7	266,0	22,7
	Poids (T.)	3,1	3,4	2,5	2,7	0,1	2,3	5,7	8,3	45,8
Volaille	Nb	45402,0	49350,0	17521,2	18840,0	1492,0	652,0	64415,2	68842,0	6,9
	Poids (T.)	81,7	88,8	26,3	28,3	2,8	1,2	110,8	118,3	6,7

Source : SREPA Ziguinchor

Tableau XIX-3 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Région	
		2023	2024
Bovins	Entrées	2889	3520
	Sorties	116	134
	Solde	2773	3386
Ovins	Entrées	21185	24670
	Sorties	121	145
	Solde	21064	24525
Caprins	Entrées	1404	1798
	Sorties	288	316
	Solde	1116	1482
Equins	Entrées	60	78
	Sorties	22	36
	Solde	38	42
Porcins	Entrées	108	129
	Sorties	248	358
	Solde	-140	-229
Volaille	Entrées	56400	66525
	Sorties	ND	ND

Source : SREPA Ziguinchor

Tableau XIX-2 : Evolution de la production de lait par circonscription administrative

Circonscription administrative	2023	2024
	Quantité (litres)	Quantité (litres)
Département de Ziguinchor	9 735	10 709
Département de Bignona	23 364	25 700,4
Département d'Oussouye	5841	6425,1
Région	38 940	42 834

Source : SREPA Ziguinchor

Tableau XIX-4: Indicateurs de performance du secteur de l'élevage et de la production animale

Indicateurs	Réalizations		Variation
	2023	2024	2023/2024
Production de viande et d'abats (tonne)	692,24	912,903	32
Production de lait (litre)	38 940	42 834	10
Quantité d'œufs de consommation	1 710 240	56 400	-97

Source : SREPA Ziguinchor

XIX.2 Pêche – Aquaculture

La pêche artisanale pratiquée dans le fleuve Casamance, les bolongs et en mer est l'un des sous-secteurs les plus importants de la région.

En 2024, la région de Ziguinchor a enregistré 2 272 pirogues. Comparé à l'année 2023, ces pirogues ont diminué de 143 unités. Le nombre de pirogues est plus important dans le département de Ziguinchor avec une part estimée à 42,0% de l'effectif total des pirogues en 2024. Il est suivi par le département de Bignona avec 882 pirogues dénombrées, soit 38,8% du total.

Les débarquements de la pêche artisanale s'élèvent à 82 577 tonnes pour une valeur commerciale estimée à 39 426 267 159 FCFA en 2023 contre 70 428 tonnes en 2024 pour une valeur commerciale estimée

à 34 174 608 895 FCFA, soit une baisse respective en quantité et en valeur de 15% et 13%.

Au titre de l'année 2024, les débarquements sont dominés par les poissons (95,9%), suivis par les mollusques (2,4%) et crustacés (1,7%).

S'agissant de l'aquaculture, le volume de la production aquacole dans la région a diminué, comparé à celui de l'année précédente. En effet, en 2024, la production aquacole s'est repliée de 76,0%. Cette baisse est principalement portée par celle observée pour la production d'alevins (76,1%) malgré le repli noté pour la production de poissons.

Définitions :

- **Pêche** : acte capturer ou de chercher à capturer, d'extraire ou de tuer par quelques moyens que ce soit des espèces animales ou végétale dont le milieu de vie normale ou dominant est l'eau (loi 2015- 18 code de la pêche art. 7)
- **Aquaculture** : L'aquaculture est l'ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage.
- **La pêche maritime (PM)** : la pêche maritime est pratiquée en mer ou en estuaire
- **Ostréiculture** : Branche de l'aquaculture désignant l'élevage d'huîtres.

Tableau XIX-5 : Évolution des débarquements selon la circonscription administrative

Année	2023	2024
Ziguinchor		
Poissons (Kg)	43 470 736	39 193 727
Crustacés (Kg)	543 574	687 367
Mollusques (Kg)	1 403 058	1 150 878
Total	45 417 368	41 031 971
Bignona		
Poissons (Kg)	20 549 803	16 218 094
Crustacés (Kg)	256 962	284 428
Mollusques (Kg)	663 264	159 183
Total	21 470 029	16 661 705
Doussouye		
Poissons (Kg)	15 017 163	12 163 570
Crustacés (Kg)	187 780	213 321
Mollusques (Kg)	484 693	357 169
Total	15 689 636	12 734 060

Source : Service régional des pêches Ziguinchor

Tableau XIX-6: Évolution des débarquements selon la circonscription administrative

Département	Année	Débarquements (T)		Valeurs FCFA	
		PM		PM	
Ziguinchor	2023	45 417		21 684 446 938	
	2024	41 032		19 821 273 159	
	Var %	-10		-9	
Bignona	2023	21 470		10 250 829 461	
	2024	16 662		8 201 906 135	
	Var %	-22		-20	
Doussouye	2023	15 690		7 490 990 760	
	2024	12 734		6 151 429 601	
	Var %	-19		-18	

Source : Service régional des pêches Ziguinchor

Tableau XIX-7: Évolution du nombre de sites et des pirogues actives

Département	Année	Nombre de villages de pêcheurs (sites)	Nombre de pêcheurs	Nombre de pirogues
Département de Ziguinchor	2023	8	NR	1015
	2024	8	NR	955
Département de Bignona	2023	15	NR	985
	2024	15	NR	882
Département de Doussouye	2023	10	NR	415
	2024	10	NR	435

Source : Service régional des pêches Ziguinchor

Tableau XIX-8 : Evolution de la production aquacole en 2024

Indicateurs	Espèces	2023	2024
Production annuelle aquacole (en tonne)	Production de poisson	80,7	26,5
	Ostréiculture	192,3	375,4
	Production alevins (alevins)	525 886	125 913

Source : Service régionale de l'aquaculture de Ziguinchor

Chapitre XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

XX.1 Energie

L'accès à l'énergie est effectif pour la plus grande partie de la population urbaine. Toutefois, une forte disparité est notée pour ce qui est du monde rural où certaines communes (Djibidione et Boutoupa Camaracounda) sont sans électricité. L'accès est facilité par l'existence d'une puissance centrale électrique installée à Boutoute et des efforts faits par l'Etat en matière d'électrification rurale à travers l'ASER et le PUDC entre autres.

Le nombre de mégawatts mis en service est passé de 40 MW en 2023 à 21 MW en 2024, soit une baisse de 47,5%. Concernant les abonnés en basse tension à la SENELEC, le nombre a

diminué, passant de 24 703 clients en 2023 à 22 128 en 2024, soit un repli de 10,4%. Les abonnements en moyenne tension s'élèvent à 64 en 2023 contre 65 en 2024, soit un abonnement de plus. La consommation d'énergie en basse tension a chuté entre 2022 et 2023, passant de 44 138 kWh à 28 371 kWh, soit une baisse de 35,7 %.

En 2024, on observe une reprise modérée à 30 449 kWh, correspondant à une hausse de 7,3 % par rapport à 2023. Cette évolution est cohérente avec la diminution du nombre d'abonnés en basse tension.

Définitions :

L'**électrification** consiste en l'installation de l'électricité à un endroit, sur un territoire, sur une ligne de train, etc. grâce à un réseau électrique.

Le **Woyofal** est un compteur intelligent d'énergie électrique communiquant disposant d'une technologie mesurant de manière détaillée, précise et en temps réel, la consommation d'un bâtiment, d'une entreprise ou d'un foyer.

Tableau XX-1 : Evolution de principaux indicateurs du secteur de l'énergie

Indicateurs	Réalizations			Variations (%)	
	2022	2023	2024	2023/2022	2024/2023
Puissance installée (en MW)	37,27	40	21	7,3	-47,5
Taux d'électrification rurale (%)	74,67%	75,54%	0,7726	1,2	2,3
Nombre d'abonnés en basse tension	27 694	24 703	22 128	-10,8	-10,4
Nombre d'abonnés en moyenne tension	64	64	65	0,0	1,6
Consommation d'énergie électrique en BT (en kw/h)	44 138	28 371	30 449	-35,7	7,3
Consommation d'énergie électrique en MT (en kw/h)	19 601	9 367	11 845	-52,2	26,5

Source : SENELEC, Ziguinchor

XX.2 Mines et carrières

La production totale des sites d'emprunt dans la région (sable et latérite) a connu une baisse de 79% entre 2023 (14 244 m³) et 2024 (2 967 m³). Cette baisse est observée dans tous les départements notamment dans celui d'Oussouye qui a vu sa production diminuée de 80%, en passant de 5 744 m³ en 2023 à 1 167 m³ en 2024. Il est suivi par le département de Ziguinchor avec une production de 2 100 m³ en 2023 et 1 800 m³ en 2024, soit un repli de 14%. Toutefois, le département de Ziguinchor concentre le

volume de production le plus important en 2024. Comparé à l'année précédente, c'est le département de Bignona qui absorbait la part la plus importante (45%) dans la production totale de la région. Une analyse de la production au niveau des sites d'emprunt montre que seul le département de Bignona a enregistré une production de latérite dans la région. Pour la production de sable, dans les gîtes de sable, la totalité est produite dans les départements de Ziguinchor et d'Oussouye.

Définitions :

Latérite : c'est un sol rouge vif ou rouge-brun, très riche en oxyde de fer et alumine, formé sous climat tropical. (Ce sol se transforme en une cuirasse impropre à la culture sous l'effet de l'alternance saison sèche/saison humide. La latérite peut être exploitée comme gisement de fer ou d'aluminium. C'est le résultat d'un processus d'altération intensive très avancé dans des conditions tropicales.

Sable : c'est un matériau granulaire composé de particules (quartz, micas, feldspaths) issues de la dégradation de roches. La dimension des grains de sable est comprise entre 1/16e de millimètre et 2 millimètres.

En savoir plus :

-<https://itie.sn/>

Tableau XX-2: Évolution de la Production de latérite par département

Département	Production (m3) en 2023	Production (m3) en 2024
Ziguinchor	0	0
Bignona	6 400	0
Doussouye	0	0
Région	6 400	0

Source : Service régional des mines et de la Géologie de Ziguinchor

Tableau XX-3: Évolution de la Production de sable par département

Département	Production (m3) en 2023	Production (m3) en 2024	Variation (%)
Ziguinchor	2 100	1 800	-14
Bignona	0	0	-
Doussouye	5 744	1 167	-80
Région	7 844	2 967	-62

Source : Service régional des mines et de la Géologie de Ziguinchor

Tableau XX-4: Évolution de la Production totale des carrières (sable et latérite) par département

Département	Production totale (2023)	Production totale (2024)	Variation (%)
Ziguinchor	2 100	1 800	-14
Bignona	6 400	0	-100
Doussouye	5 744	1 167	-80
Région	14 244	2 967	-79

Source : Service régional des mines et de la Géologie de Ziguinchor

Chapitre XXI : SERVICES

XXI.1 Transport

Le parc automobile de la région de Ziguinchor est estimé à 24 623 véhicules en 2024. Ce parc englobe la quasi-totalité des moyens de transport que l'on peut retrouver au sein du territoire national. Ainsi, comme moyen de transport, on constate que les Véhicules Particuliers personnels (VPP) sont les plus représentés avec une proportion de 74,1% de l'ensemble du parc automobile. Ils sont suivis par les taxis urbains (6,7%), les camionnettes (6,5%), les Camions (3,0%), les taxis et les autocars interurbains(2,4% chacun).

Comparativement à l'année précédente, le parc connaît une hausse de 5,3% de véhicules.

Globalement, il a été noté une évolution positive de l'ensemble des types de véhicules.

Le secteur des infrastructures et services de transport a connu un essor important avec la réalisation et le démarrage de grands programmes, au cours des cinq dernières années, tels que la réhabilitation de la nationale 4 (section Oulampane-Mpack), le bitumage de la boucle des Kalounayes, la construction des ponts de Baïla et de Diouloulou et le bitumage de la boucle du Fogny.

En 2024, 30 Km de routes revêtues ont été réhabilitées, soit 15 Km de plus qu'en 2023. Sur la même période, aucun linéaire de routes revêtues et de routes non revêtues n'ont été construits dans la région. Par ailleurs, entre 2023 et 2024, aucune route non revêtue n'a été réhabilitée dans la région.

Définitions :

Route revêtue : Chaussée sur laquelle on a posé un revêtement (macadam, bitume, béton, etc.).

Route non revêtue : Route où la circulation s'opère sur les assises de chaussée non protégées par un revêtement

Les **infrastructures linéaires de transport** (ILT) sont définies comme des « installations fixes destinées au transport de voyageurs ou de marchandises, de longue distance et de proximité.

En savoir plus :

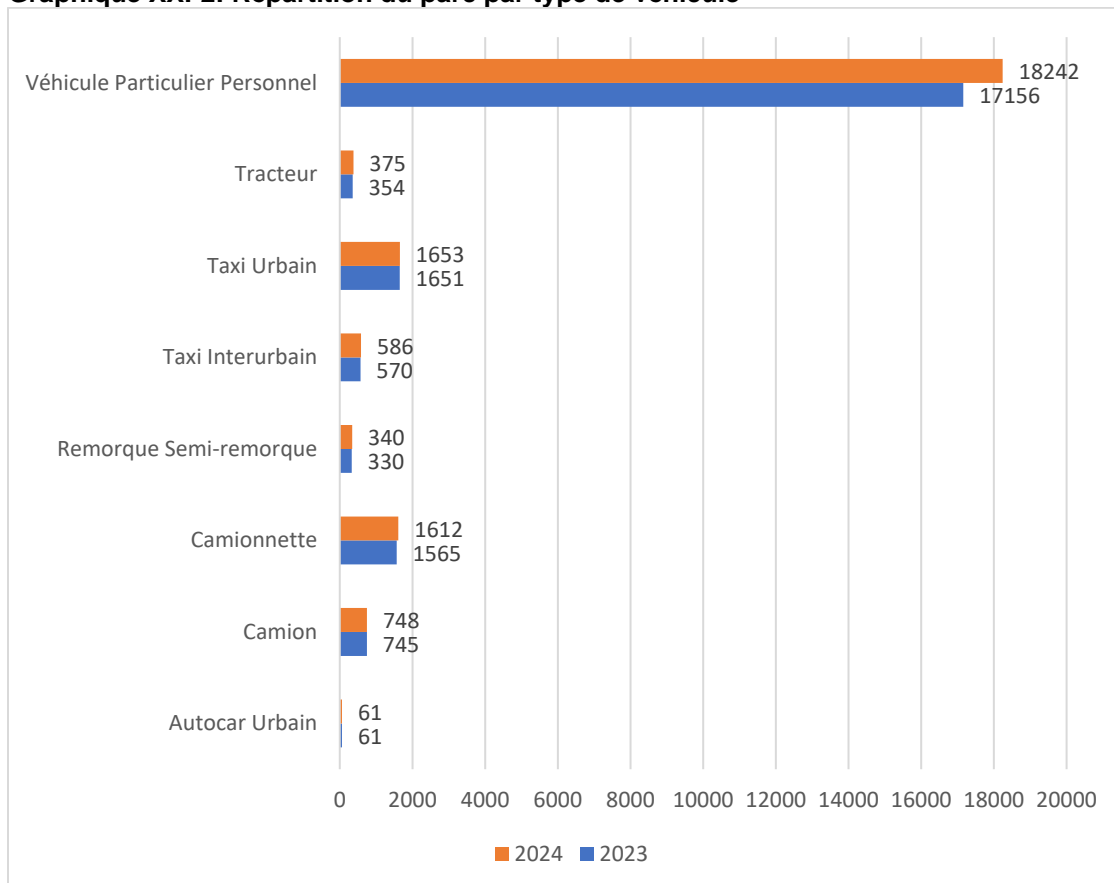
- Rapport RAC de la région de Ziguinchor

Tableau XXI-1 : Evolution des linéaires de routes de 2023 à 2024

Indicateurs	2023	2024
Linéaires de routes revêtues construites (en kilomètre)	25	-
Linéaires de routes revêtues réhabilitées (en kilomètre)	15	30
Linéaires de routes non revêtues construites (en kilomètre)	22	-

Source : AGEROUTE

Graphique XXI-2: Répartition du parc par type de véhicule



Source : Service régional des transports routiers de Ziguinchor

XXI.2 Tourisme

Au titre de l'année 2024, la région de Ziguinchor renferme 185 réceptifs hôteliers contre 177 en 2023, soit une hausse de 5%.

Parmi les réceptifs hôteliers, les auberges occupent la place la plus importante avec une part estimée à 73 réceptifs. Hormis les auberges, les campements touristiques et les hôtels sont les plus représentés dans la région avec des nombres respectivement de 61 et 32 réceptifs en 2024.

Quant aux chambres et lits, il a été dénombré 2 577 chambres et 5 159 lits dans la région de Ziguinchor en 2024. Comparativement à l'année précédente, les nombres de chambres et de lits ont augmenté de 4% chacun.

A l'échelle départementale, les réceptifs hôteliers sont plus nombreux dans les départements de Bignona et d'Oussouye qui

concentrent respectivement 56 et 74 réceptifs. Le département de Ziguinchor dispose de 54 réceptifs au total.

En 2023, cette même tendance était observée à l'échelle régionale. Par contre, selon le département, Ziguinchor (54) et Oussouye (73) disposaient du plus grand nombre de réceptifs, contre 50 réceptifs pour Bignona.

Au cours de l'année 2024, la région fait état de 32 248 nuitées passées par les touristes dans les établissements hôteliers, soit une hausse de 79% par rapport à 2023 où elles étaient au nombre de 18 027. Globalement, sur la période 2020-2024, le nombre de touristes qui arrivent dans la région ne cesse de s'accroître. En effet, ce nombre passe de 11 355 en 2020 à 32 248 touristes en 2024, soit une augmentation de 180%.

Définitions :

Tourisme : Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Tableau XXI-3 : Nombre de réceptifs, de chambre et de lits par département en 2023 et 2024

Réceptifs		Ziguinchor		Bignona		Dussouye		Région	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Hôtel	Réceptifs	13	13	4	4	15	15	32	32
	Chambres	324	324	103	103	593	593	1020	1020
	Lits	629	629	174	174	1202	1202	2005	2005
Auberge	Réceptifs	24	25	22	22	26	26	72	73
	Chambres	211	227	214	214	293	293	718	734
	Lits	424	456	443	443	611	611	1478	1510
Campement touristique	Réceptifs	4	4	23	28	28	29	55	61
	Chambres	50	50	242	296	309	328	601	674
	Lits	98	98	500	608	610	629	1208	1335
Maison d'hôtes	Réceptifs	6	6	-	-	2	2	8	8
	Chambres	30	30	-	-	17	17	47	47
	Lits	60	60	-	-	32	32	92	92
Appartements meublés	Réceptifs	7	7	-	-	-	-	7	7
	Chambres	70	70	-	-	-	-	70	70
	Lits	140	140	-	-	-	-	140	140
Lodge	Réceptifs	0	0	1	2	2	2	3	4
	Chambres	0	0	9	15	17	17	26	32
	Lits	0	0	18	40	37	37	55	77
Total	Réceptifs	54	55	50	56	73	74	177	185
	Chambres	685	701	568	628	1229	1248	2482	2577
	Lits	1351	1383	1135	1265	2492	2511	4978	5159

Source : Service régional du tourisme de Ziguinchor

Tableau XXI-4: Évolution de l'occupation des réceptifs par circonscription administrative

Réceptifs		Région		
		2023	2024	Variation %
Hôtel	Nb de lits	1999	2005	0,3
Auberge	Nb de lits	1392	1510	8,5
Campement touristique	Nb de lits	973	1335	37,2
Gîte (motel)	Nb de lits	24	24	0,0

Source : Service régional du tourisme de Ziguinchor

Tableau XXI-5: Évolution du nombre d'arrivées de touristes dans la région de Ziguinchor

Indicateurs	Année			
	2020	2021	2023	2024
Nombre d'arrivées de Touristes	11 355	15 157	18 027	32 248

Source : Service régional du tourisme de Ziguinchor

SECTION G. ANNEXES

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRES

CHAPITRE XXV: INDEX MOTS CLES

Chapitre XXII : GLOSSAIRES

Accident de la circulation	C'est le terme usuel utilisé pour qualifier une collision entre un véhicule et un autre véhicule ou un obstacle mobile ou fixe
Aquaculture	C'est l'ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage.
Campagne agricole	C'est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.
Chiffre d'affaires	Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.
Classification sur la base de la règle du 20% :	Une zone ou localité est classifiée dans une phase spécifique quand au moins 20% de sa population se trouve dans cette phase ou une phase plus sévère. Cela veut dire qu'une fois la zone est classée dans une phase donnée, il devrait y avoir au moins 20% des populations de cette zone réparties dans cette phase à pire. Par exemple si la zone est classée en phase 2 (sous pression), la somme des proportions de populations des phases 2 à 5 doit être supérieur à 20% et la somme des proportions de populations des phases 3 à 5 est inférieure à 20%.
Collectivités territoriales	Sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. Au Sénégal, sont définies comme collectivités territoriales : les communes et les départements
Combustible non polluant	Electricité, le GPL, le gaz naturel et le Biogaz
Combustible solide	Il s'agit du charbon/lignite, Charbon de bois, Bois, Résidus agricoles et Bouse et Paille/branchage/herbe,
Commune	C'est une collectivité locale, personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité composée de quartiers et/ou de villages unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation
Couverture de tous les vaccins de base	On considère qu'un enfant a reçu tous les vaccins de base, s'il a reçu au moins : <ul style="list-style-type: none">- Une dose du vaccin BCG qui protège contre la tuberculose- Trois doses de vaccin DTC qui protège contre la diphtérie, la coqueluche- Trois doses de vaccin contre la polio- Une dose de vaccin contre la rougeole
Crédit	Mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.
Crédit à court terme	Prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.
Crédit à long terme	Prêt d'argent dont la durée dépasse les mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.
Crédit à moyen terme	Prêt d'argent dont la durée se situe entre 12 et moins y compris le différé de paiement.
Crédit en souffrance	Crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois
Culture	Activité artistique créative et les biens et services produits par cette activité, et la préservation du patrimoine.
Culture de rente	Les cultures de rente visent à être vendues dans le but de générer des revenus réguliers pour les exploitants.
Culture vivrière	C'est une culture qui permet de se nourrir, non commercialisée.
Degré de remplacement générationnel	Exprime le ratio entre les exploitants agricoles de moins 35 ans et ceux de plus de 65 ans. Il permet d'évaluer l'ampleur du renouvellement générationnel dans l'activité agricole. Plus le ratio est supérieur à 1 plus jeunes sont les exploitants agricoles.
Degré de remplacement générationnel	Exprime le ratio entre les exploitants agricoles de moins 35 ans et ceux de plus de 65 ans. Il permet d'évaluer l'ampleur du renouvellement générationnel dans l'activité agricole. Plus le ratio est supérieur à 1 plus jeunes sont les exploitants agricoles.

Densité de la population	C'est un indicateur qui exprime le rapport entre l'effectif de la population et la superficie et mesure la pression qu'exercent les hommes sur un espace donné. Il est généralement utilisé pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population et avoir un meilleur aperçu de la répartition de la population.
Département	C'est une collectivité locale, personne morale de droit public. Il est administré par un conseil départemental élu au suffrage universel direct.
Détenu	Personne incarcérée sur décision de Justice dans un établissement pénitentiaire.
Domaine forestier :	C'est l'ensemble des forêts et terres à vocation forestière, il comprend le domaine forestier classé et le domaine forestier protégé
Eaux usées domestiques	Elles se composent des eaux vannes d'évacuation des toilettes, des eaux ménagères d'évacuation des cuisines et salles de bains.
Ecroué	Est écrouée toute personne ayant fait l'objet d'une mise sous écrou. L'écrou est l'acte par lequel est établie la prise en charge par l'administration pénitentiaire des personnes placées en détention provisoire ou condamnées à une peine privative de liberté. La personne écrouée peut être hébergée au sein d'un établissement pénitentiaire ou non.
Electrification	Consiste en l'installation de l'électricité à un endroit, sur un territoire, sur une ligne de train, etc. grâce à un réseau électrique
Elevage	Désigne l'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services.
Encours	Montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.
Engrais 15.15.15	Formule destinée au maïs.
Engrais 6.20.10	Formule appropriée pour l'arachide.
Excédent brut d'exploitation	Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Également dénommés programmes d'assistance sociale, sont définis comme des prestations à caractère non contributif, en espèces ou en nature, visant à appuyer les personnes pauvres ou vulnérables
Filets sociaux (FS)	C'est un terrain recouvert à 10% au moins d'une formation d'arbres pouvant atteindre au moins deux (02) mètres à maturité, d'arbustes ou de broussailles d'une superficie minimale d'un demi-hectare d'un seul tenant; continue d'être considérée comme forêt, durant une période de dix ans, à compter du jour où est constatée la destruction, les formations forestières ayant subi une coupe, des fouilles ou explorations, un incendie ou autres agressions entraînant leur destruction totale ; sont également considérés comme forêt, les terres à vocation forestière.
Forêt	C'est une forêt constituée en vue de la conservation des sols, des eaux, de la diversité biologique et d'écosystèmes particuliers ou fragiles et de la garantie d'une production durable par tout moyen approprié de gestion ou de protection.
Forêt classée :	Elle correspond à la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, c'est-à-dire celle dont la consommation ou le revenu se situe en dessous de la ligne de pauvreté.
Incidence de la pauvreté	C'est le ratio entre les responsables de parcelles de sexe féminin et ceux de sexe masculin. Il permet de percevoir dans quelle mesure les femmes sont responsabilisées dans l'activité agricole par rapport aux hommes.
Indice d'entreprenariat féminin	C'est le ratio entre les responsables de parcelles de sexe féminin et ceux de sexe masculin. Il permet de percevoir dans quelle mesure les femmes sont responsabilisées dans l'activité agricole par rapport aux hommes.
Indice d'entreprenariat féminin	Il est exprimé par femme et donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité par âge actuels.
Indice synthétique de fécondité	Sont définies comme des « installations fixes destinées au transport de voyageurs ou de marchandises, de longue distance et de proximité.
Infrastructures linéaires de transport (ILT)	Elle reçoit les détenus dont la peine est inférieure à un (01) an, alors qu'une Maison d'Arrêt et de Correction reçoit en même temps des détenus provisoires et des condamnés dont la peine n'excède pas un (01) an »
Maison de Correction	Il s'agit de l'ébullition, l'ajout de chlore, le filtrage et la désinfection solaire
Méthodes de traitement appropriées	Branche de l'aquaculture désignant l'élevage d'huîtres.
Ostréiculture	Activité consistant à capturer des animaux aquatiques (poissons, crustacés, céphalopodes, etc.) dans leur biotope (océans, mers, cours d'eau, étangs, lacs, mares).
Pêche	Terrain où l'on fait pousser de jeunes arbres destinés à être replantés ou à recevoir des greffes.
Pépinère	

Pisciculture	C'est une branche de l'aquaculture spécialisée dans l'élevage de poissons ; elle se fait en eau douce comme en mer, dans des enceintes en dur (bassins) ou dans des cages flottantes.
Plant	En agriculture et jardinage, un plant est une jeune plante, au début de sa croissance, destinée à être transplantée sur son lieu de culture définitif.
Population	Elle désigne l'ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si ces personnes en sont temporairement absentes.
Population carcérale	C'est le stock d'individus détenus dans l'ensemble des prisons du pays, à un moment précis de l'année. Ici, on prendra comme référence le 31 décembre de l'année d'étude pour la population carcérale annuelle et le dernier jour du mois pour la population carcérale mensuelle.
Projections démographiques	Celles établies par l'ANSD ont pour point de départ les derniers effectifs définitifs de la population par sexe et âge du RGPHAE de 2013. Elles simulent jusqu'à l'horizon de projection le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, mortalité et migrations.
Protection sociale	Ensemble d'actions pour pallier la vulnérabilité socio-économique des populations en les aidant à prévenir, gérer et surmonter des situations nuisibles pour leur bien-être. Elle englobe l'assurance sociale dont le financement est contributif (cotisations), l'assistance sociale, non contributive, qui offre des allocations en espèces et en nature pour soutenir les plus démunis, l'action sociale (ensemble des services sociaux) et les politiques d'inclusion sur le marché du travail. Peut également être ajoutée la "protection sociale informelle" c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes de solidarité locale et traditionnelle
Pyramide des âges	Elle représente la répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celles-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité (INSEE).
Quotient de mortalité infantile	C'est la probabilité de décès avant le premier anniversaire pour la période des cinq ou dix années ayant précédé l'enquête, pour 1 000 naissances vivantes. Les estimations sont données pour des périodes de dix ans pour toutes les caractéristiques, mais pour des périodes de cinq ans seulement pour le total national, selon le lieu de résidence et selon le sexe.
Rapport de masculinité	C'est un indicateur du poids démographique des hommes par rapport aux femmes d'une population donnée. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population. Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes ; une valeur supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes.
Ratio de dépendance démographique	Il désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – moins de 15 ans et 65 ans et plus – au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans.
Réseau d'assainissement	C'est l'ensemble des ouvrages construits par l'homme pour canaliser les eaux pluviales et les eaux usées à l'intérieur d'une agglomération.
Route non revêtue	Route où la circulation s'opère sur les assises de chaussée non protégées par un revêtement
Route revêtue	Chaussée sur laquelle on a posé un revêtement (macadam, bitume, béton, etc.).
Sources d'approvisionnement améliorées de l'eau de boisson :	Elles comprennent l'eau de robinet, les puits à pompe ou forage, les puits creusés protégés, l'eau de source protégée et l'eau de pluie. Les ménages qui utilisent de l'eau en bouteille pour boire sont considérés comme utilisant une source d'eau améliorée seulement si l'eau qu'ils utilisent pour cuisiner ou se laver les mains provient aussi d'une source améliorée.
Sylviculture	C'est l'activité d'entretien des forêts en vue de leur exploitation commerciale. Elle recouvre toute une série d'activités, de la culture au reboisement en passant par l'exploitation des forêts.
Taux brut de Préscolarisation (TBPS)	C'est le rapport entre les effectifs d'enfants inscrits et la population d'enfants âgés de 3 à 5 ans.
Taux Brute de Scolarisation	Il informe sur la proportion d'élèves inscrits dans le cycle par rapport au nombre total d'enfants scolarisables de la tranche d'âge 6 à 11 ans. Il s'agit d'une mesure globale de la participation scolaire, puisque tous les élèves du cycle sont pris en compte, quel que soit leur âge.

Taux d'achèvement	C'est une mesure approximative de l'achèvement du cycle élémentaire. Il montre également la capacité du système éducatif à répondre aux besoins d'achèvement de la population ayant l'âge prévu d'entrer dans la dernière année d'études (11 ans). Le taux d'achèvement à l'élémentaire est le rapport entre le nombre de nouveaux inscrits en CM2 et la population des jeunes âgés de 11 ans sur la même année.
Taux d'occupation des prisons (densité carcérale)	Représente le nombre de détenus hébergés à une date donnée, rapporté à la capacité opérationnelle des établissements pénitentiaires.
Taux de fécondité	Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge
Taux de pénétration de la téléphonie mobile :	Il fait référence au nombre d'utilisateurs actifs utilisant des téléphones mobiles au sein d'une population.
Taux de valeur ajoutée (VA)	Correspond au rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires. Ce ratio mesure l'importance des transformations que l'entreprise effectue et ainsi le niveau d'intégration des activités de l'entreprise
Taux d'urbanisation	C'est le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines (définies selon les critères nationaux appliqués lors du dernier recensement de la population). Il montre la concentration des populations dans les villes. Indirectement, il décrit les modes de vie, l'équilibre des populations dans le territoire et le pouvoir attractif des villes.
Territoire	C'est un espace délimité, approprié par un individu ou une communauté, sur lequel s'exerce un pouvoir
Tourisme	Comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité
Urée	L'urée, avec son apport en azote, est l'un des composants de l'apport vitaminique de la plante
Valeur ajoutée (VA)	Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.
Violence basée sur le genre (VBG),	Parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes
Violence physique conjugale	Elle a été évaluée au moyen des questions suivantes : Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari/partenaire vous bouscule, pousse, secoue, ou vous jette quelque chose ; vous gifle ; vous torde le bras ou vous tire les cheveux ; vous frappe à coups de poing ou avec quelque chose qui pouvait vous blesser ; vous donne des coups de pied, vous traîne par terre ou vous batte ; essaye de vous étrangler ou de vous brûler intentionnellement; menace de vous attaquer avec un couteau, un fusil ou une autre arme.
Violence sexuelle conjugale	Elle a été évaluée à l'aide des questions suivantes : Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari/partenaire vous force physiquement à avoir des rapports sexuels avec lui contre votre gré ; vous force physiquement à pratiquer des actes sexuels que vous ne voulez pas ; vous force sous la menace ou d'une autre manière à pratiquer des actes sexuels que vous ne voulez pas.

Chapitre XXIII : INDEX MOTS CLES

- abattages, 128
- accès, 26, 55, 56
- active, 30
- alimentaire, 69
- bourse, 75
- budget, 98
- céréales, 110
- chambres, 140
- climat, 32
- conflits, 40
- crédit, 112
- croissance, 67
- décentralisation, 117
- démographique, 15, 19
- département, 74, 96
- détenus, 78
- Elevage, 128
- emploi, 38, 39
- encours, 112
- enfants, 23
- enseignement, 94, 96, 97
- épargne, 112
- équipement, 49
- familial, 38, 43
- familiaux, 43, 44
- fécondité, 23
- festivals, 101
- handicap, 75
- indice synthétique, 23
- infantile, 23
- insécurité, 69
- internet, 56
- Internet, 55
- investissement, 98
- jeunes, 19, 90, 92, 102, 104, 143, 144, 146
- Justice, 77
- légumes, 67
- légumineuses, 110
- Logement, 49
- main-d'œuvre, 43
- mobile, 55, 56, 73, 143, 146
- monuments, 101
- mortalité, 23
- participation, 67, 90, 145
- patrimoine, 101
- pêche**, 130
- pénitentiaires, 78
- pluviométrie, 33
- population, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 49, 55, 56, 69, 80, 90, 92, 102, 117
- poste, 33
- prix, 106, 108, 110
- ratio de dépendance démographique, 19
- réceptifs, 140
- région, 27, 94, 96, 125
- risque, 69
- salarié, 38
- stratégies, 67, 69
- taux de réussite**, 96
- territoire, 15, 16, 19, 21, 25, 26, 28, 117
- théâtre, 101
- traditionnelles, 101
- tribunal, 78
- victimes, 67, 73
- violence, 67, 146
- Ziguinchor, 27, 96

